



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2010
PHARMAGEST

WELCOOP SOLUTION



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS
DES MARCHÉS FINANCIERS
AUTORITÉ

PHARMAGEST INTERACTIVE

Société anonyme au capital de 3 034 825 €
Siège social : 5, allée de Saint Cloud
54600 Villers-lès-Nancy

Le présent Document de Référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2011, conformément à l'article 212-13 de son Règlement Général. Ce Document de Référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Sont inclus par référence dans le présent Document de Référence les comptes consolidés, les rapports de gestion et les rapports d'audit pour les exercices clos le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009 qui se trouvent respectivement dans le Document de Référence 2008 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° D.09-338 le 28 avril 2009 et le Document de Référence 2009 déposé sous le n° D.10-0357 le 28 avril 2010.



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2010 PHARMAGEST WELCOOP SOLUTION



PHARMAGEST

WELCOOP SOLUTION





SOMMAIRE

1.	PERSONNES RESPONSABLES	8
1.1	Personne responsable des informations contenues dans le document de référence	8
1.2	Attestation du responsable du document de référence	8
2.	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	9
2.1	Nom, adresse et qualification des contrôleurs légaux	9
2.2	Contrôleurs légaux ayant démissionnés ou ayant été écartés	9
3.	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	10
3.1	Informations financières consolidées historiques	10
3.2	Informations financières sociales historiques	10
4.	FACTEURS DE RISQUE	10
5.	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	11
5.1	Histoire et évolution de la société	11
5.2	Investissements	12
5.3	Communications financières	13
6.	APERÇU DES ACTIVITÉS	15
6.1	Principales activités	15
6.2	Principaux marchés	21
6.3	Événements exceptionnels ayant influencés les activités	23
6.4	Dépendance à l'égard de brevets, licences, contrats ou procédés de fabrication	23
6.5	Concurrence	24
6.6	Organisation commerciale et marketing	25
6.7	Description des clients	27
7.	ORGANIGRAMME	28
7.1	Organigramme du Groupe PHARMAGEST au 31 mars 2011	28
7.2	Description du Groupe et de la place que PHARMAGEST INTERACTIVE y occupe	28
7.3	Relations mère-filiales	30
7.4	Filiales significatives	30
8.	PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	31
8.1	Actifs immobiliers	31
8.2	Question environnementale	31
9.	EXAMENS DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	32
10.	TRÉSORERIE ET CAPITAUX	32



11.	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENTS, BREVETS ET LICENCES	32
12.	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	33
12.1	Points clés de 2010	33
12.2	Évolution récente	34
12.3	Perspectives d'avenir	35
13.	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	36
14.	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	36
14.1	Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance	36
14.2	Absence de condamnation et de conflits d'intérêts des membres des organes d'administration, de direction et de direction générale	44
15.	RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES	44
16.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	45
17.	SALARIÉS	46
17.1	Description des ressources humaines et de l'environnement social	46
17.2	Participation et stock-options	46
17.3	Contrats et accords	46
18.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	47
18.1	Répartition actuelle du capital social	47
18.2	Contrôle	48
18.3	Pacte d'actionnaires	48
18.4	Accord dont la mise en oeuvre ultérieure pourrait entraîner un changement de son contrôle	48
19.	OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	48
20.	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR	49
20.1	Informations financières historiques	49
20.2	Informations financières pro-forma	49
20.3	États financiers	50
20.4	Vérification des informations financières	88
20.5	Date des dernières informations financières	92
20.6	Informations financières intermédiaires et autres	92
20.7	Politique de distribution de dividendes	93
20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage	94
20.9	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	94



21.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	95
21.1	Capital social	95
21.2	Acte constitutif et statuts	95
22.	CONTRATS IMPORTANTS	100
23.	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	100
24.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	101
24.1	Le rapport annuel de gestion	101
24.2	Projet du texte des résolutions	124
24.3	Rapport du Président sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de contrôle interne et de gestion des risques	128
24.4	Le rapport de contrôle des Commissaires aux Comptes	141
24.5	Calendrier des prochaines publications	143
25.	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	143



1 PERSONNES RESPONSABLES

1.1 Personne responsable des informations contenues dans le document de référence

Monsieur Dominique PAUTRAT,
Directeur Général et Membre du Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE
5, allée de Saint Cloud
54 600 VILLERS-LÈS-NANCY
Tél. : 03 83 15 95 95
Fax : 03 83 25 64 10

Le présent document est également notre rapport annuel 2010, il contient le rapport financier annuel tel que le prévoit l'article L.222-3 du règlement général de l'AMF.

1.2 Attestation du responsable du Document de Référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion [ci-joint / figurant en page 101] présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document. Les informations financières historiques relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2010 présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant pages 88 à 92.

Je rappelle que le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice 2009 figurant dans le Document de Référence 2009 en page 83, contient une observation sur le point suivant exposé dans la note « Principes comptables, Textes appliqués » de l'annexe concernant la première application de la norme IFRS 8 relative à l'information sectorielle.

Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice 2010 contient une observation sur le point suivant exposé dans la note « Principes comptables, Textes appliqués » de l'annexe relative aux nouvelles normes IFRS d'application obligatoire. »

Monsieur Dominique PAUTRAT, Directeur Général de PHARMAGEST INTERACTIVE.



2 CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

2.1 Nom, adresse et qualification des contrôleurs légaux

Commissaires aux comptes titulaires

SA BATT AUDIT

25, rue du Bois de la Champelle

54 500 VANDOEUVRE-LÈS-NANCY

Représentée par Madame Isabelle SAGOT

Nommée le 19 juin 2008 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2013.

MAZARS

61, rue Henri Regnault

92 400 COURBEVOIE

Représentée par Monsieur Jean-Brice de TURCKHEIM

Nommé le 23 juin 2005 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2010.

Commissaires aux comptes suppléants

Société SOVEC – Société Vosgienne d'Expertise Comptable

661, avenue de la Division Leclerc

88 304 NEUFCHATEAU

Nommée le 19 juin 2008 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2013.

Monsieur Antoine MERCIER

22, boulevard des Iles

56 000 VANNES

Nommé le 23 juin 2005 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2010.

2.2 Contrôleurs légaux ayant démissionnés ou ayant été écartés

Néant.



3 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

3.1 Informations financières consolidées historiques

En millions d'euros**	2010	2009	2008	2007
Chiffre d'affaires net	91,55	81,62	74,80	70,95
Résultat opérationnel courant	16,81	14,23	13,73	12,06
Résultat opérationnel	16,81	14,23	13,73	12,06
Résultat net consolidé part du groupe	10,72	9,40	8,89	8,02
Capitaux propres part du groupe	50,33	43,63	37,97	33,24
Trésorerie nette	26,66	24,18	13,08	12,00
Actifs immobilisés nets d'Amort. / Prov.	41,60	40,70	40,07	39,10
Total du bilan	84,94	80,23	78,56	70,01
GEARING (endettement net / fonds propres)	- 38,31 %	- 31,49 %	0,85 %	3,00 %
R.O.E. (résultat net / capitaux propres)	22 %	22 %	24 %	25 %
Effectif Groupe	709	690	651	662
Dividende (1)	1,50	1,40	1,35	1,30
Résultat de Base par action	3,56	3,14	2,97	2,67

** Sauf pour dividende et bénéfice net par action (unité euros).

(1) Le dividende par action mentionné pour l'exercice 2010 correspond à celui qui sera proposé à l'Assemblée Générale du 16 juin 2011.

3.2 Informations financières sociales historiques

Les principales données historiques sur les comptes sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE sont présentées dans le cadre du tableau financier annexé au rapport de gestion présenté en Rubrique 24.1 du présent Document de Référence (page 119).

4 FACTEURS DE RISQUE

PHARMAGEST INTERACTIVE a procédé à une revue de ses risques et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs que ceux qui sont inventoriés et présentés dans le rapport de gestion (pages 111 à 115).



5 INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

5.1 Histoire et évolution de la société

5.1.1 Raison sociale et nom commercial

La dénomination sociale de la société est : PHARMAGEST INTERACTIVE.

5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement

PHARMAGEST INTERACTIVE est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nancy sous le numéro B 403 561 137 et son code NAF est le 62.02B.

5.1.3 Date de constitution et durée

PHARMAGEST INTERACTIVE a été constituée par acte établi sous seing privé en date du 25 janvier 1996, sous la dénomination « Rousseau CPI », et ceci pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Nancy, soit jusqu'au 24 janvier 2095, sauf prorogation ou dissolution anticipée décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Son exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

5.1.4 Siège social, forme juridique et législation

Le siège social est situé 5, allée de Saint-Cloud à VILLERS-LÈS-NANCY (54 600).

Les documents juridiques suivants sont consultables à cette adresse :

Inventaire, comptes annuels et comptes consolidés, rapport de gestion du Conseil d'Administration, rapport du Président, rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux Comptes, rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président, rapport spécial des Commissaires aux Comptes, rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, texte des résolutions, liste des Administrateurs et tableau des mandats, liste des actionnaires nominatifs, attestation des rémunérations.

PHARMAGEST INTERACTIVE est une société anonyme soumise au droit français. Comme telle, les principaux textes qui lui sont applicables sont les dispositions du Code de Commerce relatives aux sociétés commerciales et les textes subséquents.

5.1.5 Événements importants dans le développement des activités

PHARMAGEST INTERACTIVE est un éditeur de solutions informatiques proposant des services spécifiques et adaptés au marché de l'officine et de l'industrie pharmaceutique.

L'activité principale de PHARMAGEST INTERACTIVE porte sur le développement de nouvelles solutions informatiques pour les pharmaciens et les laboratoires, appuyée sur la recherche et la mise à disposition de nouvelles fonctionnalités et méthodes de travail. PHARMAGEST INTERACTIVE accompagne ses clients pharmaciens et laboratoires en assurant la maîtrise globale du projet informatique : gestion traditionnelle, formation des utilisateurs, assistance logicielle et matérielle, développement de solutions de sécurité liées à l'Internet, et aussi mise en place de nouveaux outils de communication et de convergence pour valoriser les métiers de l'industrie pharmaceutique.

Principalement axée sur son produit phare qu'est le LGPI Global Services® (Logiciel de Gestion à Portail Intégré), PHARMAGEST INTERACTIVE est reconnue comme un précurseur dans son domaine d'activité et reste le seul acteur à proposer un outil innovant qui s'impose comme le nouveau standard informatique du marché pharmaceutique.



Fort de son succès en France, un outil de gestion à portail intégré similaire a été développé pour le marché belge, intégrant les spécificités légales et professionnelles ainsi que le bilinguisme de ce pays. Aussi, après un démarrage de son activité en Wallonie, le Groupe PHARMAGEST a ouvert une agence en Flandres en 2010 afin de pouvoir s'adresser à ce marché.

L'offre de Logiciels de Gestion d'Officine du Groupe PHARMAGEST est complétée par une suite de solutions satellites permettant, à titre d'exemple, de centraliser un certain nombre d'informations pour le compte de groupements de pharmacies ou de réaliser de la publicité sur le lieu de vente. Ces solutions pouvant fonctionner indépendamment du logiciel de gestion, elles permettent de ce fait de réaliser des synergies entre les pays.

L'activité Laboratoires profite de la promulgation de la Loi HPST (Hôpital, Patients, Santé et Territoires) et du fait d'avoir largement anticipé le nouveau rôle conféré par celle-ci aux pharmaciens en termes d'accompagnement et de conseil dispensé auprès des patients.

Avec l'activité Maisons de Retraite, le Groupe PHARMAGEST propose un nouveau savoir-faire aux professionnels de santé. Le logiciel développé par sa filiale MALTA INFORMATIQUE constitue d'ores et déjà une solution de référence pour les EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) sur un marché en pleine croissance bénéficiant en outre d'un cadre réglementaire favorable.

PHARMAGEST INTERACTIVE a, par ailleurs, pris deux participations dans des sociétés startup :

- La première, INTECUM, spécialisée dans l'automatisation de la dispensation et permet ainsi de compléter l'offre s'adressant aux pharmaciens ;
- La seconde, DIATELIC, permet au Groupe PHARMAGEST d'être présent sur le marché de la télémédecine et des systèmes experts de suivi des patients à domicile, et de s'adresser désormais aux autres professionnels de santé que les pharmaciens ou directement aux patients ;

ainsi qu'une participation dans la société HEALTHLEASE dont l'activité principale est le financement d'équipements à destination des pharmaciens.

5.2 Investissements

5.2.1 Historique des investissements

Après plus de 10 ans d'expérience commune en informatique officinale acquise chez CP Informatique et Rousseau Informatique, Thierry CHAPUSOT, Thierry PONNELLE et Vincent PONNELLE créent en 1996 la société ROUSSEAU C.P.I.. Ils développent le logiciel PHARMAGEST® et mettent en place un réseau de distribution sur la région du Grand Est de la France.

Pour renforcer sa présence commerciale et technique de proximité et atteindre la position de leader, en 1998 PHARMAGEST INTERACTIVE décide de l'adossement capitalistique au répartiteur pharmaceutique CERP Lorraine, avec le rapprochement opérationnel à la filiale informatique Mirabel.

Le 20 octobre 2000, PHARMAGEST INTERACTIVE s'introduit sur le Nouveau Marché de la Bourse de Paris afin d'accroître sa notoriété, pour suivre la politique de croissance externe et développer de nouveaux services et méthodes de travail pour l'industrie pharmaceutique.

Après une succession de croissances externes sur le territoire national, dont la plus importante est CIP, le Groupe PHARMAGEST devient le leader de l'informatique officinale avec 43,5 % de parts de marché national (*Source : PHARMAGEST INTERACTIVE*). Poursuivant une stratégie de développement européen, en septembre 2007, PHARMAGEST INTERACTIVE rachète la société SABCO au Luxembourg et sa filiale ATS (devenue en 2009 SABCO Services) en Belgique. Celles-ci détiennent 12 % de parts de marché en Belgique et 41 % au Luxembourg (*Source : SABCO*).

Suite à l'acquisition de MALTA INFORMATIQUE en 2008, le Groupe PHARMAGEST a étendu de manière significative l'offre existante et a ouvert son savoir-faire aux maisons de retraite médicalisées. Après cette première acquisition stratégique, le Groupe PHARMAGEST renforce sa présence dans le secteur des EHPAD avec l'acquisition du fonds de commerce de la société AZUR Software en avril 2009, société éditrice et conceptrice d'une gamme de logiciels de gestion destinés aux maisons de retraite portant ainsi sa part de marché à 7 % sur ce secteur (*Source : MALTA INFORMATIQUE*).



Suite à la liquidation judiciaire de la société NOVAX, PHARMAGEST INTERACTIVE a acquis des éléments incorporels (logiciels, marques) dépendant des actifs de celle-ci en juin 2009. De ce fait, PHARMAGEST INTERACTIVE propose, en plus de son logiciel OffiMédia®, le logiciel Pharmaxess® développé par NOVAX, garantissant ainsi aux pharmaciens équipés de ce dernier une continuité de leur solution, et confortant ainsi sa position de leader du marché de la communication sur le lieu de vente.

Au cours du 1^{er} semestre 2009, PHARMAGEST INTERACTIVE crée la filiale VIP PHARMA qui procède à l'acquisition de la branche d'activité « Gold Partners Card » auprès de la société Viseopharma. L'acquisition est affectable à la fois au fonds de commerce et au logiciel de gestion des programmes de fidélisation. Le Groupe PHARMAGEST est désormais en mesure de proposer aux groupements de pharmacies et pharmacies une carte de fidélité au point de vente permettant d'attribuer des produits gratuits.

Le 30 octobre 2009, PHARMAGEST INTERACTIVE participe à la création de la société de droit belge QUALITY FLUX, spécialisée dans l'achat et la revente de données statistiques, à hauteur de 40 % du capital social.

En mars 2010 est créée la société HEALTHLEASE dans laquelle PHARMAGEST INTERACTIVE détient 35 % du capital. Cette société a pour vocation d'exercer une activité de location longue durée de matériel destiné aux acteurs de l'industrie pharmaceutique, et plus particulièrement aux pharmaciens.

Par acte sous seing privé en date du 20 septembre 2010, PHARMAGEST INTERACTIVE acquiert une participation de 41,6 % dans la société DIATELIC accédant ainsi à un domaine d'expertise complémentaire au sien qui est la télémédecine et les systèmes experts de suivi des patients à domicile.

Une autre participation est prise en décembre 2010 dans la société INTECUM, à hauteur de 49 % du capital social, participation par laquelle PHARMAGEST INTERACTIVE complète son offre à destination des pharmaciens par l'automatisation de la dispensation.

Ces investissements permettent au Groupe PHARMAGEST, directement ou indirectement, de proposer de nouveaux services à ses pharmacies clientes, mais également à celles équipées de certaines solutions informatiques concurrentes, soit à minima 90 % du marché français ciblé. Ces services pourront également être exportés en Belgique et au Luxembourg ainsi que sur d'autres marchés européens.

La valeur globale des investissements réalisés en 2010 est inférieure à 20 % des actifs au bilan et à ce titre les valeurs restent non significatives.

5.2.2 Description des principaux investissements réalisés depuis le 31 décembre 2010

Le Conseil d'Administration a autorisé la souscription par PHARMAGEST INTERACTIVE à une augmentation du capital de sa filiale QUALITY FLUX portant sa participation dans le capital de celle-ci à 41,7 % à la date du 09 février 2011.

5.2.3 Description des principaux investissements futurs de la société

Néant.

Néanmoins, le Groupe PHARMAGEST reste à l'écoute d'opportunités, notamment au niveau européen et sur des services aux pharmacies complémentaires à son offre actuelle sur le marché français.

5.3 Communications financières

Politique d'Information

Monsieur Dominique PAUTRAT,
Directeur Général et Membre du Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE est responsable de l'information.
Siège Social : 5, allée de Saint Cloud - 54 600 VILLERS-LÈS-NANCY
Tél. : 03 83 15 95 95
Fax : 03 83 25 64 10



PHARMAGEST INTERACTIVE s'engage à organiser chaque année deux réunions d'information à destination des analystes, investisseurs et journalistes.

Les événements significatifs pourront faire l'objet d'un communiqué de presse.

D'autre part, pendant la durée de validité du présent document, l'acte constitutif, les rapports des Commissaires aux Comptes et les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du présent document, sont disponibles au siège social de l'émetteur.

Les informations financières sont également disponibles sur le site www.pharmagest.com.

La société Gilbert Dupont (établissement teneur de marché) réalise périodiquement des études financières sur PHARMAGEST INTERACTIVE.

PHARMAGEST INTERACTIVE a poursuivi pour cette année le contrat d'animation de son cours de bourse signé le 20 octobre 2003 avec Gilbert Dupont.



6 APERÇU DES ACTIVITÉS

6.1 Principales activités

6.1.1 Informatique pour les officines

Maîtrise des compétences en interne

Pour la pharmacie, le Groupe PHARMAGEST assure la maîtrise complète de l'informatisation d'une officine en tant qu'éditeur de ses propres solutions. Dans ce cadre, ses activités sont structurées autour de :

- L'édition de logiciels : conception, développement, maintenance et évolutions ;
- La diffusion des produits : commercialisation directe par son propre réseau de centres de compétences ;
- L'intégration et la formation : intégration des matériels, logiciels, reprise et gestion des données, formation et assistance des utilisateurs de l'officine ;
- La maintenance : suivi et entretien de l'environnement informatique de l'officine pharmaceutique.

Les prestations comprennent :

- L'étude du parc informatique existant ;
- L'intégration des différents composants logiciels et matériels ;
- Les tests de validation ;
- L'implantation du matériel sur site et des logiciels sur l'ensemble du parc installé (en moyenne 6 postes par pharmacie sur 9 800 du parc PHARMAGEST INTERACTIVE) ;
- La formation des utilisateurs ;
- Le support hotline et la maintenance.

Le développement : cœur de métier du Groupe PHARMAGEST

Les compétences du Groupe PHARMAGEST tant en termes de recherche et développement qu'en termes de connaissance des besoins et des attentes de sa clientèle, se traduisent par :

- L'utilisation directe de l'outil informatique au comptoir de l'officine, en accompagnement de l'utilisateur dans son acte de conseil, de vente, de commande et de gestion ;
- La complexité des fonctionnalités liées à la facturation (paiement direct, tiers payant, mutuelles,...).

Les logiciels doivent répondre à des besoins de base comme la gestion de la facturation, la télétransmission SESAM-Vitale, la gestion et l'optimisation des stocks, la gestion du Dossier Pharmaceutique, les missions conférées aux pharmaciens par la Loi HPST en France, ou le Nouveau Système de Rémunération en Belgique. Ces fonctionnalités de base répondent aux cahiers des charges imposés par l'autorité du GIE SESAM-Vitale et du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens à l'ensemble des acteurs informatiques du marché français ou par Arrêté royal et l'Ordre des Pharmaciens en Belgique.

Les SSII doivent également s'engager, pour leurs clients, dans le développement de nouvelles fonctionnalités dépassant ce simple cadre des évolutions obligatoires et proposer des fonctionnalités nouvelles et valorisantes. Le Groupe PHARMAGEST développe donc des outils innovants et uniques répondant aux besoins de ses clients et anticipant les opportunités de la profession.

Dans un contexte économique de plus en plus difficile pour l'officine, le Groupe PHARMAGEST s'engage à apporter des réponses concrètes au double enjeu de la profession :

- Nouvelles missions du pharmacien ;
- Recherche de nouveaux leviers de rentabilité.

Il propose des outils d'analyse statistique très performants pour soutenir les officines dans leur gestion et leur politique économique ; il met à disposition des campagnes de suivi d'observance pour renforcer le rôle de conseil du pharmacien dans la chaîne de soins et entraîner une nouvelle fidélité du client à son officine (intégrant des communications SMS, messages vocaux ou mails automatisés depuis le logiciel ainsi qu'une application Smartphone) ; il développe un outil de communication sur le lieu de vente et un site Internet pour la pharmacie, avec des liaisons site Internet-pharmacie et une boutique en ligne.

Le Groupe PHARMAGEST a également repensé les approvisionnements directs des pharmacies en proposant une nouvelle gestion des commandes directes intégrant la redescende dans l'applatif des catalogues des principaux fournisseurs, des suivis des marchés



annuels par fournisseur, par gamme de produit, des politiques de prix et de promotions, des utilitaires de suivi des achats, d'alertes de ruptures possibles ou de meilleures conditions chez un autre fournisseur.

Courant 2009, en collaboration avec la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) et les syndicats de pharmaciens, PHARMAGEST INTERACTIVE a été le premier éditeur de Logiciels de Gestion d'Officines à participer à l'expérimentation nationale de la dématérialisation intégrale des ordonnances.

Début 2011, PHARMAGEST INTERACTIVE a obtenu l'agrément du CNDA (Centre National de Dépôts et Agréments) des développements réalisés dans le cadre du cahier de charges 1.40 du GIE SESAM-Vitale apportant deux fonctionnalités majeures : une classification commune des actes médicaux et une normalisation des échanges électroniques avec les organismes d'assurance maladie complémentaires.

6.1.2 Pharmacie Europe

Au 31 décembre 2010, la Pharmacie constitue le cœur de métier du Groupe PHARMAGEST et contribue au chiffre d'affaires du Groupe (IFRS) à hauteur de 87,9 %.

6.1.2.1 La Pharmacie France

La Pharmacie France à elle seule représente 84,8 % du chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST (IFRS).

Son logiciel phare, le LGPI Global Services®, équipe désormais plus de 6 700 officines et devient le 1^{er} logiciel pour officines de France.

Des outils statistiques et de gestion performants et efficaces pour tout type d'officine

Le Groupe PHARMAGEST propose un nouvel outil statistique intuitif et performant, Oracle Business Intelligence intégré dans le module Décisionnel du LGPI Global Services®, pour soutenir les officinaux dans le pilotage de leur officine au travers de tableaux de bord et graphiques clairs et interactifs. Depuis septembre 2009, l'accès à ces statistiques depuis un iPhone® est désormais rendu possible aux pharmaciens raccordés à l'Internet via OffiSecure®.

Un accès Internet sécurisé

A l'ère du numérique où les flux d'information ne cessent de s'accroître en officine et se doivent, par conséquent, d'être sécurisés au maximum, le Groupe PHARMAGEST propose OffiSecure®, un accès Internet professionnel et sécurisé spécialement étudié pour les pharmacies. Depuis 2008, celles-ci ont également la possibilité de bénéficier d'un service professionnel de téléphonie illimitée. Avec 3 800 abonnements souscrits, PHARMAGEST INTERACTIVE équipe désormais près de 40 % de ses clients.

Une solution d'achats groupés

Dans un contexte où les rapprochements entre pharmaciens sont stratégiques et se multiplient, notamment sous forme de groupements ou de S.E.L (Société à exercice libéral), PHARMAGEST INTERACTIVE a créé OffiCentral : un outil idéal pour les pharmacies en recherche de nouvelles sources de rentabilité, afin d'optimiser leurs commandes groupées et d'harmoniser leurs politiques commerciales.

Aujourd'hui, près de 160 groupements et 670 officines utilisent OffiCentral.

Un panel de solutions pour renforcer l'accompagnement et le conseil du patient

Parce que le pharmacien dispose de nombreux atouts pour intervenir dans l'information et l'éducation des patients et que le périmètre de ses missions est amené à évoluer dans le cadre de la loi HPST, le Groupe PHARMAGEST développe des solutions destinées à l'épauler dans son rôle de conseil et de prévention auprès de ses patients. En 2007, PHARMAGEST INTERACTIVE a adhéré au projet du Dossier Pharmaceutique (DP), préconisé par le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens et principalement mis en place dans le but de contrer les risques d'iatrogénie. Ainsi, le Groupe PHARMAGEST a été le premier éditeur de logiciels à relier une officine française à ce réseau informatique national. Fin 2010, le logiciel LGPI Global Services® se plaçait au 1^{er} rang des logiciels équipant des pharmacies reliées au DP et près de 75 % des officines équipées de ce logiciel y sont aujourd'hui reliées.

Dans une même démarche de proximité des pharmaciens avec leurs patients, PHARMAGEST INTERACTIVE a développé des outils informatiques adéquats répondant aux besoins de la profession :

- Les Services Communicants permettent d'accompagner les patients atteints de maladies chroniques, d'optimiser le suivi de leur traitement et d'en améliorer l'observance. En effet, le pharmacien peut programmer l'envoi automatique de SMS, e-mail ou messages vocaux pour signaler à ses patients la nécessité de renouveler un traitement ou une ordonnance ainsi que la disponibilité en officine de produits dus ou commandés et de matériel médical réservé ;
- MaPharmacieMobile® : cette application Smartphone gratuite disponible sur iPhone® et Android permet au pharmacien d'offrir aux patients des services de proximité particulièrement utiles au quotidien et de les accompagner à tout moment, surtout dans un contexte de mobilité grandissante. En effet, les patients peuvent non seulement situer la pharmacie



ouverte la plus proche grâce à la technologie GPS, mais également envoyer une photo d'ordonnance directement en sortant du cabinet du médecin ou bénéficiaire d'un suivi des traitements (le patient peut enregistrer ses prises à chaque réception d'une alerte et le pharmacien recevant sur son logiciel les informations peut suivre l'observance et sensibiliser le patient).

Un outil de communication dynamique sur le lieu de vente

Depuis 2007, le Groupe PHARMAGEST propose OffiMédia®, un système de communication permettant aux officines d'animer leur point de vente et d'informer la clientèle. De plus, cette solution suscite les demandes de conseil et les achats d'impulsion via la diffusion de messages sur des écrans positionnés aux emplacements incontournables de l'espace de vente. Au-delà de la communication classique diffusée sur l'espace de vente, OffiMédia® permet de diffuser des messages ciblés, au niveau du comptoir de vente, en fonction du patient pris en charge et des stocks de l'officine, et ce grâce à sa liaison avec le logiciel de gestion du pharmacien (LGPI Global Services®). Cet outil analyse les données du patient et la délivrance de médicaments pour proposer des messages adaptés. La pertinence et la cohérence du conseil sont ainsi assurées.

En 2010, le Groupe PHARMAGEST innove de nouveau en proposant :

- L'affichage du « Total à Payer » sur les écrans OffiMédia® au comptoir permettant aux pharmaciens de répondre aux obligations légales en matière d'affichage des prix ;
- La fonctionnalité OffiMédiaPrint, permettant d'imprimer les fiches produit diffusées sur écran et ainsi de jouer sur le rappel visuel.

Aujourd'hui, plus de 1 600 pharmacies sont équipées d'une solution de communication par l'écran du Groupe PHARMAGEST.

Un site Internet dédié à chaque officine

A l'heure où Internet est incontestablement devenu l'outil de communication et d'information privilégié des Français, le Groupe PHARMAGEST propose Pharmattitude®, le site web du pharmacien. Par le biais d'un espace personnalisé, les pharmacies peuvent garder contact avec leurs patients et communiquer sur leurs horaires, proposer des réservations de produits en ligne et dispenser des conseils : la garantie de demeurer un interlocuteur santé de référence. Depuis juin 2009, un module de boutique en ligne permet aux pharmaciens équipés de prolonger leur officine réelle en officine virtuelle et d'ouvrir leur catalogue de produits de parapharmacie et de conseil aux internautes.

Un programme de fidélisation dédié aux clients finaux des officines

Parmi la panoplie de services proposée par le Groupe PHARMAGEST auprès des officines, en 2009 le Groupe a acquis la branche d'activité « Gold Partner's Card » auprès de la société Viseopharma spécialisée dans un programme de fidélisation dédié aux clients finaux de l'officine.

Désormais cette entité économique dénommée VIP PHARMA commercialise son programme de fidélisation auprès des groupements d'officines de petite, moyenne ou grande importance ainsi qu'aux pharmaciens indépendants en s'adaptant aux contraintes de ces marchés.

Un nouveau marché : la robotisation d'officines

En décembre 2010, PHARMAGEST INTERACTIVE a pris une participation dans la société startup INTECUM et propose désormais une activité de robotisation d'officines et de dispensation de médicaments sur le lieu de vente. Le robot « Sellen » révolutionne le monde des robots de pharmacie par ses avantages :

- Il s'agit d'un « robot-comptoir » permettant un gain de place important, étant donné qu'il est placé au cœur de l'officine ;
- Positionnement de prix inférieur aux solutions actuellement sur le marché ;
- Standardisation mécanique et modulable ;
- Il permet à l'équipe officinale de dispenser du conseil auprès du patient au lieu de chercher des médicaments dans des tiroirs.

Actuellement au stade de prototype, la commercialisation du produit débutera au 2nd semestre 2011.

Une solution de financement des équipements

Depuis mai 2010, le Groupe PHARMAGEST, à travers une prise de participation de 35 % du capital de la société HEALTHLEASE France, propose aux pharmaciens un catalogue de services de financement de leurs équipements informatiques et/ou autres biens professionnels.



6.1.2.2 La Pharmacie en Belgique et au Luxembourg

La Pharmacie BeLux représente 3,1 % du chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST (IFRS).

Une offre en parfaite adéquation avec les besoins du pharmacien belge

Innovante sur le marché belge, l'offre SABCO se décline en une gamme de 3 logiciels adaptés à toutes les officines et disponibles dans les deux langues majoritaires du pays, le français et le néerlandais :

- Le Logiciel **SABCO® New** : un outil alliant efficacité et rapidité pour l'exercice du métier de pharmacien au quotidien ;
- Le Logiciel **SABCO® Optimum** : un panel de solutions complémentaires pour conseiller au mieux les patients et les accompagner dans le suivi de leur traitement ;
- Le Logiciel **SABCO® Ultimate** : un allié performant complet pour le management de l'officine, et en particulier la gestion dynamique des stocks, l'aide à la prise de décision, les commandes groupées facilitées ainsi qu'un support au rôle de professionnel de santé du pharmacien et un outil de communication vers le patient.

Au-delà du marché de renouvellement des clients SABCO, l'offre ainsi structurée, a permis une conquête de nouveaux clients en 2010, notamment sur la partie néerlandophone (Flandre) du pays où SABCO détient 6 % de parts de marché par rapport aux 12 % de parts de marché de SABCO sur la totalité de la Belgique (*Source : SABCO*).

À travers son logiciel phare, SABCO® Ultimate (équivalent du LGPI Global Services®), qui a conquis plus de 50 nouveaux clients en 2010, la société mise sur une solution en parfaite adéquation avec les besoins du pharmacien belge d'aujourd'hui, à la fois expert santé et chef d'entreprise. Cette « double casquette » constitue la voie choisie par la profession pour rebondir face aux tendances actuelles du marché de la santé : hausse des coûts fixes et variables, baisse des marges, baisse de la fréquentation des officines au profit des parapharmacies, diminution du panier moyen, etc.

Pour contrer ces obstacles, SABCO® Ultimate constitue un outil performant incontournable permettant d'associer, dans un environnement ergonomique, le renfort de l'accompagnement des patients et l'optimisation de la gestion de l'officine. Comptant également sur l'utilisation exclusive de la technologie d'Oracle Business Intelligence pour réaliser des statistiques performantes et des tableaux de bord intelligents sur l'ensemble des données-clés de l'officine, SABCO® Ultimate confirme sa longueur d'avance par rapport aux autres logiciels de gestion : une solution permettant aux pharmaciens de renforcer leur pouvoir de décision et de négociation tout en appuyant leur rôle d'expert santé de référence auprès de leurs patients.

Les équipes de SABCO ne cessent de faire évoluer SABCO® Ultimate afin de continuer à anticiper le marché en proposant, dans sa version 2, un nouveau module de location de matériel médical, une nouvelle gestion des promotions, le lien avec les balances électroniques, et une nouvelle fonctionnalité fortement plébiscitée par les pharmaciens belges, permettant de favoriser la liaison avec les Home (maisons de repos et de soins). Ce module inclut la gestion électronique des commandes et factures entre le Home et l'officine, et permettra avant l'été 2011, le transfert automatisé du schéma de médication (prescription) des patients du Home vers sa pharmacie référente, avec possibilité de déconditionnement et blistérisation automatisée des médicaments, et hébergement direct à l'officine du stock des médicaments de chaque patient du Home.

Par ailleurs, les équipes du développement France et Belgique collaborent étroitement à l'adaptation des solutions satellites (OffiCentral, OffiMedia®, etc.) élaborées par le Groupe PHARMAGEST aux logiciels de SABCO afin de pouvoir proposer une offre complète aux pharmaciens belges et luxembourgeois.

SABCO, un acteur de l'informatique officinale désormais reconnu

En février 2010, SABCO a été reconnue comme expert de l'informatique officinale en étant sélectionnée comme partenaire privilégié pour contribuer à la mise en œuvre du vaste projet de prescription électronique « Recip-e ». SABCO est l'une des 2 seules sociétés éditrices de logiciels élues pour travailler sur le projet pilote en collaboration avec d'autres acteurs d'envergure internationale. La prescription électronique présente plusieurs avantages pour le grand public : un plus grand confort pour le patient, des gains en efficacité, une diminution des coûts grâce à la simplification et la diminution des risques de mauvaise lecture et des prescriptions falsifiées. Plus de 100 millions de prescriptions médicales sont délivrées chaque année en Belgique.

Pour le secteur médical et officinal, la prescription électronique est devenue indispensable sachant que le nombre de consultations médicales, et donc le nombre de prescriptions, va considérablement augmenter ces 30 prochaines années en raison du vieillissement de la population.

D'ici fin 2011 - début 2012, la Belgique devrait rejoindre le peloton des pays européens qui ont déjà validé la dématérialisation des ordonnances.

SABCO s'inscrit donc dans une grande avancée qui profitera à tous, patients et professionnels de santé, tant au niveau de la protection écologique et du développement durable que dans la sécurisation et l'optimisation de la prescription de traitements.



Au Luxembourg

Au Grand-Duché du Luxembourg, siège historique de la société, SABCO confirme sa place de leader en 2010 avec 41 % de parts de marché dans le secteur de l'informatique officinale grâce à son logiciel phare Officine 2. Fortement démarqué de ses concurrents, Officine 2 est le seul logiciel permettant aux pharmaciens luxembourgeois de gérer efficacement leurs préparations magistrales, leurs commandes directes et la facturation des vétérinaires. Officine 2 propose également en exclusivité l'accès à un portail d'information et à la base de données Delphi Care, la possibilité d'interfacer un robot, le scan de documents, l'envoi de SMS ou encore l'interfaçage avec des étiquettes électroniques.

Courant 2010, les équipes de R&D du Grand-Duché y ont intégré de nombreuses nouveautés comme, à titre d'exemple, la création de ventes associées en cours de délivrance ou la gestion des réductions accordées dans le cadre de certains programmes de fidélité. Avec la prochaine intégration d'un nouveau module de gestion dynamique des stocks et l'interfaçage avec un terminal d'inventaire portatif wifi, Officine 2 devrait permettre à SABCO de conquérir de nouvelles parts de marché en 2011 sur le territoire luxembourgeois.

6.1.3 PHARMAGEST INTERACTIVE partenaire de l'industrie pharmaceutique

La contribution de l'Activité Laboratoires au chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST (IFRS) est de 9,8 %.

Expert de la pharmacie depuis plus de vingt ans, le Groupe PHARMAGEST est l'interlocuteur de choix des laboratoires qui souhaitent développer un marketing orienté client. Avec plus de 10 000 officines (en France, Belgique et Luxembourg) équipées des solutions informatiques du Groupe PHARMAGEST, il s'adresse à plus de 50 000 professionnels de santé utilisateurs de ses solutions et à travers eux, à 2 millions de patients par jour (*Source : INSEE*) et s'impose comme un leader sur le marché de l'informatique officinale, en développant des solutions enrichissantes pour les différents acteurs du circuit officinal. En créant des ponts inédits entre les laboratoires et les officines et en développant des liens multidimensionnels dans leur intérêt commun, PHARMAGEST INTERACTIVE s'impose comme le partenaire incontournable des acteurs du circuit pharmaceutique.

Outil de communication, de formation, et d'information

Le LGPI Global Services® est un vecteur d'information au même titre qu'un média traditionnel par le biais duquel le laboratoire annonceur s'adresse à une cible captive et profilée : l'équipe officinale. PHARMAGEST INTERACTIVE a participé à la mise en valeur des officines dans la stratégie des laboratoires en orientant leur message et leur centre d'intérêt vers le point de vente, en dehors du canal historique des médecins.

PHARMAGEST INTERACTIVE a développé des process permettant aux laboratoires de former et d'informer les équipes officinales à travers leur outil de travail quotidien, notamment à travers des espaces dédiés à la communication. Le laboratoire peut ainsi pousser de l'information sur ses nouveautés « produits », sur les spécificités de ses médicaments, sur ses promotions, etc. Le laboratoire valorise ainsi son image auprès des pharmaciens en leur mettant à disposition des informations « métier » nécessaires au bon exercice de leur activité. Le LGPI Global Services® agit comme un outil de renforcement de notoriété et de fidélisation du point de vente.

Média d'impact, le LGPI Global Services® permet également aux laboratoires de présenter et de proposer ses produits au moment opportun de la vente, notamment dans une démarche de produit associé à la prescription initiale ou d'information contextuelle. Ces process permettent de stimuler les ventes et d'augmenter le panier moyen en officine.

Des programmes d'accompagnement des patients

Les conséquences d'un mauvais suivi d'observance engendrent des risques au niveau sanitaire pour le patient et des pertes financières pour le pharmacien et le laboratoire. En agissant sur l'information et la formation du patient, il a été observé que le traitement était mieux respecté et que l'engagement du patient vis-à-vis de sa pathologie devenait plus fort. PHARMAGEST INTERACTIVE développe des services pour les laboratoires et les pharmaciens visant à travailler sur une démarche éducative du patient, par le biais de fiches d'informations et de conseils profilées et évolutives. Les résultats des campagnes d'observance soulignent une augmentation du nombre de boîtes vendues par patient, une fidélisation du patient à son officine et une augmentation consécutive du chiffre d'affaires de chacun des acteurs économiques.

Des campagnes de communication grand public

La communication par l'écran sur le lieu de vente, complémentaire aux autres canaux de promotion, est indispensable pour capter l'attention des clients au moment le plus propice à déclencher un acte d'achat. Les officines se servent du fort potentiel des écrans pour moderniser leur image, dynamiser leur espace de vente et favoriser l'achat. PHARMAGEST INTERACTIVE, via sa nouvelle activité publicitaire, propose aux pharmaciens la location de leurs espaces audiovisuels pour le compte de laboratoires pharmaceutiques et laboratoires dermo-cosmétiques. Ce service de publicité permet aux partenaires annonceurs de diffuser des messages contextuels et ciblés d'information ou promotionnels, de mettre en scène leurs produits dans l'espace de vente et de capter la clientèle de l'officine.

Gestion du capital patient

Les laboratoires sont passés d'un marketing produit à un marketing relationnel. Les enquêtes diffusées au sein même du système d'information du pharmacien sont un levier pour appréhender les attitudes et pratiques des patients. Connaître le contexte de prescription de l'un ou plusieurs de ses produits, collecter des informations « produits » (pharmacovigilance) et collecter des données



comportementales leur permet d'adopter de nouvelles stratégies promotionnelles et d'ajuster l'information à diffuser.

Gestion des flux commerciaux

La commande directe informatisée proposée par PHARMAGEST INTERACTIVE vient en complément de l'action des équipes de vente du laboratoire et renforce les relations entre le laboratoire et l'officine. Le pharmacien accède au catalogue des produits du laboratoire, régulièrement actualisé dans son outil de travail, et peut passer ses commandes directes aux laboratoires via Internet. La commande directe, en remplacement total ou partiel des commandes passées par fax ou par téléphone, est soumise à des contrôles de conformité qui apportent plus d'efficacité au niveau de la gestion du pharmacien et du laboratoire. La commande directe permet de réduire des coûts logistiques et administratifs tout en augmentant les marges. Ce modèle est un process supplémentaire de stratégie gagnant / gagnant entre le pharmacien et le laboratoire.

Acteur de Santé publique

À travers la mise en place d'observatoires santé ou d'enquêtes de prévention et de dépistage, PHARMAGEST INTERACTIVE démontre son expertise en la matière ainsi que sa capacité à mobiliser les équipes officielles. Ainsi a pu être réalisé un observatoire Grippe A ou encore des opérations de dépistage et prévention à l'occasion de la Journée sans tabac du 31 mai 2010 ou du diabète en novembre 2010. Grâce à l'intégration de formulaires interactifs faciles à utiliser dans le LGPI Global Services®, les taux de réponse sont significatifs (près de 1 000 officines se sont mobilisées sur ces deux dernières opérations).

6.1.4 Informatique pour les EHPADs et Accueils de Jour

L'activité Maisons de Retraite contribue au chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST (IFRS) à hauteur de 2,3 %.

MALTA INFORMATIQUE, éditeur de logiciels spécialisés dans le domaine des EHPADs (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et Accueils de Jour, se caractérise par une très forte expertise en suivi thérapeutique et des soins des résidents en proposant une suite logicielle intégrée et modulaire cœur de métier permettant d'apporter une réponse efficace et différenciatrice dans le cadre de l'évolution du secteur médico-légal.

Au travers de son application TITAN, qui constitue la seule solution du marché capable de proposer un circuit du médicament complet pour EHPADs, il est proposé différents modules permettant :

- La gestion des admissions et l'administration des résidents ;
- La facturation, le suivi des encaissements et la comptabilisation ;
- Le suivi des soins ;
- Le suivi des animations ;
- La gestion de l'intendance ;
- Le planning du personnel ;
- La traçabilité par code barre ;
- La gestion de la qualité.

L'investissement en R&D est une constante forte dans l'activité de MALTA INFORMATIQUE et l'ensemble des modules bénéficie régulièrement de nombreuses évolutions métier.

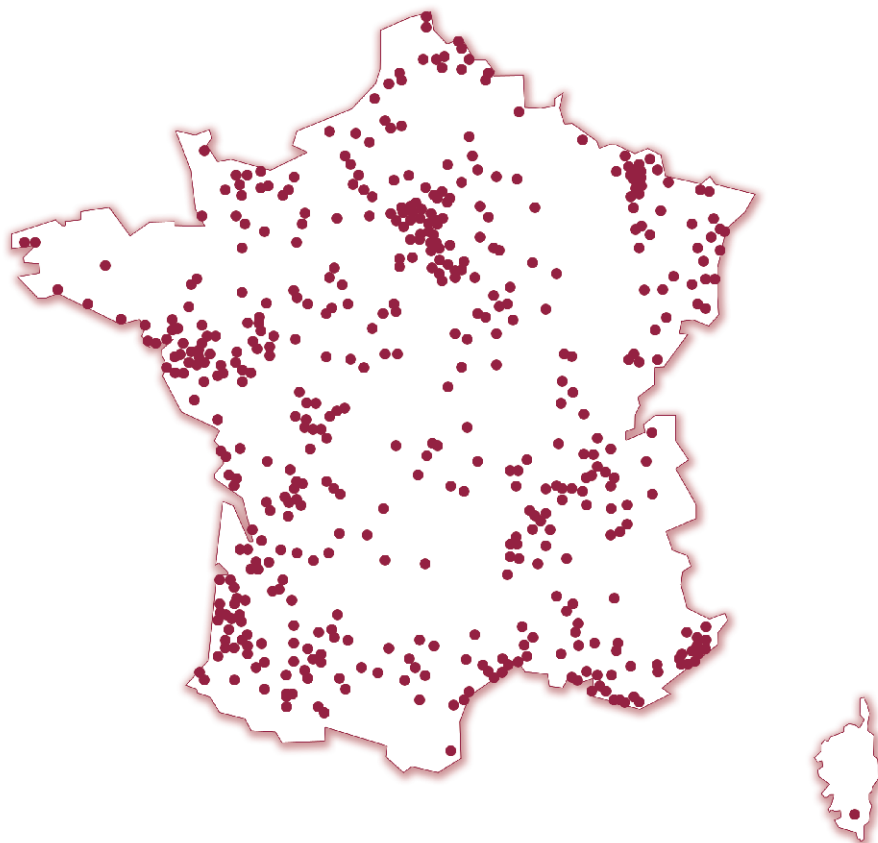
Ainsi, l'offre produit s'est enrichie :

- D'un nouveau module de validation pharmaceutique destiné aux pharmaciens ;
- De l'intégration aboutie des codes barres TITAN ZAPETTE sur les sachets dose des robots de reconditionnement.

Avec l'acquisition en 2009 du fond commercial de la société AZUR Software, la société MALTA INFORMATIQUE équipe aujourd'hui 900 établissements sur l'ensemble du territoire français et devient ainsi leader en solutions logicielles pour EHPAD (*Source : MALTA INFORMATIQUE*).



Répartition des 900 établissements équipés de solutions MALTA INFORMATIQUE :



6.2 Principaux marchés

6.2.1 Le marché en France

Présentation générale des officines

Au 1^{er} janvier 2010, on dénombre 22 386* officines en Métropole (et 604 dans les DOM), soit une baisse de 0,33 % du nombre d'officines. Elles sont globalement bien équipées en matériel informatique : en moyenne, 5 postes par officine*.

* Source : Ordre des Pharmaciens.

Bilan de l'activité 2010 - En K€**	2010	2009	Évolution
Chiffre d'affaires moyen HT	1 589,3	1 567,9	+ 1,4 %
Marge moyenne HT en valeur	454,7	442,1	+ 2,9 %
Charges de personnel	160,8	158,3	+ 1,6 %
Rentabilité	218,7	208,0	+ 5,1 %

La progression significative de la marge en valeur ainsi que la maîtrise des principaux postes de frais, et notamment des frais de personnel salarié, amènent à un niveau d'appréciation de la performance commerciale et de gestion en valeur de + 5,1 % sur 2010 par rapport à 2009.

** Source : KPMG.

La rémunération des officinaux sur les médicaments remboursables (hors génériques non soumis à TFR (Tarif Forfaitaire de Responsabilité)) est fixée par arrêté et se décompose en deux dispositifs réglementaires : la marge dégressive et les remises. L'arrêté du 03 mars 2008 modifie les marges de distribution des grossistes.



La marge des officinaux est égale à***:

- 26,1 % du PFHT (Prix Fabricant Hors Taxes) jusqu'à 22,90 €,
- 10 % entre 22,90 et 150 € et,
- 6 % au-delà,
- Auquel s'ajoute un forfait par boîte de 0,53 €.

Les remises accordées aux pharmaciens par les grossistes-répartiteurs ou les laboratoires sont **plafonnées à 2,5 %** du prix de vente aux pharmaciens pour les médicaments remboursables non génériques et à **17 %** du PFHT (Prix Fabricant Hors Taxes) pour les médicaments génériques et les princeps sous TFR. Le **taux de TVA** appliqué sur les médicaments remboursables est égal à **2,1 %**. ***

La décomposition*** du prix du médicament remboursable :

	2009	2008
Pour l'industrie	68,2 %	67,6 %
Pour l'officine	24,8 %	23,3 %
Pour les grossistes-répartiteurs	1,8 %	2,5 %
Pour l'État	5,2 %	6,6 %

*** Source : LEEM.

L'évolution du réseau officinal s'inscrit dans un contexte politique et réglementaire en plein bouleversement :

- Loi HPST et définition du nouveau rôle du pharmacien ;
- Mise en place du libre accès ;
- Débat sur le nombre optimal de pharmacies ;
- Réflexions sur la prescription officinale ;
- Dégradation de l'économie d'officine ;
- Négociation en cours sur la marge ;
- Mise en place d'une rémunération mixte alliant marge commerciale et acte pharmaceutique, etc.

6.2.2 Le marché en BeLux

En novembre 2009, il y avait **en Belgique** 5 229 pharmacies ouvertes au public, soit en moyenne une pharmacie pour 2 040 habitants, contre 5 174 en 2008, avec la répartition géographique suivante :

- Flandre : 52 % ;
- Wallonie : 36 % ;
- Bruxelles : 12 %.

Source : Service du cadastre des officines de l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Dans un contexte économique difficile, les associations représentatives des pharmaciens en Belgique, l'APB et l'Ophaco ont négocié avec le gouvernement un Nouveau Système de Rémunération (NSR), entré en vigueur le 1er avril 2010, afin de contrer :

- Une baisse des marges des médicaments remboursables et des grands conditionnements ;
- La stagnation du montant global des marges compte tenu des baisses des prix et des volumes de ventes ;

et de prendre en charge la fonction de conseil / accompagnement du patient par le pharmacien.

Le NSR est composé d'un honoraire qui rémunère les activités liées aux soins pharmaceutiques et représente 77,3 % des revenus du pharmacien (73,2 % des revenus pour la délivrance et 4,1 % pour les honoraires complémentaires) et d'une marge économique sur le produit pharmaceutique (19,9 %). Les 2,7 % restants concernent des spécialités dont le tarif n'entre pas dans le cadre du NSR. Cette marge, qui est couplée au prix ex-usine du médicament, doit servir à couvrir les frais d'exploitation de l'officine. Entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2010, les pharmaciens belges ont gagné 15,4 M€ supplémentaires par rapport à l'ancien système de rémunération, soit une moyenne de 3 000 € par officine.

Contrairement à la France, l'installation d'officines dans les centres commerciaux est interdite en Belgique.

D'autre part, la Belgique n'impose pas que le propriétaire d'une pharmacie d'officine soit un pharmacien.

Un titulaire d'officine qui est acté comme personne physique peut être propriétaire de plusieurs officines. Le gérant d'une officine doit toutefois être obligatoirement un pharmacien diplômé dans ce cas.

13 % environ des pharmacies appartiennent à une chaîne de Pharmacie comme LLOYDS ou MULTIPHARMA.



Les Pharmacies belges réalisent un chiffre d'affaires inférieur d'environ un tiers de la moyenne française. La répartition du chiffre d'affaires est en général de :

- 75 % Médicaments remboursables ;
- 15 % Médicaments OTC ;
- 10 % Médicaments non remboursables sous prescription médicale.

Source : UPHOC -UNION PHARMACEUTIQUE DU HAINAUT OCCIDENTAL ET CENTRAL.

Au Luxembourg, en 2010, le nombre de pharmacies ouvertes au public est de 91, dont 23 concessions privées et 68 concessions d'État (*Source : Ministère de la Santé*).

Le marché des pharmacies est contraint par d'importantes barrières à l'entrée, ce qui limite la concurrence. Le nombre de pharmacies est strictement encadré, étant limité à 1 pharmacie pour 5 000 habitants (*Source : OCDE*).

Une officine est gérée par un pharmacien titulaire qui exerce une profession libérale. Il existe deux possibilités d'obtenir une concession de pharmacie :

- Soit le pharmacien pose sa candidature pour l'attribution d'une concession d'État. C'est le cas pour les 2/3 des pharmacies. La candidature est classée sur une liste en fonction des années de travail effectuées, de l'ancienneté du diplôme et du nombre d'années d'études ;
- Soit il achète une concession privée, ce qui exige des fonds importants.

Le Ministère de la Santé, dans son Programme Gouvernemental du 29 juillet 2009, prévoit de renforcer le rôle de conseil du pharmacien et de lui permettre de procéder à des substitutions. Le réseau des pharmacies sera renforcé et la procédure d'attribution de concession pour pharmacie doit être révisée afin d'améliorer la couverture du territoire dans un intérêt de santé public.

Aussi, le Gouvernement poursuivra la mise en place d'un plan national « e-santé » ainsi que d'un dossier patient électronique.

6.2.3 Le marché des EHPAD et Accueils de Jour en France

Le marché est composé de plus de 10 000 structures d'hébergements de personnes âgées en France*, dont 75 % sont des maisons de retraites, EHPAD ou USLD (Unité de Soins de Longue Durée), et 25 % sont des foyers logements pour personnes non dépendantes.

**Source : MALTA INFORMATIQUE.*

Le marché est en progression constante compte tenu des besoins en places d'hébergement liés au vieillissement de la population française. Dans un horizon à 20 ans, le nombre de structures pourrait doubler.

Les structures d'hébergement ont connu différentes réformes importantes depuis 2002-2003 avec l'apparition des premières conventions tripartites (EHPAD/DASS puis ARS/CONSEIL GÉNÉRAL) puis la réintégration des dispositifs médicaux en 2008 dans leur budget de fonctionnement sans compter l'intégration du médicament prévue début 2013.

Toutes ces évolutions amènent le marché à s'équiper de logiciels spécialisés et de bons niveaux. Nous pouvons considérer qu'aujourd'hui à peine 50 % des structures sont équipées de solutions complètes*.

**Source : MALTA INFORMATIQUE.*

6.3 Événements exceptionnels ayant influencés les activités

Néant.

6.4 Dépendance à l'égard de brevets, licences, contrats ou procédés de fabrication

La société a procédé à une revue de ces risques qui sont inventoriés et présentés dans le rapport de gestion (pages 111 à 115).



6.5 Concurrence

6.5.1 Sur le marché de la Pharmacie en France

Deux principaux acteurs se partagent le marché :

- Le Groupe PHARMAGEST avec 43,5 % du marché ;
- Le Groupe CEGEDIM avec sa filiale ALLIADIS avec 32 % de parts de marché.

Le LGPI Global Services® est le premier, et encore le seul, logiciel à avoir revu entièrement ses fondements technologiques.

« Il est réellement le produit qui répond à la demande du pharmacien qui attend une solution adaptée à son métier tout en intégrant et facilitant l'accès aux nouvelles technologies et à leurs apports. Cette richesse de fonctionnalités qui adressent le coeur de son métier lui permet d'apporter plus de valeur ajoutée à ses clients et d'améliorer la fidélité.»***

*** Étude Capgemini disponible au siège de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Groupe	Société	Logiciel	Clients utilisateurs	Total utilisateurs Groupe	Part de marché
CEGEDIM	Alliadis / Data Conseil / Servilog	Alliance Plus / Premium	7 100	7 100	32 %
ASTERA	Isipharm	Winpresto / LEO	1 000	1 000	4,5 %
INDEPENDANT	Every's	Winpharma	2 000	2 000	9 %
EURALLIANCE	ASP Line	Périphar	1 100	1 100	5 %
PHARMAGEST	PHARMAGEST INTERACTIVE	Logiciels "Nouvelle Génération" - LGPI Global Services®, SYNCHRO	6 700	9 800	43,5 %
DIVERS			1 990	1 990	6 %

Source : PHARMAGEST INTERACTIVE.

6.5.2 Sur le marché des officines en Belgique et au Luxembourg

EN BELGIQUE

Société	Logiciel	Clients utilisateurs	Part de marché
CORILUS	4 logiciels différents	2 100	41 %
PHARMAD	Pharmad	1 300	25 %
SABCO	SABCO® Ultimate, New et Optimum	625	12 %
OFFICIAL	Official	280	5 %
AUTRES		875	17 %

Source : SABCO.

AU LUXEMBOURG

Société	Logiciel	Clients utilisateurs	Part de marché
SABCO	OFFICINE 1 / OFFICINE 2	37	41 %
PROPHALUX	PHARMASOFT	27	30 %
MULTIDATA	PHARMA2000	24	26 %
AUTRES		3	3 %

Source : SABCO.



6.5.3 Sur le marché de l'informatique des EHPAD et Accueils de Jour

Les fournisseurs historiques de ce marché proviennent :

- Soit de l'informatique de gestion des associations médico-sociales, ce qui rend leur offre, lorsqu'elle existe, peu experte dans le domaine de la gestion des soins et souvent peu intégré ;
- Soit de modules spécialisés en soin ou en facturation, trop monolithique et ayant subis des évolutions successives et peu intégrés les uns aux autres.

Ceci bien souvent avec des outils de développements qui manquent de modernité (pas de diffusions automatiques des mises à jour logicielles, ergonomie ancienne, etc...).

6.6 Organisation commerciale et marketing

6.6.1 Sur le marché de l'activité Pharmacie France

La diffusion et la commercialisation des produits du Groupe PHARMAGEST sont assurées par 27 centres de compétences en France et 4 dans les DOM, regroupant au total 79 commerciaux.

Les centres de compétences sont répartis dans 8 grandes régions plus les DOM. Chaque centre dispose de son autonomie commerciale et technique au travers d'une équipe dirigée par un Directeur Régional. Ce dernier veille à la réalisation des budgets, à l'application des procédures techniques, et à la satisfaction de la clientèle. Le centre de compétences est chargé de dupliquer sur la région la politique commerciale établie par la Direction Commerciale de PHARMAGEST INTERACTIVE.





L'équipe commerciale, sous la direction d'un Directeur Commercial et de 8 Directeurs Régionaux, épaulés par les Responsables Commerciaux d'Agence, est ainsi chargée de relayer la communication nationale par des actions terrain (prospection, mailing, phoning, visites...).

Ces actions sont complétées par les évolutions technologiques des produits de PHARMAGEST INTERACTIVE, au travers du LGPI Global Services® par la diffusion d'informations directes et quotidiennes sur l'outil informatique du pharmacien devenant une solution communicante et fidélisante.

Enfin, l'organisation commerciale du Groupe PHARMAGEST a pour avantage de disposer au niveau national d'un maillage étroit de ses agences et de ses forces terrain représentées par les techniciens, les formateurs et les commerciaux.

La Direction Marketing construit les outils de promotion et les messages de communication pour une diffusion nationale au travers de divers supports. Elle organise également la présence du Groupe PHARMAGEST lors des événements suivants : salon PHARMAGORA (plus de 25 000 visiteurs et 400 exposants), les Universités régionales PHARMAGEST INTERACTIVE régionales, des séminaires clients, et mène diverses actions régionales de présentation et promotion des produits et services de son offre globale.

De plus, elle accompagne étroitement le Service R&D dans les cahiers des charges et les études de nouvelles fonctionnalités ou améliorations des produits. Elle est en contact régulier et étroit avec les clients utilisateurs et le Service Clients dans le cadre d'une recherche permanente de l'amélioration de l'offre produits / services.

La Direction du Service Clients met en œuvre, déploie et contrôle les process d'installation, de maintenance et de formation vers l'ensemble des collaborateurs techniciens et formateurs répartis en région ainsi que vers les équipes de l'Assistance Téléphonique Centralisée. Elle est relayée en région par des Responsables Régionaux du Service Clients, placés sous l'autorité du Directeur Régional.

Le Club Partenaires Stanislas, composé de pharmaciens clients, coopère aux études de faisabilité, à la réalisation de cahiers des charges, aux tests des nouveautés et mène également une réflexion sur l'avenir de la profession.

6.6.2 Sur le marché de l'activité Pharmacie en Belgique et au Luxembourg

En 2010, SABCO a finalisé la restructuration de son organisation, afin de déployer les process du Groupe PHARMAGEST en matière d'outil de reporting, de helpdesk et d'organisation des services commerciaux, services clients et assistance suivant les modèles éprouvés du Groupe PHARMAGEST.

Ces process garantissent une vision de l'activité Belgique et Luxembourg au sein du Groupe PHARMAGEST suivant les mêmes modèles que pour les agences et grandes régions de France, tout en respectant les spécificités et l'autonomie requises pour une implantation pérenne au sein de ces 2 pays voisins.

La R&D (Recherche & Développement) BeLux, en coopération avec la R&D France, a procédé à l'adaptation d'options logicielles issues du LGPI Global Services® et compatibles avec les marchés belges et luxembourgeois. Ainsi SABCO a mis l'accent sur le développement d'une offre complète et high tech, en phase avec les besoins de l'ensemble des pharmaciens belges et luxembourgeois, dans le respect de l'actualité normative et législative du secteur pharmaceutique.

Innovante sur le marché belge, l'offre SABCO se décline à présent en une gamme de 3 logiciels adaptés à toutes les officines et disponible dans les deux langues majoritaires du pays :

- Le Logiciel SABCO® New : un outil alliant efficacité et rapidité pour l'exercice du métier de pharmacien au quotidien ;
- Le Logiciel SABCO® Optimum : un panel de solutions complémentaires pour conseiller au mieux les patients et les accompagner dans le suivi de leur traitement ;
- Le Logiciel SABCO® Ultimate : un allié performant et complet pour le management de l'officine, et en particulier la gestion dynamique des stocks, l'aide à la prise de décision, les commandes groupées facilitées ainsi qu'un support au rôle de professionnel de santé du pharmacien et un outil de communication vers le patient.

Au-delà du marché de renouvellement des clients SABCO, l'offre ainsi structurée a permis une conquête de nouveaux clients en 2010 sur la partie néerlandophone (Flandre) du pays où SABCO ne détient que 6 % de parts de marché par rapport aux 12 % de parts de marché de SABCO sur la totalité de la Belgique.

Une structuration et un renforcement des équipes ont eu lieu tout au long de l'année 2010, afin de disposer d'une proximité plus importante en Flandre, à travers l'ouverture d'une agence dans la région de Gand, et l'embauche de techniciens, formateurs et commerciaux néerlandophones ainsi que francophones.



Au Grand-Duché du Luxembourg, siège historique de la société, SABCO a confirmé sa place de leader en 2010 avec 41 % de part de marché dans le secteur de l'informatique officinale. Dans un contexte géographique particulier notamment où une industrie pharmaceutique nationale ne s'est jamais implantée, SABCO a su tirer son épingle du jeu grâce à son logiciel phare Officine 2. Fortement démarqué de ses concurrents, Officine 2 est le seul logiciel permettant aux pharmaciens luxembourgeois de gérer leurs préparations magistrales, leurs commandes directes et la facturation des vétérinaires. Les équipes commerciales belges couvrent également le territoire du Grand-Duché.

6.6.3 Sur le marché de l'activité Laboratoires

L'organisation commerciale de cette activité intègre une équipe de 8 personnes, sous la responsabilité du Directeur de l'Activité Laboratoires, qui se décompose notamment en un département contenu et ligne éditoriale dirigé par un pharmacien, un département commercial avec un ingénieur commercial et une assistante marketing, un département technique, responsable des infrastructures informatiques, et une chargée de clientèle OffiDirect.

6.6.4 Sur le marché de l'informatique pour Maisons de Retraite

L'équipe de MALTA INFORMATIQUE est composée d'une vingtaine de collaborateurs experts dans la connaissance des EHPAD répartis dans cinq régions : Sud-Ouest, Sud-Est, Grand-Ouest, Grand-Est et Ile de France.

Cette répartition géographique permet d'être proche des 900 clients afin d'assurer un suivi personnalisé de proximité.

MALTA INFORMATIQUE s'est assurée des services d'un Responsable Service Clients, permettant de renforcer le niveau de qualité des services et des logiciels et d'apporter un suivi précis dans le déploiement des projets.

L'année 2010 aura permis de finaliser la grande majorité des migrations des clients équipés des solutions anciennes vers TITAN. Par ailleurs, l'année s'est soldée par 87 nouveaux clients équipés de TITAN, dont certains établissements de taille importante (plus de 200 lits), ce qui conforte MALTA INFORMATIQUE dans son leadership. De plus, plusieurs Groupes significatifs (de plus de 10 établissements) ont souscrit au déploiement de TITAN sur les 2 années à venir.

6.7 Description des clients

Les 5 premiers clients représentent 8,6 % du chiffre d'affaires consolidé, les 10 premiers clients représentent 10,4 %.

Les principaux débiteurs du Groupe PHARMAGEST sont les organismes de financement (« leasers ») HEALTHLEASE, GE Capital et CIT France représentant 51,5 % du chiffre d'affaires consolidé.

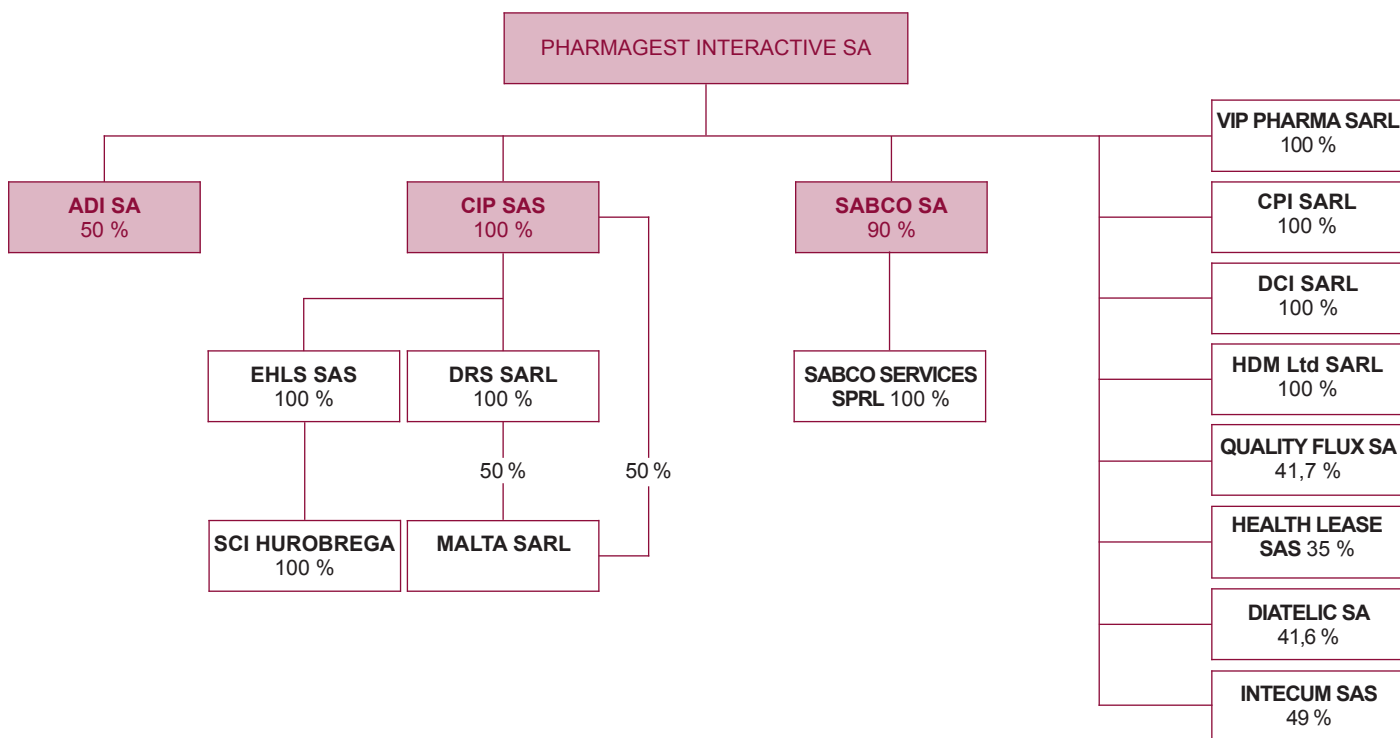
Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2010 est constitué de revenus récurrents : la maintenance et bases de données représentent 29,4 %, les ventes de configurations matériel en renouvellement RENTPHARM 33,8 % et les ventes de licences 7,4 %. Cette forte stabilité (70 à 75 % chaque année) permet au Groupe PHARMAGEST d'avoir une grande visibilité sur ses perspectives de chiffre d'affaires.

Il n'y a pas de dépendance vis-à-vis de quelque client que ce soit, la société équipant plus de 10 000 pharmaciens (France, Belgique et Luxembourg).



7 ORGANIGRAMME

7.1 Organigramme du Groupe PHARMAGEST au 31 mars 2011



7.2 Description du Groupe WELCOOP et de la place que PHARMAGEST INTERACTIVE y occupe

WELCOOP PHARMA, actionnaire de référence avec une participation de 61 % dans le capital de PHARMAGEST INTERACTIVE, suite à un apport en nature régi par les articles L.225-147 et suivants du Code de Commerce par GROUPE WELCOOP de l'intégralité de sa participation dans PHARMAGEST INTERACTIVE, est le bras opérationnel et filiale à 97,60 % de la Coopérative GROUPE WELCOOP.

WELCOOP PHARMA a développé un ensemble d'activités diversifiées qui concourent à satisfaire et anticiper les attentes des pharmaciens d'officine, des structures de soins et des industries pharmaceutiques. WELCOOP PHARMA offre le plus riche back office existant en France à destination des pharmaciens : Conseil en développement de l'officine, Informatique Officinale, Accès aux médicaments européens, Génériques et OTC, Plateforme de commandes directes, Parapharmacies – Dispositifs médicaux, Maintien à domicile (MAD).

Positionné autour des secteurs porteurs tels les génériques, le MAD ou l'informatique officinale, le Groupe WELCOOP est présent en France et en Europe.

Le siège social de WELCOOP PHARMA est situé 54 519 VANDOEUVRE-LES-NANCY- Technopole de Nancy Brabois - 7 allée de Vincennes.

Avec des capitaux propres consolidés de 128 M€ au 31 décembre 2010, le chiffre d'affaires consolidé 2010 de WELCOOP PHARMA est de 934 M€ (normes françaises).



Dans le Groupe PHARMAGEST, 14 sociétés sont consolidées par intégration globale, y compris PHARMAGEST INTERACTIVE :

ADI, société filiale à 50 % de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société Anonyme au capital de 48 000 €, dont le siège social est situé 4 rue René Razel à SACLAY (91 400), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY sous le numéro 387 882 038. La société est distributeur sur la région Ile de France exclusivement des produits de PHARMAGEST INTERACTIVE.

CIP, société filiale à 100 % de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société par Actions Simplifiée au capital de 533 328 € dont le siège social est situé ZAC de Mourillon à QUEVEN (56 530), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LORIENT sous le numéro 320 281 405. La société a pour activité la distribution de matériel et de logiciels.

CPI, société filiale à 100 % de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 623 €, dont le siège social est situé 27 Boulevard des Champs aux Métiers à QUETIGNY (21 800), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 341 984 508. La société a pour activité la distribution de solutions informatiques « clef en mains » provenant d'éditeurs divers aux PME.

DCI, société filiale à 100 % de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société à Responsabilité Limitée au capital de 38 250 €, dont le siège social est situé Avenue Becquerel à MERIGNAC (33 700), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 395 381 817. La société loue son fonds de commerce à PHARMAGEST INTERACTIVE depuis 2001.

DDI, société filiale à 100 % de CIP, était une Société par Actions Simplifiée au capital de 37 000 euros dont le siège social était situé Avenue Henri Becquerel, Parc d'Activités Kennedy à MERIGNAC (33 700), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 413 201 807. Elle avait donné en location gérance son fonds de commerce à CIP, jusqu'à dissolution suite Transmission Universelle du Patrimoine à CIP en date du 27 mai 2010.

DRS Expansion, société filiale à 100 % de CIP, est une Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé 9 rue Montgolfier à MERIGNAC (33 700), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 499 992 089. Il s'agit d'une société holding.

EHLS, société filiale à 100 % de CIP, est une Société par Actions Simplifiée au capital de 144 000 €, dont le siège social est situé ZAC du Mourillon à QUEVEN (56 530), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LORIENT sous le numéro 333 434 157. La société est une centrale d'achats de matériels informatiques.

HDM LIMITED, société filiale à 100 % de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une « Private Company limited by shares » de droit mauricien au capital de 30 000 €, dont le siège social est situé c/o Multiconsult Limited, Rogers House, 5 President John Kennedy Street, PORT LOUIS (Ile Maurice). La société a pour objet la réalisation de prestations informatiques.

HUROBREGA, société filiale à 100 % d'EHLS, est une Société Civile Immobilière au capital de 152 €, dont le siège social est situé ZAC de Mourillon à QUEVEN (56 530), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LORIENT sous le numéro 330 201 575. La société est propriétaire des locaux situés ZAC du Mourillon à QUEVEN.

MALTA INFORMATIQUE, société filiale à 50 % de CIP et à 50 % de DRS Expansion, est une Société à Responsabilité Limitée au capital de 80 000 €, dont le siège social est situé 9 rue Montgolfier à MERIGNAC (33 700), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 444 587 356. La société a pour activité l'étude, la conception et la commercialisation de tous logiciels informatiques ainsi que de tous produits s'y rattachant.

SABCO, société filiale à 90 % de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société Anonyme de droit luxembourgeois, au capital de 38 671,39 €, dont le siège social est situé 2 Rue d'Arlon à WINDHOF (8399) (Koerich-Luxembourg), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du LUXEMBOURG sous le numéro B 15.220. La société a pour objet le commerce d'installation en informatique et les différents services à rendre à la clientèle dans le domaine de l'informatique.

SABCO SERVICES, société filiale à 100 % de SABCO, est une Société Privée à Responsabilité Limitée de droit belge au capital de 18 600 €, dont le siège social est situé Route du Saussin 45 à SPY (5190) (Belgique), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BRUXELLES (Belgique) sous le numéro 0476 626 524. La société a pour objet, entre autre, le commerce et la vente de matériel informatique et de logiciels.

VIP Pharma, société filiale à 100 % de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société à Responsabilité Limitée au capital de 50 000 €, dont le siège social est situé 2 rue Jean Macé à SAINT SYMPHORIEN D'OZON (69 360), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 511 930 844. La société a pour objet la commercialisation de programmes de fidélisation.



et 4 sociétés par mise en équivalence :

DIATELIC, société filiale à 41,6 % de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société Anonyme au capital de 38 000 €, dont le siège social est situé 2 allée Joachim du Bellay à VILLERS LES NANCY (54 600), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANCY sous le numéro 443 656 350. La société a pour objet la prestation et commercialisation de services de télésurveillance et d'aide au diagnostic.

HEALTHLEASE, société filiale à 35 % de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 €, dont le siège social est situé 4 rue Louise Michel à LEVALLOIS PERRET (92 300), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 522 381 441. La société a pour objet principalement la location longue durée de matériels ou tous autres actifs mobiliers.

INTECUM, société filiale à 49 % de PHARMAGEST INTERACTIVE est une Société par Actions Simplifiée au capital de 333 300 €, dont le siège social est situé Logis de Montesoro, BT C 23, BASTIA (20 200), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA sous le numéro 507 906 329. La société a pour objet la conception, fabrication et commercialisation de systèmes automatisés.

QUALITY FLUX, société filiale à 41,7 % de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une société anonyme de droit belge au capital de 100 000 €, dont le siège social est situé 29 Bte D Rue de la Terre à Briques à TOURNAI (7522) (Belgique), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MOUSCRON (Belgique) sous le numéro 0820 212 501. La société a pour activité principale le négoce de données statistiques.

7.3 Relations mère-filiales

PHARMAGEST INTERACTIVE, maison mère du Groupe PHARMAGEST, assure le pilotage de la stratégie.

Les fonctions support telles que la recherche et développement, le marketing, les actions commerciales sont issues de la maison mère. Les Directions Régionales et le Service Clients appliquent les décisions prises en Comité de Direction de PHARMAGEST INTERACTIVE. Le contrôle comptable et financier fonctionne de manière centralisée.

La rémunération de ces services rendus est fondée sur une facturation des frais de personnel et frais généraux réels (justificatifs fournis sur facture) majorée de 5 %.

EHLS est la centrale d'achats du Groupe PHARMAGEST. La rémunération des services rendus est faite sur la facturation des matériels plus une marge de 11 %.

Une présentation valorisée des différents flux entre PHARMAGEST INTERACTIVE et ses filiales est présentée en Rubrique 20.3.2.3.5 (Éléments concernant les entreprises liées) des annexes sur les comptes sociaux.

7.4 Filiales significatives

En millions d'euros	CIP	EHLS	ADI	SABCO	MALTA Informatique
Chiffre d'affaires	29,5	17,8	5,3	2,9	2,1
Résultat d'exploitation	2,9	0,8	1,0	- 0,2	0,5
Résultat courant avant impôts	3,1	0,8	1,0	- 0,2	0,5
Résultat net	1,7	0,4	0,7	- 0,2	0,3



8 PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

8.1 Actifs immobiliers

Les principaux Actifs Immobiliers s'organisent autour des sièges sociaux et des agences commerciales.

EN FRANCE

Sièges sociaux :

Grand Ouest : QUEVEN (Siège social de CIP, SCI HUOBREGA - propriétaire) ; QUEVEN (Siège social d'EHLS - propriétaire)

Grand Est : VILLERS LES NANCY (Siège social de PHARMAGEST INTERACTIVE - propriétaire)

Ile de France : SACLAY (Siège social d'ADI - en location)

Rhône Alpes : SAINT SYMPHORIEN (Siège social de VIP Pharma - en location)

Sud Ouest : MERIGNAC (Siège social de MALTA INFORMATIQUE - en location)

Agences :

Grand Ouest : NANTES, RENNES, SAINT LO ET SAINT BRIEUC (en location)

Nord : ROUEN ET CUINCY (en location)

Grand Est : LUDRES, DIJON, REIMS, TROYES, STRASBOURG et COLMAR (en location)

Rhône Alpes : VILLEFRANCHE (en location)

Sud Est : VENELLES (AIX), ANTIBES et MONTPELLIER (en location)

Sud Ouest : TOULOUSE, ANGOULEME et PAU (en location) ; MERIGNAC (DCI - propriétaire)

Centre : BOURGES, POITIERS et LIMOGES (en location)

Ile de France : RUNGIS (en location)

EN BELGIQUE - LOCAUX DE LA SOCIÉTÉ SABCO SERVICES

Wallonie : SPY (Siège social)

Flandre : GAND (agence en location)

AU LUXEMBOURG - LOCAUX DE LA SOCIÉTÉ SABCO

WINDHOF (Siège social)

ILE MAURICE

PORT LOUIS : Siège social de HDM (en location)

8.2 Question environnementale

Les différents sites du Groupe PHARMAGEST ne sont pas soumis à des problématiques environnementales.



9 EXAMENS DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

Les différentes données et explications sont incluses dans le rapport de gestion (pages 101 à 123).

10 TRÉSORERIE ET CAPITAUX

Les différentes données et explications sont incluses dans la présentation des comptes consolidés du Groupe PHARMAGEST (pages 50 à 75).

11 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENTS, BREVETS ET LICENCES

L'organisation s'articule autour : d'une **Direction Technique**, composée de 3 pôles, chacun dirigé par un Directeur Adjoint :

- **Un Pôle Édition Pharmacie**, chargé des logiciels de gestion d'officine : LGPI Global Services®, EVOLUTION®, PRIMORIS® et PHARMAGEST® pour la France ; SABCO® New, Optimum et Ultimate pour la Belgique ; OFFICINAL 2 pour le Luxembourg. Ce pôle comprend 42 salariés : 38 personnes en France dont 5 qui travaillent pour le développement BeLux ainsi que 4 développeurs belges et luxembourgeois ;
- **Un Pôle Web**, chargé des produits satellites OffiCentral, OffiMédia®, Pharmattitude®, Services Communicants, Activité Publicité et autres produits orientés web. Ce pôle est composé de 31 salariés dont 9 en France et 23 embauchés chez HDM Ltd., la filiale mauricienne de PHARMAGEST INTERACTIVE ;
- **Un Pôle Informatique Interne, Réseaux et Exploitation**, en charge du système d'information interne de l'entreprise, c'est à dire gestion de la relation clients et gestion commerciale, mais aussi de l'architecture des infrastructures et de la sécurité des données, notamment par la fourniture d'un accès internet sécurisé. Ce pôle est constitué de 10 personnes.

Chaque projet est piloté par un chef de projet qui anime des équipes d'analystes fonctionnels, d'analystes développeurs et des testeurs chargés de valider les bons fonctionnements des modules développés.

Le montant des frais de Recherche et Développement activés dans les comptes consolidés IFRS est présenté dans la Rubrique 20.3.1.5.4.1.



12 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

12.1 Points clés de 2010

ACTIVITÉ PHARMACIE EN FRANCE

L'évolution du réseau officinal s'inscrit dans un contexte politique et réglementaire en plein bouleversement engendrant une dégradation de l'économie de l'officine.

Par ailleurs, la Loi HPST (Hôpital, Patients, Santé et Territoires) du 21 juillet 2009 a pour objectif d'améliorer le niveau des soins à un moindre coût et définit des nouveaux rôles pour les pharmaciens.

Dans ce contexte, les pharmaciens ont plus que jamais besoin d'un accompagnement efficace par un outil informatique leur permettant d'échanger avec les autres professionnels de santé afin d'offrir un suivi patient personnalisé et de devenir un réel coordinateur de santé.

PHARMAGEST INTERACTIVE, consciente de la mutation qui s'opère dans la profession et de la nécessité de créer une réelle proximité entre le pharmacien et le patient, propose, grâce à la capacité d'innovation de ses équipes et l'étude permanente des évolutions du métier et du marché des outils permettant aux pharmaciens d'améliorer la gestion de leurs officines et donc de leurs marges et de répondre à leurs nouvelles missions de conseil et de prise en charge des patients dans leur pathologie.

Le LGPI Global Services® équipe désormais plus de 6 700 pharmacies et devient le 1^{er} logiciel installé en France. Ce logiciel dispose d'un ensemble de fonctionnalités nécessaires au fonctionnement et à la gestion des pharmacies permettant de maîtriser les achats, d'optimiser la politique de prix et de piloter de façon efficace l'activité grâce à l'outil décisionnel, bénéficiant de la technologie Oracle® Business Intelligence (OBI) et permettant la création de tableaux de bord personnalisés. Le logiciel renforce également le conseil au comptoir à travers son portail d'informations complet et interactif, d'améliorer le suivi thérapeutique en s'appuyant sur des fiches conseils évolutives ou des campagnes d'information, d'accompagner les patients dans leur traitement avec l'envoi automatique de SMS, emails ou messages vocaux pour rappeler les dates de renouvellement d'un traitement ou d'une ordonnance.

Le logiciel Officentral (gestion de réseaux de pharmacies), module complémentaire et connecté au LGPI Global Services®, permet aux pharmacies de mettre en commun des moyens pour le fonctionnement de plusieurs pharmacies, et notamment des achats groupés. Ce produit né en 2005-2006, installé dans plus de 150 groupements de pharmacies, évolue au gré des demandes des pharmacies et des évolutions du LGPI Global Services®, permettant un fonctionnement centralisé de plus en plus large. Ce logiciel est multilingue et s'adapte aux autres logiciels du Groupe PHARMAGEST (notamment en Belgique).

Le logiciel OffiMédia® (communication sur le lieu de vente) peut fonctionner connecté ou déconnecté du LGPI Global Services®. Il permet des affichages en boucle de films, de vidéos ou montages photos animés sur des écrans positionnés dans la pharmacie. Ce logiciel est installé dans plus de 1 600 pharmacies. S'il est connecté au LGPI Global Services®, le film général va être interrompu pour diffuser, uniquement sur un écran de comptoir de petite taille afin de garantir la confidentialité, une séquence en relation avec le client ou patient servi au comptoir. Ce logiciel est devenu multilingue et peut s'adapter sur d'autres logiciels du marché.

Le logiciel Pharmattitude® (le site Internet du pharmacien) permet au pharmacien de disposer d'un site Internet personnalisé muni d'une boutique en ligne lui permettant de vendre des produits de parapharmacie sur Internet.

MaPharmacieMobile®, un dispositif 100 % gratuit offert à toutes les pharmacies de France. Cette application Smartphone Grand Public offre aux pharmaciens et aux patients des services inédits comme l'envoi d'ordonnance par le patient à son pharmacien, un suivi des traitements et de l'observance, l'historique de dispensation, etc.

VIP Pharma® : cette structure est spécialisée dans la promotion de programmes de fidélisation auprès des pharmaciens d'officine et agit en tant qu'intermédiaire entre le pharmacien et les laboratoires partenaires en proposant aux clients des pharmacies sa carte de fidélité.

L'Activité Publicité permet de gérer les contrats d'achat d'espace aux pharmaciens et de vente aux partenaires (et notamment les laboratoires), par le suivi des contrats, des comptages de pages affichées sur OffiMédia® ou sur le portail du LGPI Global Services®.

Avec Sellen®, le Groupe PHARMAGEST propose aux pharmaciens un robot placé au cœur de l'officine. En effet, s'agissant d'un robot-comptoir entièrement modulable, il ne permet non seulement un gain de place conséquent, mais aussi de libérer du temps pour l'équipe officinale, temps pouvant être mis à profit pour apporter du conseil aux patients.

Le Groupe PHARMAGEST a également étendu son champ d'activité à la télémédecine efficace et opérationnelle à travers une prise de participation dans la société DIATELIC® dont l'activité principale est la génération d'alertes automatiques, par intelligence artificielle, auprès des professionnels de santé, dans le cadre du suivi thérapeutique des malades. L'offre innovante permet de répondre au principal problème posé par la télésurveillance qui est la quantité d'informations générées.



ACTIVITÉ PHARMACIE EN BELUX

Comme en France, le réseau officinal belge est soumis à une dégradation de son économie et un bouleversement politique et réglementaire avec la mise en place d'un Dossier Pharmaceutique et d'un Nouveau Système de Rémunération.

Le logiciel **SABCO® Ultimate** (équivalent du LGPI Global Services®) est installé dans plus de 100 pharmacies. Il est doté de toutes les fonctionnalités nécessaires au fonctionnement de gestion des pharmacies belges. Il est interfacé avec les offres satellites développées par le Groupe PHARMAGEST, notamment OffiCentral et OffiMédia®, également disponibles en version flamande.

Le logiciel **SABCO® New** ainsi que sa version plus récente **SABCO® Optimum**, sont installés dans plus de 550 pharmacies en Belgique et poursuivent leur évolution via les demandes formulées par les pharmacies utilisatrices.

Au Luxembourg, le logiciel **Officinal 2** équipe 37 pharmacies sur un total de 91. Le développement de nouvelles fonctionnalités en adaptation avec les évolutions du marché et des besoins des pharmaciens ainsi que l'interfaçage avec les offres satellites du Groupe PHARMAGEST font de ce logiciel un outil performant et plébiscité.

ACTIVITÉ LABORATOIRES

Les laboratoires OTC (over the counter) et parapharmacie confirment leur intérêt dans les services de dynamisation des ventes et dispositifs de communication auprès du grand public.

La prestation de commande directe remporte un réel succès.

Les dispositifs d'information en cours de vente pour les produits éthiques à usage particulier ou sorties de réserve hospitalière montent en puissance.

Un positionnement dynamique a pour objectif de faire de l'activité Laboratoires de PHARMAGEST INTERACTIVE une passerelle entre tous les partenaires de l'officine souhaitant communiquer vers les patients (associations de patients, organismes de formation, groupements, prestataires de service, syndicats, ARS, etc.) en proposant des services évoluant vers la prévention, le dépistage et l'observance.

ACTIVITÉ MAISONS DE RETRAITE EN FRANCE

Le marché des Maisons de Retraite bénéficie d'un contexte économique et réglementaire extrêmement favorable.

TITAN, le logiciel développé par MALTA INFORMATIQUE, est la solution de référence pour les EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et Accueils de Jour. Il équipe désormais la quasi-totalité des 900 clients. Les solutions intégrées et modulaires proposées permettent aux Maisons de Retraite, entre autres, d'assurer la traçabilité des soins prodigués par le personnel soignant grâce au module ZAPETTE par une saisie des soins et des actions par lecteur code barre autonome, module désormais enrichi de l'intégration des codes barres ZAPETTE sur les sachets dose des robots de reconditionnement. Un autre module différenciateur permet de procéder à une auto-évaluation de la qualité des établissements et de générer un plan d'actions associé.

12.2 Évolution récente

L'année 2010, pour le Groupe PHARMAGEST, a été marquée par une très forte croissance au cours du 1^{er} semestre liée à d'excellentes performances mais aussi à un effet de base favorable (les effets de la crise économique s'étant résorbés seulement au cours du 1^{er} semestre 2009). La croissance, qui s'est poursuivie tout au long de l'année 2010, est en progression de 12,2 % par rapport à l'année 2009.

La Pharmacie France maintient un bon niveau d'activité avec une progression de 7,8 %. Cette activité bénéficie d'une excellente visibilité grâce au business modèle créant une forte récurrence à travers la maintenance.

La Pharmacie en Belgique et au Luxembourg est en légère progression de 2,4 %. Une hausse importante de l'activité commerciale compense la baisse organique liée à la mise en place récente du business modèle éprouvé du Groupe PHARMAGEST permettant aux clients de bénéficier d'une gratuité de maintenance au cours des 30 premiers mois de leur adhésion. À l'issue de cette période, le modèle garantira une récurrence et procurera une bonne visibilité.



L'activité **Laboratoires** progresse de 67 %. 83 % de son chiffre correspondent aux revenus de l'activité publicité, en forte croissance tout au long de l'année. La partie historique de l'activité de services à l'industrie pharmaceutique (accompagnement thérapeutique, enquêtes, etc.), plébiscitée par les laboratoires depuis la mise en place de la Loi HPST et leur besoin accru de communiquer directement avec les équipes officinales, est également en forte progression avec un taux de 47 %.

L'activité **Maisons de Retraite** réitère sa très bonne performance avec un chiffre d'affaires en progression de 54,3 % au 31 décembre 2010. Ce niveau optimal d'activité a pu être atteint grâce à une politique commerciale dynamique, accompagnée d'un renforcement des équipes ayant permis de gagner près de 100 nouveaux clients au cours de l'exercice.

12.3 Perspectives d'avenir

Le Groupe PHARMAGEST va consolider ses activités sur le marché hexagonal et sur le marché du BeLux, avec notamment l'activité Laboratoires qui est maintenant reconnue à travers ses services par les laboratoires pharmaceutiques comme un média efficace leur permettant d'accéder aux pharmacies et de toucher à la fois le pharmacien, son équipe, et à travers eux les patients.

Le Groupe PHARMAGEST continue également d'afficher ses ambitions européennes et il étudiera toutes les opportunités qui se présenteront à lui, ceci aussi bien sur son marché historique de l'informatique officinale que sur celui de l'informatisation des Maisons de Retraite en France ou en Europe.

La direction a défini à court terme deux axes nouveaux de développement qui, le cas échéant, pourraient conduire à des croissances externes :

- En premier lieu, et après le lancement réussi du service MaPharmacieMobile®, service d'application Smartphone permettant aux pharmaciens de mettre en place une prise en charge pérenne des patients en situation de mobilité (transmission d'ordonnance, de plan de posologie, suivi de l'observance, d'effets indésirables, etc.), PHARMAGEST INTERACTIVE a décidé d'investir dans les services ou les technologies qui pourront permettre aux pharmaciens de remplir pleinement les missions de conseil qui leur ont été conférées par la loi HPST (Hôpital, Patients, Santé et Territoires) du 21 juillet 2009, dans son article 38.
L'investissement, en fin 2010, dans la société DIATELIC, spécialiste de l'intelligence artificielle appliquée à la télésurveillance et à l'amélioration de l'observance est un premier exemple de cette nouvelle stratégie.
Les services mis en place par cette nouvelle filiale, une fois connectés au système d'information du pharmacien, lui permettront de superviser, d'anticiper, d'agir afin de « maintenir, voir d'améliorer l'état de santé de son patient » comme le stipule la loi HPST. Ils placeront le pharmacien au centre des réseaux des soins qui ne manqueront pas de se mettre en place avec le déploiement de la télémédecine.
- Deuxièmement, le Groupe PHARMAGEST souhaite acquérir des compétences dans des domaines technologiques ou de services permettant aux pharmaciens une optimisation, une organisation, ou une amélioration de sa productivité, et donc de sa rentabilité.
Exemples de mise en œuvre de ce deuxième axe stratégique : la mise au point et le lancement fin 2010 de son propre système de vidéo protection et de sa solution de TPE (tiers payant externalisé) intégrée pour ses clients. PHARMAGEST INTERACTIVE a par ailleurs investi dans une startup innovante, INTECUM, et se positionne désormais sur le marché de la robotisation de la dispensation sur le lieu de vente. Après avoir réalisé un premier prototype, prototype fonctionnant déjà en officine depuis plusieurs mois, la société INTECUM débutera en 2011, à travers le réseau commercial du Groupe PHARMAGEST, la commercialisation de son concept révolutionnaire. Son invention brevetée permet aux pharmaciens à la fois de diminuer les déplacements de ses collaborateurs dans l'officine et donc de ne pas quitter le contact avec le patient au comptoir, de gagner une surface de vente inexploitée jusqu'alors, et ceci pour un montant d'investissement bien inférieur aux prix des robots actuels. L'objectif n'est pas de concurrencer les acteurs actuels sur leur marché des très grosses pharmacies, mais de permettre aux pharmacies de taille moyenne, beaucoup plus nombreuses, d'accéder à ces technologies afin de rester compétitives.

Ces nouveaux axes de développement, indépendants des législations nationales du marché du médicament, seront très rapidement déployés en Belgique et au Luxembourg et permettent également d'envisager un déploiement européen.



13 PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

Comme pour les exercices antérieurs, la société n'inclut pas de prévisions ou d'estimations de bénéfice dans son Document de Référence.

14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

14.1 Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance

14.1.1 Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2010

Nom et Prénom ou Dénomination Sociale du Membre et ses fonctions	Date d'échéance du mandat (1)
Monsieur Thierry CHAPUSOT, <i>Président du Conseil d'Administration</i>	31 décembre 2013
Monsieur Dominique PAUTRAT, <i>Directeur Général Administrateur</i>	31 décembre 2013 (DG) 31 décembre 2014 (Adm.)
Monsieur Thierry PONNELLE, <i>Directeur Général Délégué Administrateur</i>	31 décembre 2013 (DGD) 31 décembre 2013 (Adm.)
Monsieur Denis SUPPLISSON, <i>Directeur Général Délégué non Administrateur nommé le 09 novembre 2010</i>	31 décembre 2013
Monsieur Daniel ANTOINE, <i>Administrateur</i>	31 décembre 2013
Monsieur Hugues MOREAUX, <i>Administrateur</i>	31 décembre 2013
Monsieur Michel DUSSERRE, <i>Administrateur Indépendant</i>	31 décembre 2014
Monsieur William LE BELLEGO, <i>Administrateur</i>	31 décembre 2014
Monsieur Philippe VIVIER, <i>Administrateur Indépendant</i>	31 décembre 2011
GRUPE WELCOOP, représenté par Monsieur Pascal LIBERT, <i>Administrateur</i>	31 décembre 2013

(1) Le mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice dont l'année est mentionnée.



14.1.2 Renseignements personnels concernant les organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale

ADMINISTRATEURS

Monsieur Thierry CHAPUSOT : Né le 29 avril 1959 à Nancy (54).

Ingénieur de formation (ESSTIN) et titulaire d'un DESS en Génie Biomédical obtenu en 1982.

Thierry CHAPUSOT débute sa carrière en 1983 en tant qu'Ingénieur Désigner micro électronique dans la société TEXET Corporation à Dallas, USA.

Après son retour en France, il a fondé en 1986 la société CP Informatique à Dijon, spécialisée dans l'informatisation des pharmaciens.

En 1996, il donne une nouvelle impulsion à sa carrière dans cette même activité en créant, avec Thierry PONNELLE et Vincent PONNELLE, la société PHARMAGEST INTERACTIVE dont il occupa la fonction de Directeur Général jusqu'au 31 décembre 2009.

En 1998, PHARMAGEST INTERACTIVE s'adosse au Groupe WELCOOP et depuis 2006, Thierry CHAPUSOT est également membre du Directoire de GROUPE WELCOOP et depuis 2008 du Directoire de WELCOOP PHARMA.

Nommé au 1^{er} janvier 2010 Président du Directoire de GROUPE WELCOOP et WELCOOP PHARMA et Président du Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Monsieur Dominique PAUTRAT : Né le 02 mars 1965 à Nevers (58).

Brevet de Technicien Supérieur en informatique.

1987 : Commercial chez CP Informatique DIJON (aujourd'hui intégrée à PHARMAGEST INTERACTIVE).

1990 - 1999 : Crée et dirige CP Informatique Centre (aujourd'hui intégrée dans PHARMAGEST INTERACTIVE).

2000 - 2007 : Crée et dirige l'activité Laboratoires de PHARMAGEST INTERACTIVE.

De 2008 à 2009 : Directeur Général Délégué non Administrateur en charge de l'activité Pharmacie France de PHARMAGEST INTERACTIVE.

2009 : Directeur Général Délégué et Administrateur de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Nommé au 1^{er} janvier 2010 Directeur Général de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Monsieur Thierry PONNELLE : Né le 22 Mai 1960 à Nancy (54).

Débute chez ROUSSEAU INFORMATIQUE, éditeur et créateur du logiciel Pharmagest® en 1982.

Thierry PONNELLE développe les ventes du logiciel sur l'Est de la France. Il met en place et anime un réseau de distributeurs du logiciel Pharmagest® sur la France.

En 1996, il est fondateur avec Thierry CHAPUSOT et Vincent PONNELLE de la société PHARMAGEST INTERACTIVE.

En 1998, PHARMAGEST INTERACTIVE s'adosse au GROUPE WELCOOP et Thierry PONNELLE occupe les fonctions de Directeur Commercial et Marketing de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Il est aujourd'hui Directeur Général Délégué de PHARMAGEST INTERACTIVE et Directeur de la Stratégie Commerciale.

Monsieur Denis SUPPLISSON : Né le 19 mars 1969 à LUÇON.

Débute chez PHARMAGEST INTERACTIVE en tant que Responsable technique en 1991.

Poursuit sa carrière en tant que Responsable du Service Clients de la Région Centre.

2002 : Directeur du Service Clients National.

2010 : Directeur de l'activité Pharmacie France.

Depuis le 09 novembre 2010 : Directeur Général Délégué non Administrateur de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Monsieur Daniel ANTOINE : Né le 26 mars 1952 à BLAMONT (54).

Pharmacien diplômé de la Faculté de NANCY en 1977. Installé pharmacien d'officine à CHARMES (88) depuis 1978.

Vice-président du Conseil de Surveillance de GROUPE WELCOOP.

Membre du Conseil de Surveillance de WELCOOP PHARMA.

Membre du Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Membre du Comité d'Audit de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Président du Syndicat des Pharmaciens des VOSGES (adhérent FSPF) depuis 1996.

Membre du Conseil d'Administration de la FSPF depuis 2001.

Monsieur Hugues MOREAUX : Né le 10 juin 1953 à Canderan (33).

Docteur en Pharmacie, Pharmacien d'officine, diplômé de la Faculté de BORDEAUX, installé à CAPBRETON (40) depuis 1987.

Vice Président du Conseil de Surveillance GROUPE WELCOOP.

Membre du Conseil de Surveillance de WELCOOP PHARMA.

Membre du Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Membre du Comité d'Audit de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Secrétaire Général du CROP d'Aquitaine.



Monsieur Michel DUSSERRE : Né le 12 septembre 1943 à Lunéville (54).

En retraite depuis 2003.

Activité exercée antérieurement :

- Expert Comptable - Inscrit au tableau du Conseil de l'Ordre des Experts Comptables (C.R.O.E.C) Région Lorraine de 1972 à 2003 :
Membre du Comité Informatique de 1978 à 1985 ;
Élu : Membre du C.R.O.E.C de 1994 à 2003 ;
Membre de la Commission des Devoirs et Intérêts Professionnels (D.I.P.) en 2003 et 2004 ;
Membre titulaire de la Chambre Régionale de Discipline en 2003.
- Commissaire aux Comptes - Inscrit à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de NANCY (C.R.C.C.) et à la Cour d'Appel de NANCY de 1975 à 2003 :
Élu : Membre de la C.R.C.C. de NANCY de 1992 à 1994 ;
Membre de la Commission Art.66 (Contrôle Qualité) de 1992 à 1999.

Depuis juin 2009, Membre du Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Membre du Comité d'Audit de PHARMAGEST INTERACTIVE, dont il assure la Présidence depuis juillet 2010.

Monsieur William LE BELLEGO : Né le 24 juillet 1969 à Saint Briec (22).

Titulaire d'une MIAGE (Maîtrise d'Informatique Appliquée à la Gestion des Entreprises) obtenue en 1991.

William LE BELLEGO débute sa carrière dans le secteur des assurances, poursuivie ensuite dans le domaine de la fabrication de produits en MDD pour la Grande Distribution.

En 1993, il intègre PHARMAGEST INTERACTIVE en qualité de Chef de Projet Informatique pour développer un logiciel de gestion d'officine, a ensuite occupé successivement divers postes en régions, notamment la Direction Régionale du Grand Ouest avant de reprendre la Direction technique de PHARMAGEST INTERACTIVE en 2001.

En 2005, il est nommé à la Direction des Systèmes d'Information du GROUPE WELCOOP, poste qu'il a occupé conjointement avec son poste précédent chez PHARMAGEST INTERACTIVE jusqu'en 2009.

Depuis mai 2009, Représentant Permanent de GROUPE WELCOOP, Administrateur de D,MEDICA.

Depuis juin 2009, Administrateur de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Nomination au 1^{er} janvier 2010 au Directoire du GROUPE WELCOOP.

Monsieur Pascal LIBERT : Né le 10 janvier 1947 à Romilly sur Seine.

Diplômé de la Faculté de Pharmacie de REIMS en 1971.

Pharmacien d'Officine :

- De 1975-1981 à Saint André les Vergers (10) ;
- De 1981-1994 à La Chapelle Saint Luc (10) ;
- De 1994-2010 à Nancy (54).

Membre du Conseil de Surveillance de GROUPE WELCOOP depuis 1988.

Président du Conseil de Surveillance de GROUPE WELCOOP depuis 1994.

Président du Conseil de Surveillance de WELCOOP PHARMA depuis juillet 2008.

Représentant Permanent de GROUPE WELCOOP, Administrateur de PHARMAGEST INTERACTIVE.

En retraite de ses différentes fonctions au 1^{er} janvier 2011.

Monsieur Philippe VIVIER : Né en 1936.

En retraite depuis plus de sept ans.

De janvier 1991 à décembre 2005 : Juge au Tribunal de Commerce de Nancy en qualité :

- Tout d'abord de Juge de Base,
- Puis de Délégué à la « Prévention » et de Président Adjoint de la Chambre des « Procédures Collectives »,
- Président de l'une des deux « Chambres Contentieuses »,
- Président de la Juridiction de janvier 2002 à décembre 2005.

Depuis 2002 : Administrateur au sein du Conseil d'Administration de la « Conférence Générale des Juges Consulaires ».

Depuis octobre 2003 : Délégué Régional Grand Nord Est (Lorraine - Alsace - Franche Comté) pour la formation des juges consulaires et formateur pour la même région dans le domaine particulier des « Procédures collectives ».

Depuis avril 2004 : Membre suppléant au sein du « Conseil National de Discipline des Tribunaux de Commerce ».

Depuis janvier 2006 : Membre titulaire au sein du « Conseil National des Tribunaux de Commerce ».

De juillet 2004 à décembre 2005 : Membre du Directoire de la SASP « SLUC NANCY BASKET ».

Membre du Comité d'Audit de PHARMAGEST INTERACTIVE et Président jusqu'en juin 2010.

Membre du Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Membre du Conseil de Surveillance de WELCOOP PHARMA.



14.1.3 Liste des mandats exercés au cours des 5 dernières années

Monsieur Thierry CHAPUSOT

Sociétés	Mandats
PHARMAGEST INTERACTIVE	Directeur Général Administrateur jusqu'au 31/12/2009 À compter du 01/01/2010 : Président du Conseil d'Administration
ADI - APPLICATIONS ET DÉVELOPPEMENTS INFORMATIQUES	Représentant l'Administrateur CP INTERACTIVE jusqu'au 31/12/2009
DC INFORMATIQUE	Gérant jusqu'au 31/12/2009
CP INTERACTIVE (anciennement dénommée AF INFORMATIQUE)	Gérant jusqu'au 31/12/2009
CIP	Administrateur - Président du Conseil d'Administration Directeur Général, puis à compter de septembre 2006 Représentant le Président, PHARMAGEST INTERACTIVE, jusqu'au 31/12/2009
SOCIÉTÉ CIVILE DE L'ERMITAGE SAINT JOSEPH	Gérant
EUROPEAN HEALTH LOGISTIC SOURCING - EHLS (anciennement dénommée MICRO MAINTENANCE France - MMF)	Président du Conseil d'Administration puis représentant le Président de PHARMAGEST INTERACTIVE à compter du 21/06/2007 jusqu'au 31/12/2009
DDI	Président à compter de 2004 jusqu'au 31/12/2009
SCI HUOBREGA	Gérant à compter de 2004 jusqu'au 31/12/2009
GRUPE WELCOOP (anciennement CERP Lorraine)	Membre du Directoire à compter d'avril 2006 À compter du 01/01/2010 : Président du Directoire
D,MEDICA (société absorbée par D,MEDICA HOLDING le 29/06/2007)	Vice-Président du Conseil de Surveillance et d'Orientation à compter de septembre 2006 jusqu'en juin 2007
D,MEDICA (anciennement dénommée D,MEDICA HOLDING)	Représentant l'Administrateur Groupe Welcoop à compter du 29/06/2007 jusqu'au 13/05/2009
SABCO (société luxembourgeoise)	Président Administrateur à compter de 2007 jusqu'au 24/12/2009
HDM (Ile Maurice)	Directeur jusqu'au 02/01/2010
WELCOOP PHARMA	Membre du Directoire à compter du 28/07/2008 À compter du 01/01/2010 : Président du Directoire
OBJECTIF PHARMA (anciennement PHARMA MOSELLE)	Membre du Conseil de Surveillance du 25/06/2009 au 05/10/2010 puis Président du Directoire à compter du 05/10/2010
SEMES	Représentant de l'Administrateur Groupe Welcoop à compter du 01/01/2010
SCI CERP IMMO 2	Représentant GROUPE WELCOOP, Gérante, à compter du 01/01/2010
WELMO	Gérant à compter d'août 2010
DIATELIC	Administrateur à compter du 08/09/2010



Monsieur Dominique PAUTRAT

Sociétés	Mandats
PHARMAGEST INTERACTIVE	Directeur Général Délégué non Administrateur du 07/03/2008 au 18/06/2008 Directeur Général Délégué Administrateur du 19/06/2008 au 31/12/2009 Directeur Général Administrateur à compter du 01/01/2010
ADI – APPLICATIONS ET DÉVELOPPEMENTS INFORMATIQUES	Représentant l'Administrateur CP INTERACTIVE à compter du 01/01/2010
DC INFORMATIQUE	Gérant à compter du 01/01/2010
CP INTERACTIVE (anciennement dénommée AF INFORMATIQUE)	Gérant à compter du 01/01/2010
CIP	Représentant le Président, PHARMAGEST INTERACTIVE, à compter du 01/01/2010
EUROPEAN HEALTH LOGISTIC SOURCING - EHLS (SA puis SAS anciennement dénommée MICRO MAINTENANCE France – MMF)	Représentant le Président, PHARMAGEST INTERACTIVE, à compter du 01/01/2010
DDI	Président du 01/01/2010 au 30/06/2010
SCI HUOBREGA	Gérant à compter du 01/01/2010
HDM (Ile Maurice)	Directeur à compter du 02/01/2010
SABCO (société luxembourgeoise)	Président Administrateur à compter du 24/12/2009
SABCO SERVICES – anciennement ATS (société belge)	Gérant à compter du 09/09/2009
SCI MESSIRE JACQUES	Gérant
DIATELIC	Administrateur à compter du 08/09/2010

Monsieur Thierry PONNELLE

Sociétés	Mandats
PHARMAGEST INTERACTIVE	Directeur Général Délégué Administrateur
CIP	Administrateur jusqu'au 07/09/2006
EUROPEAN HEALTH LOGISTIC SOURCING - EHLS (anciennement dénommée MICRO MAINTENANCE France - MMF)	Administrateur jusqu'au 21/06/2007
ADI – APPLICATIONS ET DÉVELOPPEMENTS INFORMATIQUES	Représentant l'Administrateur de PHARMAGEST INTERACTIVE
SABCO (société luxembourgeoise)	Administrateur délégué à compter de 2007 jusqu'au 01/09/2009
SABCO SERVICES – anciennement ATS (société belge)	Gérant à compter de 2007 jusqu'au 09/09/2009

Monsieur Denis SUPPLISSON

Société	Mandats
PHARMAGEST INTERACTIVE	Directeur Général Délégué non Administrateur à compter du 09/11/2010



Monsieur Daniel ANTOINE

Sociétés	Mandats
PHARMAGEST INTERACTIVE	Administrateur
GRUPE WELCOOP (anciennement CERP Lorraine)	Vice-Président du Conseil de Surveillance
INVESTIPHARM FRANCE	Administrateur
SCI JADD	Gérant
WELCOOP PHARMA	Membre du Conseil de Surveillance à compter du 28/07/2008 jusqu'au 31/12/2010 Représentant le Membre, GROUPE WELCOOP, à compter du 01/01/2011
OBJECTIF PHARMA	Membre du Conseil de Surveillance à compter du 05/10/2010

Monsieur Hugues MOREAUX

Sociétés	Mandats
PHARMAGEST INTERACTIVE	Administrateur jusqu'au 31/12/2010
GRUPE WELCOOP (anciennement CERP Lorraine)	Vice-Président du Conseil de Surveillance jusqu'au 31/12/2010 Président du Conseil de Surveillance depuis le 01/01/2011
SNC MOREAUX DUCASSOU	Gérant
CIP	Représentant l'Administrateur CERP Lorraine jusqu'au 07/09/2006
EHLS - EUROPEAN HEALTH LOGISTIC SOURCING (anciennement dénommée MICRO MAINTENANCE France-MMF)	Représentant l'Administrateur CERP Lorraine jusqu'au 21/06/2007
WELCOOP PHARMA	Membre du Conseil de Surveillance à compter du 12/12/2008 jusqu'au 31/12/2009 puis, Représentant le Membre du Conseil de Surveillance GROUPE WELCOOP du 01/01/2010 au 31/12/2010
D,MEDICA (anciennement dénommée D,MEDICA HOLDING)	Représentant de l'Administrateur Groupe Welcoop à compter du 26/06/2009
OBJECTIF PHARMA (anciennement PHARMA MOSELLE)	Membre du Conseil de Surveillance à compter du 25/06/2009
SCI DU FRONTON	Gérant

Monsieur Michel DUSSERRE

Société	Mandat
PHARMAGEST INTERACTIVE	Administrateur à compter du 19/06/2009



Monsieur William LE BELLEGO

Sociétés	Mandats
GROUPE WELCOOP (anciennement CERP Lorraine)	Membre du Directoire à compter du 01/01/2010
WELCOOP PHARMA	Membre du Directoire à compter du 01/01/2010
PHARMAGEST INTERACTIVE	Administrateur à compter du 19/06/2009
SABCO (société luxembourgeoise)	Administrateur à compter de 2007
HDM (Ile Maurice)	Directeur à compter de novembre 2007
D,MEDICA (anciennement dénommée D,MEDICA HOLDING)	Représentant l'Administrateur Groupe Welcoop du 13/05/2009 au 26/06/2009 puis, Directeur Général Administrateur du 26/06/2009 au 31/12/2009, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général à compter du 01/01/2010
AMS PARAPHARM 37	Gérant à compter du 30/06/2009
DMS-DIFFUSION MÉDICALE SEDANAISE	Gérant à compter du 30/06/2009
SCI LEBMER	Gérant à compter du 01/07/2009
SEMES	Administrateur à compter du 02/06/2009 Président du Conseil d'Administration à compter du 01/01/2010
OBJECTIF PHARMA (anciennement dénommée PHARMA MOSELLE)	Membre du Directoire du 25/06/2009 au 31/12/2009

Monsieur Pascal LIBERT

Sociétés	Mandats
GROUPE WELCOOP (anciennement CERP Lorraine)	Président du Conseil de Surveillance jusqu'au 31/12/2010
PHARMAGEST INTERACTIVE	Représentant l'Administrateur Groupe Welcoop jusqu'au 31/12/2010
WELCOOP PHARMA	Représentant le Membre du Conseil de Surveillance GROUPE WELCOOP jusqu'au 28/07/2008 puis, Président du Conseil de Surveillance jusqu'au 31/12/2010
INVESTIPHARM France	Représentant l'Administrateur GROUPE WELCOOP jusqu'au 31/12/2010
INVESTIPHARM BELGIUM (société belge)	Président Administrateur jusqu'au 31/12/2010
CERP France	Administrateur jusqu'au 30/09/2008
COOPÉRATIVE CIP	Administrateur de 2003 à 2005
SEMES	Administrateur jusqu'au 31/12/2010
SELARL PHARMACIE DE LA SALLE	Gérant jusqu'au 31/03/2010
SCI Kerdalle	Gérant jusqu'au 31/03/2010
ALPHA RÉPARTITION (société belge)	Représentant l'Administrateur INVESTIPHARM BELGIUM de 2005 jusqu'au 31/12/2010
ALPHA FINANCE RÉPARTITION (société belge)	Président Administrateur de 2005 jusqu'au 31/12/2010
ALPHA FINANCE (société belge)	Administrateur de 2005 à 2006
STALLION INVESTMENT (société luxembourgeoise absorbée par STALLION MANAGEMENT en 2007)	Administrateur de 2005 à 2007
STALLION MANAGEMENT (société luxembourgeoise)	Administrateur de 2005 jusqu'en juillet 2010
OBJECTIF PHARMA (anciennement dénommée PHARMA MOSELLE)	Vice-Président du Conseil de Surveillance du 25/06/2009 jusqu'au 31/12/2010



Monsieur Philippe VIVIER

Sociétés	Mandats
PHARMAGEST INTERACTIVE	Administrateur à compter du 22/06/2006
WELCOOP PHARMA	Membre du Conseil de Surveillance à compter du 12/12/2008

14.1.4 Composition du Conseil d'Administration au 1^{er} janvier 2011

Monsieur Hugues MOREAUX ayant été nommé en qualité de nouveau représentant permanent de la société Groupe WELCOOP, Administrateur, à compter du 1^{er} janvier 2011, en remplacement de Monsieur Pascal LIBERT, démissionnaire honorable, a mis fin à son mandat d'Administrateur à titre personnel.

En conséquence, le Conseil d'Administration réuni le 17 décembre 2010, a coopté en qualité de nouvel Administrateur Monsieur François JACQUEL avec effet au 1^{er} janvier 2011, en remplacement de Monsieur Hugues MOREAUX démissionnaire.

Nom et Prénom ou Dénomination Sociale du Membre et ses fonctions	Date d'échéance du mandat (1)
Monsieur Thierry CHAPUSOT, <i>Président du Conseil d'Administration</i>	31 décembre 2013
Monsieur Dominique PAUTRAT, <i>Directeur Général Administrateur</i>	31 décembre 2013 (DG) 31 décembre 2014 (Adm.)
Monsieur Thierry PONNELLE, <i>Directeur Général Délégué Administrateur</i>	31 décembre 2013 (DGD) 31 décembre 2013 (Adm.)
<i>Monsieur Denis SUPPLISSON, Directeur Général Délégué non Administrateur</i>	31 décembre 2013
Monsieur Daniel ANTOINE, <i>Administrateur</i>	31 décembre 2013
Monsieur François JACQUEL, <i>Administrateur</i>	31 décembre 2013
Monsieur Michel DUSSERRE, <i>Administrateur Indépendant</i>	31 décembre 2014
Monsieur William LE BELLEGO, <i>Administrateur</i>	31 décembre 2014
Monsieur Philippe VIVIER, <i>Administrateur Indépendant</i>	31 décembre 2011
Groupe WELCOOP, représenté par Monsieur Hugues MOREAUX, <i>Administrateur</i>	31 décembre 2013

(1) Le mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice dont l'année est mentionnée.



14.2 Absence de condamnation et de conflits d'intérêts des membres des organes d'administration, de direction et de direction générale

Absence de condamnation pour fraude des membres du Conseil d'Administration

À la connaissance de PHARMAGEST INTERACTIVE, aucun des mandataires sociaux ou des directeurs généraux n'a fait l'objet :

- D'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins ;
- D'une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années au moins ;
- D'une incrimination et / ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires au cours des cinq dernières années au moins.

Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de la direction générale

À la connaissance de PHARMAGEST INTERACTIVE et à la date du présent Document de Référence, il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel à l'égard de PHARMAGEST INTERACTIVE entre les devoirs des mandataires sociaux et directeurs généraux, et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

Si l'application stricte des critères mentionnés dans le rapport **Medef / Afep** ainsi que dans le Code de Gouvernement d'entreprise émis par **Middlenext** pourrait conduire à considérer certains d'entre eux comme non indépendants, PHARMAGEST INTERACTIVE estime que chacun de ces administrateurs dispose à la fois des compétences et d'une expérience professionnelle utiles à PHARMAGEST INTERACTIVE et d'une entière liberté et indépendance de jugement.

À la connaissance de PHARMAGEST INTERACTIVE, il n'existe aucun arrangement ou accord conclu avec des actionnaires, clients, fournisseurs ou autres en vertu duquel un membre du Conseil d'Administration a été nommé en cette qualité ou en tant que Directeur Général.

Aucun octroi d'avantages au terme des contrats n'est prévu.

L'émetteur se conforme au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France.

15 RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

Les rémunérations versées par PHARMAGEST INTERACTIVE sont indiquées dans le rapport annuel de gestion figurant en page 116. Les modalités de détermination de ces rémunérations sont précisées dans le rapport sur le contrôle interne figurant en page 136.

Les rémunérations versées par WELCOOP PHARMA et GROUPE WELCOOP sont indiquées dans le rapport annuel de gestion figurant en page 117.



16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Ces informations sont reprises dans le rapport de gestion et /ou le rapport sur le contrôle interne et la gestion des risques présentés en Rubrique 24.

Les informations suivantes sont néanmoins précisées :

Nombre d'actions minimum pour chaque Administrateur

Chaque Administrateur doit être propriétaire d'une action conformément aux statuts.

Conseil d'Administration

Les modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration sont précisées dans le rapport sur le contrôle interne et la gestion des risques.

Administrateur Indépendant

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 22 juin 2006 a nommé pour six années Monsieur Philippe VIVIER comme Administrateur Indépendant.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 19 juin 2009 a nommé pour six années Monsieur Michel DUSSEYRE comme Administrateur Indépendant.

La définition d'Administrateur Indépendant est précisée dans le rapport sur le contrôle interne et la gestion des risques (page 129).

Comité d'Audit

Au cours de l'année 2010, le Comité d'Audit était constitué ainsi :

- Monsieur Daniel ANTOINE, Administrateur ;
- Monsieur Michel DUSSEYRE, Administrateur Indépendant ;
- Monsieur Hugues MOREAUX, Administrateur ;
- Monsieur Philippe VIVIER, Administrateur Indépendant,

En sa qualité de Président du Comité d'Audit, Monsieur Philippe VIVIER, nommé le 03 février 2006, a mis fin à son mandat à effet du 30 juin 2010. Il a été remplacé par Monsieur Michel DUSSEYRE à compter du 1^{er} juillet 2010.

Les modalités de fonctionnement du Comité d'Audit sont précisées dans le rapport sur le contrôle interne et la gestion des risques (pages 131 à 133).

Comité de Rémunération

Il n'existe aucun comité de rémunération.

Comités Opérationnels

La composition et les actions des différents Comités de Direction sont décrites dans le rapport sur le contrôle interne et la gestion des risques.



17 SALARIÉS

17.1 Description des ressources humaines et de l'environnement social

Le Groupe PHARMAGEST compte 709 salariés au 31 décembre 2010, 694 en Équivalent Temps Plein (ETP).

La majorité des salariés est embauchée en CDI et l'âge moyen est de 39 ans avec une ancienneté moyenne de 10 ans.

Plus de la moitié est employée sur des fonctions opérationnelles, principalement au service des pharmaciens d'officine, et notamment 79 commerciaux et responsables commerciaux, 77 assistants techniques et logiciels, 95 formateurs et 160 techniciens.

Plusieurs accords ont été signés en 2010, énumérés dans le rapport de gestion en page 109.

17.2 Participation et stock-options

Participation au capital

Les salariés ne possèdent pas plus de 3 % du capital social dans le cadre de l'épargne salariale.

Stock-options

L'information sur les stocks-options accordées aux mandataires sociaux est précisée en pages 66 et 67 (en Rubrique 20.3.1.5.6).

Messieurs Thierry CHAPUSOT, Dominique PAUTRAT, Thierry PONNELLE, William LE BELLEGO et Denis SUPPLISSON disposent, en tant que mandataires sociaux, de 1 000 options chacun consenties dans le cadre du programme de stock-options.

17.3 Contrats et accords

Contrat d'intéressement

Un avenant de révision daté du 29 juin 2009 a étendu la portée de l'accord d'intéressement du 30 juin 2008 au périmètre UES « PHARMAGEST CIP ».

Pour l'exercice 2010, le Groupe PHARMAGEST a comptabilisé une charge de 807 500 €.

Contrat de participation

Conformément aux articles L 442-1 et suivants du Code de Travail visant les entreprises employant habituellement au moins cinquante salariés, PHARMAGEST INTERACTIVE est tenue de faire participer son personnel aux résultats de l'entreprise.

Dans ce cadre légal, un accord de participation a été signé le 29 juin 2009 (pas d'abondement) pour l'UES « PHARMAGEST CIP », ainsi qu'un accord portant modification du PEE.

Les sommes constituant la réserve de participation sont versées dans les F.C.P.E. « Perspective Monétaire A », « Perspective Obligations MT A », « Avenir Tempéré », « Avenir Equilibre », « Perspective Actions Europe A », « Social Action Solidaire », gérés, conformément au Règlement Intérieur dudit Fonds et aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, par la société INTERSEM 12 rue Gaillon 75002 PARIS, dont le dépositaire des avoirs est le Crédit Industriel et Commercial et la Banque Promotrice CIC-EST.

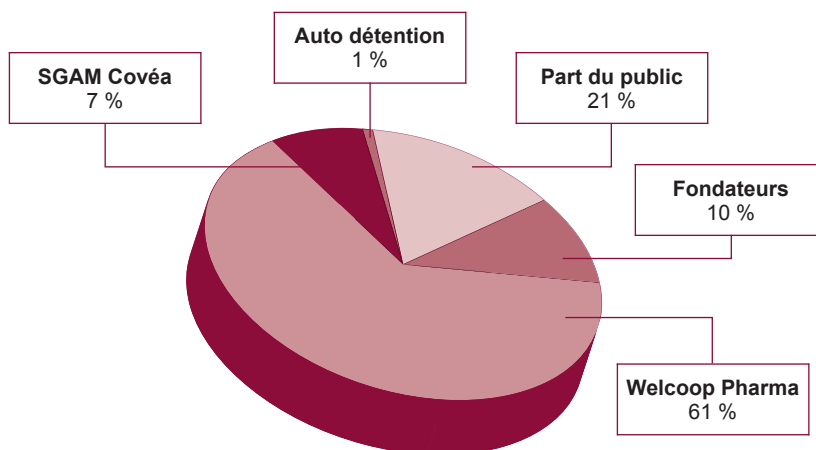
Montant de la participation versée courant avril 2011 par le Groupe PHARMAGEST au titre de l'exercice 2010 : 1 629 431 €.



18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1 Répartition actuelle du capital social

La répartition du capital au 31 mars 2011 est la suivante :



Nom	Nombre d'actions	Nombre droits de vote	Capital en %	Droits de vote en %
SC Ermitage Saint Joseph (Thierry Chapusot)	152 040	152 040	5,01	5,05
Thierry Ponnelle	145 240	145 240	4,79	4,82
Sous total dirigeants fondateurs	297 280	297 280	9,80	9,87
WELCOOP PHARMA	1 860 519	1 860 519	61,31	61,81
SGAM Covéa	207 101	207 101	6,82	6,88
Auto détention	24 522	0	0,80	0
Part du public	645 403	645 403	21,27	21,44
TOTAL	3 034 825	3 010 303	100,00	100,00

Les actionnaires dirigeants sont Messieurs Thierry CHAPUSOT et Thierry PONNELLE, qui s'étaient par ailleurs engagés à conserver pendant un an à compter de la date d'introduction, 80 % des titres qu'ils détenaient au jour de l'introduction en bourse (20 octobre 2000).

Monsieur Thierry CHAPUSOT est Président du Conseil d'Administration et ancien Directeur Général.
Monsieur Thierry PONNELLE est membre du Conseil d'Administration et Directeur Général Délégué.

À la connaissance de PHARMAGEST INTERACTIVE, il n'existe aucun autre actionnaire détenant directement ou indirectement, seul ou de concert plus de 5 % de capital ou des droits de vote.

Outre le reclassement de la participation dans le capital de PHARMAGEST INTERACTIVE entre GROUPE WELCOOP et WELCOOP PHARMA opéré en 2008, il n'y a pas de mouvements significatifs sur les trois dernières années.

PHARMAGEST INTERACTIVE n'a eu connaissance d'aucun mouvement significatif entre le 31/12/2010 et la date d'émission du présent Document de Référence.



18.2 Contrôle

Le capital de PHARMAGEST INTERACTIVE est détenu à 61,31 % par WELCOOP PHARMA, filiale elle-même à 97,60 % de la société Coopérative GROUPE WELCOOP (anciennement CERP Lorraine).

Le représentant de WELCOOP PHARMA au Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE apporte toutes les diligences et compétences à ce que soient respectées les différentes orientations économiques et juridiques de PHARMAGEST INTERACTIVE en harmonie avec la politique générale du Groupe.

La présence d'Administrateurs Indépendants et la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général permettent de s'assurer que le contrôle n'est pas exercé de manière abusive.

Les principaux actionnaires ne disposent pas de droits de vote différents.

18.3 Pacte d'actionnaires

Il n'existe pas de conventions d'actionnaires dans lesquelles PHARMAGEST INTERACTIVE serait partie prenante et pourrait avoir un impact significatif sur le cours de l'action. Il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

Il n'existe pas non plus de convention de vote entre les actionnaires.

18.4 Accord dont la mise en œuvre ultérieure pourrait entraîner un changement de son contrôle

Néant.

19 OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

Le détail des flux financiers entre PHARMAGEST INTERACTIVE et ses filiales est présenté en Rubrique 20.3.2.3.5 (éléments concernant les entreprises liées) des annexes sur les comptes sociaux (page 85).

Les flux financiers entre le Groupe PHARMAGEST et les parties liées sont présentés en Rubrique 20.3.1.5.17 des annexes sur les comptes consolidés (page 74).



20 INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

20.1 Informations financières historiques

Sont inclus par référence dans le présent Document de Référence les comptes consolidés, les rapports de gestion et les rapports d'audit pour les exercices clos le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009 qui se trouvent respectivement dans le Document de Référence 2008 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° D.09-338 le 28 avril 2009 et le Document de Référence 2009 déposé sous le n° D.10-0357 le 28 avril 2010.

20.2 Informations financières pro-forma

Compte tenu de l'impact non significatif des variations de périmètre, il n'a pas été établi de comptes pro forma.



20.3 États financiers

20.3.1 Comptes consolidés du Groupe PHARMAGEST

20.3.1.1 État de la Situation Financière Consolidée NORMES IFRS

État de la Situation Financière - Actif - En K€	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	1.5.4.1 /4	9 675	9 730
Écarts d'acquisition	1.5.4.1 /4	26 881	26 881
Immobilisations corporelles	1.5.4.2 /4	3 849	3 845
Actifs financiers non courants	1.5.4.3 /4	223	215
Titres mis en équivalence		973	31
Impôt différé actif	1.5.13	731	651
Total des actifs non courants		42 332	41 354
Actifs courants			
Stocks et en-cours	1.5.4.5	2 019	2 158
Clients et comptes rattachés	1.5.4.6	12 213	10 140
Autres créances	1.5.4.6	1 712	2 400
Titres disponibles à la vente	1.5.4.7	21 962	15 995
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.5.4.8	4 699	8 188
Total des actifs courants		42 604	38 880
TOTAL		84 937	80 234

État de la Situation Financière - Capitaux propres et Passif - En K€	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Capitaux propres			
Capital		3 035	3 035
Réserves consolidées		36 580	31 187
Résultat de l'exercice		10 718	9 405
Capitaux propres part du groupe		50 333	43 627
Réserves intérêts minoritaires		390	413
Résultat intérêts minoritaires		322	203
Intérêts minoritaires		711	616
Total des capitaux propres (ensemble consolidé)	1.5.5.1	51 044	44 244
Passifs non courants			
Provisions à long terme	1.5.7	1 476	1 300
Dettes financières à long terme	1.5.8	4 467	6 779
Impôt différé passif	1.5.13	1 385	1 380
Total des passifs non courants		7 327	9 460
Passifs courants			
Provisions à court terme	1.5.7	834	1 194
Part à moins d'un an des dettes financières	1.5.8	2 638	3 472
Dettes fournisseurs	1.5.8	6 594	7 156
Impôt exigible	1.5.8	1 240	772
Autres dettes	1.5.8	15 259	13 936
Total des passifs courants		26 565	26 530
TOTAL		84 937	80 234



20.3.1.2 Compte de Résultat Consolidé NORMES IFRS

Compte de Résultat - En K€	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Chiffre d'affaires	1.5.9 /10	91 551	81 621
Autres produits de l'activité		-	-
Sous total		91 551	81 621
Achats consommés		- 25 478	- 20 792
Charges de personnel		- 33 995	- 31 433
Achats et charges externes		- 12 155	- 11 011
Impôts et taxes		- 1 829	- 1 867
Dotations aux amortissements	1.5.11	- 1 989	- 1 844
Dotations aux provisions	1.5.11	503	- 417
Autres produits et charges		204	- 19
Sous total charges d'exploitation		- 74 739	- 67 384
Résultat opérationnel courant		16 812	14 238
Autres produits et charges opérationnels		-	-
Résultat opérationnel		16 812	14 238
Produits de trésorerie et équivalents	1.5.12	640	860
Coût de l'endettement financier brut	1.5.12	- 168	- 348
Coût de l'endettement financier net		472	512
Autres produits et charges financiers	1.5.12	- 325	- 48
Résultat des sociétés mises en équivalence		- 33	- 9
Résultat des activités poursuivies avant impôt		16 926	14 693
Impôt sur les résultats	1.5.13	- 5 886	- 5 083
Résultat net des activités poursuivies		11 040	9 609
Résultat net des activités abandonnées		0	0
Résultat net de l'exercice		11 040	9 609
Résultat part du groupe		10 718	9 405
Résultat part des intérêts minoritaires		322	203
Résultat (part du groupe) de base par action	1.5.5.4	3,56	3,14
Résultat (part du groupe) dilué par action	1.5.5.4	3,53	3,10

État du Résultat net et des gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres - En K€	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net de l'exercice	11 040	9 609
Écart de conversion		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	17	17
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Écarts actuariels / Charge stock-options sur période	- 117	- 81
Réévaluation des immobilisations		
Quote-part des gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Impôts	33	21
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	- 67	- 43
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	10 973	9 566
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part du groupe	10 651	9 362
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part des minoritaires	322	203
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (part du groupe) - de base par action	3,54	3,12
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (part du groupe) - dilué par action	3,51	3,09



20.3.1.3 Tableau des Flux de Trésorerie Consolidés NORMES IFRS

Tableau de flux de trésorerie - En K€	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net	11 039	9 609
Q / P de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	33	10
Amortissements et provisions	1 787	2 244
Stocks-options	0	0
Variation juste valeur	17	18
Plus ou moins-values de cession d'actifs immobilisés	-13	23
CAF après coût de l'endettement financier net et impôts	12 863	11 904
Coût de l'endettement financier brut	168	348
Impôts différés	- 82	- 23
Charges d'impôt	5 968	5 105
CAF avant coût de l'endettement financier net et impôts	18 917	17 334
Impôts sur les sociétés versés	468	- 295
Variation du BFR	- 6 540	3 872
Flux net de trésorerie généré par l'activité	12 845	20 911
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	- 1 292	- 2 077
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	- 681	- 414
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	- 18	- 12
Décaissements liés aux variations de périmètre	- 958	- 40
Encaissements liés à la cession d'immobilisations	50	122
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	- 2 899	- 2 421
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentation de capital	0	0
Actions propres	260	335
Titres disponibles à la vente	- 5 968	- 703
Dividendes versés aux actionnaires	- 4 433	- 4 272
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	40	300
Remboursements d'emprunts	- 3 161	- 3 406
Coût de l'endettement financier brut	- 168	- 348
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 13 429	- 8 094
Variation de la trésorerie nette	- 3 488	10 395
Disponibilités	- 3 489	5 956
Concours bancaires	- 1	- 4 439
Variation de la trésorerie nette	- 3 488	10 395

Tableau de bouclage trésorerie nette	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Disponibilités	4 699	8 188	- 3 489
Concours bancaires	1	2	- 1
Variation de la trésorerie nette	4 698	8 186	- 3 488



20.3.1.4 Tableau de Variation des Capitaux Propres NORMES IFRS

Tableau de variation des Capitaux Propres - En K€	Part du Groupe					Capitaux Propres - Part des minoritaires	Total Capitaux Propres
	Capital	Titres auto- détenus	Réserves et Résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	Total		
Capitaux propres au 01/01/2009	3 035	- 1 754	36 657	34	37 972	642	38 614
Changement de méthodes comptables Capitaux propres au 01/01/2009 corrigés	3 035	- 1 754	36 657	34	37 972	642	38 614
Résultat net de l'exercice Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			9 405	- 43	9 405 - 43	203	9 609 - 43
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			9 405	- 43	9 362	203	9 566
<i>Dividendes</i> <i>Modifications Écarts d'Acquisition</i> <i>Opérations sur capital</i>			- 4 043		- 4 043	- 229	- 4 272
<i>Variations de périmètre</i> <i>Autres</i> <i>Variation actions propres détenues</i>		335			335		335
Capitaux propres au 31/12/2009	3 035	- 1 418	42 019	- 9	43 627	616	44 244
Changement de méthodes comptables Capitaux propres au 31/12/2009 corrigés	3 035	- 1 418	42 019	- 9	43 627	616	44 244
Résultat net de l'exercice Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			10 718	- 67	10 718 - 67	322	11 040 - 67
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			10 718	- 67	10 651	322	10 973
<i>Dividendes / Opérations sur capital</i> <i>Modifications Écarts d'Acquisition</i> <i>Opérations sur capital</i>			- 4 206		- 4 206	- 227	- 4 433
<i>Variations de périmètre</i> <i>Autres</i> <i>Variation actions propres détenues</i>		260			260		260
Capitaux propres au 31/12/2010	3 035	- 1 158	48 531	- 76	50 333	711	51 044

20.3.1.5 Notes annexes aux comptes consolidés

Les comptes se caractérisent par un état de situation financière représentant un total de 84 937 K€ et un résultat net global de 10 973 K€.

Le Groupe PHARMAGEST a pour activité principale, la conception de logiciels spécialisés en gestion destinés aux officines pharmaceutiques ainsi que la distribution « clef en mains » de ses solutions informatiques.



20.3.1.5.1 Faits marquants

- Participation à hauteur de 35 % au capital de HEALTHLEASE dont l'activité principale est le financement d'équipements à destination des pharmaciens ;
- Participation à hauteur de 41,6 % au capital de DIATELIC dont l'activité principale est le développement de systèmes d'intelligence artificielle appliquée à la télésurveillance et au suivi de l'observance des patients ;
- Participation à hauteur de 49 % au capital d'INTECUM dont l'activité principale est la robotisation d'officines et la dispensation de médicaments sur le lieu de vente ;
- Fusion par Transmission Universelle de Patrimoine au 30 juin 2010 de DDI par CIP.

20.3.1.5.2 Principes comptables

20.3.1.5.2.1 Textes appliqués

A/ ÉVOLUTION DU RÉFÉRENTIEL COMPTABLE EN 2010

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2010 du Groupe PHARMAGEST sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) et interprétations de l'IFRIC telles que publiées par l'IASB et approuvées par l'Union Européenne (publication au JOUE).

Les principes comptables suivis par le Groupe PHARMAGEST sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des états financiers du Groupe PHARMAGEST au 31 décembre 2009 à l'exception des normes, amendements et interprétations suivantes applicables à compter du 1^{er} janvier 2010 :

- **IFRS 3R** : Normes IFRS 3 révisée sur les regroupements d'entreprises suite au projet « Business Combination phase II ».
- **IAS 27R** : Normes IAS 27 révisée sur la consolidation des filiales suite au projet « Business Combination phase II ».
- **Amendements IAS 39** : Éléments éligibles à la couverture.
- **Annual Improvements** : Améliorations annuelles portées à différentes normes (textes publiés par l'IASB en mai 2008 et avril 2009).
- **Amendements IFRS 2** : Amendements relatifs aux transactions cash-settled intra groupe (incorporation d'IFRIC 8 et IFRIC 11).
- **IFRIC 12** : Concessions de services publics.
- **IFRIC 15** : Accord pour la construction d'un bien immobilier.
- **IFRIC 16** : Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger.
- **IFRIC 17** : Distribution en nature aux actionnaires.
- **IFRIC 18** : Transferts d'actifs de la part de clients.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations qui peuvent avoir un impact sur les comptes du Groupe PHARMAGEST, et qui sont applicables de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2011 ou au-delà, n'ont pas donné lieu à application anticipée au 31 décembre 2010 lorsque cela était autorisé par les textes.

Il s'agit de :

- **Amendement IAS 32** : Amendement relatif au classement des droits de souscription émis.
- **IAS 24R** : Révision de la norme sur les informations à fournir au titre des transactions avec les parties liées.
- **Annual Improvements** : Améliorations annuelles portées à différentes normes (texte publié par l'IASB en mai 2010 en cours d'adoption par l'UE).
- **IFRS 7** : Informations à fournir dans le cadre des transferts d'actifs financiers (texte en cours d'adoption par l'UE).

L'application de ces textes sur l'exercice 2011 ne devrait pas avoir d'impacts significatifs sur les comptes consolidés.

Les interprétations IFRIC suivantes n'ont pas été appliquées de manière anticipée, car le Groupe PHARMAGEST n'a pas réalisé d'opérations relevant de ces textes :

- **Amendements IFRIC 14** : Paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal.
- **IFRIC 19** : Extinction des dettes financières avec des instruments de capitaux propres.



B/ PREMIÈRE ADOPTION DES IFRS

Nous rappelons ci-après les principales options de première application des IFRS :

Regroupements d'entreprises

Le Groupe PHARMAGEST a choisi de retenir l'option offerte par la norme IFRS 1 qui consiste à ne pas retraiter, conformément à IFRS 3, les acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004.

Cette exception permet :

- De maintenir le traitement comptable antérieur (méthode de l'acquisition ou mise en commun d'intérêt) ;
- De ne pas s'interroger sur le sens de l'opération.

Évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles, des immeubles de placement

Le Groupe PHARMAGEST a décidé de ne pas utiliser l'option offerte par la norme IFRS 1 selon laquelle tout ou partie des immobilisations corporelles et incorporelles, des immeubles de placement peuvent être comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004.

Engagement de retraite

Le Groupe PHARMAGEST ayant par le passé enregistré la totalité des pertes et gains actuariels sur engagements de retraite dans le résultat, l'option offerte par IFRS 1 en la matière n'a pas été utilisée.

Stock-options

Le Groupe PHARMAGEST n'a qu'un seul plan de stock-options en cours. Sa mise en place étant postérieure au 07 novembre 2002, il a fait l'objet d'un retraitement conformément à IFRS 2.

20.3.1.5.2.2 Base d'évaluation, jugement et utilisation d'estimations

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés selon la convention de la juste valeur.

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice.

Les estimations significatives réalisées par le Groupe PHARMAGEST pour l'établissement des états financiers portent sur la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition comme indiquée en Rubrique 20.3.1.5.2.6.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe PHARMAGEST révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour.

Outre l'utilisation d'estimations, la Direction du Groupe PHARMAGEST a fait usage d'appréciation pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées. En particulier, la Direction a exercé son appréciation pour déterminer les modalités de reconnaissance des produits et le classement des contrats de location.

20.3.1.5.2.3 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées par le Groupe PHARMAGEST sont l'intégration globale et la mise en équivalence :

- Les filiales (sociétés dans lesquelles le Groupe PHARMAGEST a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'en obtenir les avantages économiques) sont consolidées par intégration globale ;
- La mise en équivalence s'applique aux entreprises associées dans lesquelles le Groupe PHARMAGEST exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20 %. Selon cette méthode, le Groupe PHARMAGEST enregistre sur une ligne spécifique du compte de résultat consolidé la « part dans le résultat des sociétés mises en équivalence ».

Toutes les transactions et positions inter compagnies sont éliminées en consolidation en totalité pour les sociétés consolidées par intégration globale.

La liste des sociétés consolidées par intégration globale ou mise en équivalence est présentée en Rubrique 20.3.1.5.3.



L'exercice social de toutes les sociétés du périmètre de consolidation coïncide avec l'année civile. Les bilans et comptes de résultat des sociétés du Groupe PHARMAGEST utilisés pour la consolidation de l'année 2010 sont ceux au 31 décembre 2010.

À noter que pour les prises de participation 2010, l'exercice pris en compte pour DIATELIC est sur 9 mois (du 1^{er} avril au 31 décembre 2010) et de 8 mois pour HEALTHLEASE (du 1^{er} mai au 31 décembre 2010) et que la prise de participation au capital d'INTECUM est valorisée sur la base de la situation au 31 décembre 2010.

20.3.1.5.2.4 Immobilisations incorporelles

A/ ÉCARTS D'ACQUISITION

Lors de la prise de contrôle d'une entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle.

La différence entre le coût de la prise de contrôle et la quote-part du Groupe PHARMAGEST dans la juste valeur de ces actifs, passifs et passifs éventuels est inscrite en écart d'acquisition.

Le coût de la prise de contrôle est le prix payé par le Groupe PHARMAGEST dans le cadre d'une acquisition, ou l'estimation de ce prix si l'opération se fait sans versement de trésorerie, à l'exclusion des frais liés à l'acquisition qui sont présentés en charges opérationnelles.

La norme IFRS 3 Révisée introduit l'obligation de prendre en compte dans le coût du prix payé la juste valeur des paiements conditionnels.

La prise de contrôle par acquisitions successives d'une société donne lieu à la réévaluation à la juste valeur des actions détenues avant la prise de contrôle et à l'enregistrement en résultat du changement de valeur.

À compter du 1^{er} janvier 2010, en application d'IAS 27 Révisée, les transactions avec les minoritaires, postérieures à la prise de contrôle, n'affectent que les capitaux propres.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur en fin d'exercice, ou plus fréquemment s'il existe des indices de pertes de valeur identifiés. Les modalités de réalisation des tests de dépréciation sont présentées dans la note 20.3.1.5.2.6.

B/ FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- La faisabilité technique du projet est démontrée ;
- Le Groupe PHARMAGEST a l'intention d'achever le projet et de l'utiliser ou de le vendre ;
- Il existe un marché potentiel pour les développements issus de ce projet ou son utilité en interne est démontrée. Ainsi, lorsqu'un module nouveau est développé sur un logiciel existant, ses coûts de développement sont portés à l'actif pour autant qu'il permette d'accéder à une clientèle non couverte jusqu'à présent ou de répondre à un nouveau besoin ;
- Les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Les frais de développement sont amortis sur la durée d'utilité estimée des projets concernés.

C/ AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Un actif incorporel est un élément non monétaire sans substance physique qui doit être à la fois identifiable, et contrôlé par l'entreprise du fait d'événements passés et porteurs d'avantages économiques futurs. Un actif incorporel est identifiable s'il est séparable de l'entité acquise ou s'il résulte de droits légaux ou contractuels.

Les immobilisations incorporelles, dont la durée d'utilité est déterminable, sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Immobilisations incorporelles	Durée d'utilité	Mode d'amortissement
Relations clientèles Logiciels acquis	En fonction des caractéristiques des contrats 1 à 3 ans	Linéaire Linéaire



20.3.1.5.2.5 Immobilisations corporelles

A/ IMMOBILISATIONS CORPORELLES - ÉVALUATION INITIALE ET ÉVALUATION POSTÉRIEURE

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe PHARMAGEST, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées.

La valeur comptable des immobilisations corporelles ne fait l'objet d'aucune réévaluation, le Groupe PHARMAGEST n'ayant pas choisi la méthode alternative permettant de réévaluer de façon régulière une ou plusieurs catégories d'immobilisations corporelles.

Les coûts d'emprunts relatifs au financement de l'acquisition et de la construction d'installations encourus pendant la période de construction sont constatés en charges de la période.

B/ AMORTISSEMENT

En application de l'approche par composants, le Groupe PHARMAGEST utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte. Les principaux modes et durées d'amortissement retenus sont les suivants :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilité	Mode d'amortissement
Constructions	20 à 30 ans	Linéaire
Agencements	8 à 20 ans	Linéaire
Installations générales	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	1 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	10 ans	Linéaire

20.3.1.5.2.6 Modalités de réalisation des tests de dépréciation des actifs

La norme IAS 36 impose de tester les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée au moins une fois par an et les autres actifs à long terme lorsqu'il existe un indice montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur.

Un indice de perte de valeur peut être :

- Une diminution importante de la valeur de marché de l'actif ;
- Un changement dans l'environnement technologique, économique ou juridique.

Une dépréciation de l'actif est comptabilisée lorsque le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable. La valeur recouvrable d'un actif correspond à la juste valeur la plus élevée entre la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et la valeur d'utilité. La juste valeur se définit comme étant le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif (ou d'un groupe d'actifs) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou du groupe d'actifs testé. La méthode des cash flow futurs a été utilisée en l'absence de comparabilité des informations issues des marchés.

Ces actifs sont testés individuellement ou regroupés avec d'autres actifs lorsqu'ils ne génèrent pas de flux de trésorerie indépendamment d'autres actifs.

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations incorporelles et corporelles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable.

Les pertes de valeur relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Les possibles pertes de valeur sont comptabilisées en 'Autres produits et charges opérationnels'.

Pour la réalisation des tests de dépréciation, les écarts d'acquisition ont été affectés à des unités génératrices de trésorerie correspondant, conformément à la norme IFRS 8, aux secteurs d'activités identifiés dans l'organisation interne du Groupe PHARMAGEST.

Ainsi, l'ensemble des actifs incorporels non amortissables et les écarts d'acquisitions / fonds de commerce est affecté à chaque secteur d'activité (Notes 20.3.1.5.2.20 et 20.3.1.5.4.1).



La méthode de valorisation est basée sur la valorisation par le Discount Cash Flow avec des flux pour les années de 2011 à 2014 issus des projections de la Direction du Groupe PHARMAGEST. Le taux d'actualisation utilisé sur tous les secteurs d'activité est de 10,33 % avec une croissance à l'infini de 2 %.

Les tests de dépréciation des écarts d'acquisition sont réalisés chaque année sur le dernier trimestre.

Le taux d'actualisation et de croissance à l'infini pris en compte sont ceux utilisés par les analystes financiers ayant une connaissance du secteur d'activité.

Les hypothèses utilisées par le Groupe PHARMAGEST pour le calcul de la valeur recouvrable de ses actifs sont basées sur des hypothèses de croissances futures.

Pour déterminer les taux de croissance future des revenus et les flux de trésorerie opérationnels, le Groupe PHARMAGEST a utilisé les budgets de chaque entité, qui servent de base pour l'estimation des flux de trésorerie pour les 4 années suivantes.

Les tests de dépréciation réalisés en 2010 par le Groupe PHARMAGEST n'ont révélé aucune perte de valeur de ces actifs.

La comparaison entre la valeur comptable et la valeur recouvrable pour chaque UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) est présentée en note 20.3.1.5.4.1.

20.3.1.5.2.7 Contrats de location

Dans le cadre de ses différentes activités, le Groupe PHARMAGEST utilise des actifs mis à sa disposition en vertu de contrats de location.

Ces contrats de location font l'objet d'une analyse au regard des situations décrites et indicateurs fournis dans la norme IAS 17 afin de déterminer s'il s'agit de contrats de location simple ou de contrats de location financement.

Après analyse, il ressort que le Groupe PHARMAGEST n'a recours qu'à des contrats de location simple : les paiements effectués au titre de contrats de location simple (autres que les coûts de services tels que d'assurance et de maintenance) sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

20.3.1.5.2.8 Titres disponibles à la vente

La catégorie « titres disponibles à la vente » comprend les placements du Groupe PHARMAGEST et les valeurs mobilières ne satisfaisant pas aux critères de classement en tant qu'équivalent de trésorerie. Notamment, les montants investis dans un contrat de capitalisation ont été exclus de la trésorerie et portés en titres disponibles à la vente.

Lors de leur acquisition, les titres sont évalués à la juste valeur, nette des coûts de transaction. Ces titres sont ensuite comptabilisés à leur juste valeur à chaque clôture. Pour les actions de sociétés cotées, la juste valeur est déterminée sur la base du cours de bourse à la date de clôture considérée. Pour les sociétés non cotées, la juste valeur est appréhendée à partir de techniques d'évaluation reconnues (référence à des transactions récentes, actualisation de cash flows futurs...). Certains titres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable sont évalués au coût amorti.

Les gains et pertes latents par rapport au prix d'acquisition sont systématiquement comptabilisés dans les capitaux propres, jusqu'à la date de cession. Cependant, lorsqu'un test de perte de valeur conduit à reconnaître une moins value latente par rapport au coût d'acquisition et que celle-ci est assimilée à une perte de valeur significative ou durable, la perte de valeur est comptabilisée en résultat. Elle ne peut pas être reprise ultérieurement en résultat pour les actions et les autres titres à revenus variables.

20.3.1.5.2.9 Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont principalement composés de dépôts de garantie comptabilisés au coût amorti.

20.3.1.5.2.10 Stocks

Les stocks et travaux en cours sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition. A chaque clôture, ils sont valorisés au plus bas de leur coût de revient et de la valeur nette de réalisation (méthode FIFO).

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.



20.3.1.5.2.11 Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti. Une dépréciation est constituée lorsque l'encours comptable est supérieur au montant recouvrable.

20.3.1.5.2.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en compte courant bancaire et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie sont constitués des placements de maturité inférieure à 3 mois, aisément convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de variation de valeur, détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme.

20.3.1.5.2.13 Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe une obligation probable du Groupe PHARMAGEST, résultant d'événements passés, qui devrait se traduire pour le Groupe PHARMAGEST par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et dont le montant peut être estimé de façon fiable. Lorsque la date de réalisation de cette obligation est au-delà d'un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier.

20.3.1.5.2.14 Avantages au personnel

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel le Groupe PHARMAGEST s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini), sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés. Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies, c'est-à-dire lorsque le Groupe PHARMAGEST n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations, sont comptabilisées en charges de l'exercice.

La provision figurant dans les comptes consolidés est évaluée selon la méthode des unités de crédit projetés et prend en compte les charges sociales y afférentes.

Le taux d'actualisation est déterminé sur la base de la moyenne des 10 derniers semestres connus pour le Taux Moyen Obligataire (TMO).

Les écarts actuariels proviennent des distorsions entre les hypothèses utilisées et la réalité ou la modification des hypothèses de calcul des engagements et des actifs affectés à leur couverture. Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat au cours de l'exercice où ils sont constatés.

20.3.1.5.2.15 Dettes financières

Les emprunts et autres passifs financiers porteurs d'intérêts sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais et primes d'émission éventuels sont ainsi amortis selon une méthode financière sur la durée des emprunts.

20.3.1.5.2.16 Impôt

Impôt exigible

Le Groupe PHARMAGEST calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales, selon la méthode du report variable. Ils sont évalués sur la base du taux d'impôt attendu sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel la modification est constatée.

Les impôts différés relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres, sont également comptabilisés en capitaux propres.



Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles, des déficits fiscaux et des crédits d'impôts reportables sont limités au montant estimé de l'impôt récupérable. Celui-ci est apprécié à la clôture de l'exercice, en fonction des prévisions de résultat des entités fiscales concernées.

20.3.1.5.2.17 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST comprend essentiellement les revenus liés aux activités suivantes :

- Les ventes de matériel ;
- Les ventes de logiciels ;
- Les prestations de maintenance.

Le produit de la vente de matériel est enregistré quand les risques et avantages liés à la propriété des biens ont été transférés à l'acquéreur. Une provision est constituée pour tenir compte des coûts liés à la garantie consentie lors de la cession des matériels, le cas échéant.

Les ventes de logiciels sont enregistrées au moment où le droit d'usage est cédé à l'utilisateur.

Les prestations de maintenance sont enregistrées linéairement sur la durée des contrats.

20.3.1.5.2.18 Résultat par action

Le **résultat de base par action** correspond au résultat net part du Groupe PHARMAGEST de l'exercice attribuable aux actions ordinaires rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de l'exercice, ajusté du nombre d'actions ordinaires rachetées ou émises au cours de l'exercice.

Pour le calcul du **résultat dilué par action**, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise et susceptibles d'accroître le nombre d'actions en circulation.

20.3.1.5.2.19 Stock-options

L'application de la norme IFRS 2 a pour conséquence de constater une charge correspondant aux avantages octroyés aux salariés sous la forme de paiements en actions.

Les options sont évaluées par le Groupe PHARMAGEST à la date d'octroi en utilisant un modèle mathématique. Ce modèle permet de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

Cette valeur est enregistrée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits avec une contrepartie directe en capitaux propres. S'agissant de paiements avec remise d'instruments de capitaux propres de l'entité, les coûts liés à la levée des stocks option sont pris en charges net d'impôt directement en capitaux propres.

20.3.1.5.2.20 Information sectorielle

Suivant l'organisation interne, le Groupe PHARMAGEST dispose de plusieurs secteurs d'activités qui sont les suivants :

- **PHARMACIE FRANCE ET BELUX** : correspond au secteur de l'informatique officinale ;
- **MAISONS DE RETRAITE** : correspond au secteur de l'informatique pour les maisons de retraite associé principalement à MALTA INFORMATIQUE ;
- **CPI** : correspond au secteur PME de CPI ;
- **ACTIVITÉ LABORATOIRES** : correspond au secteur offrant des prestations aux industries pharmaceutiques.

L'activité Pharmacie représente 87,9 % (aucun autre secteur ne représentant plus de 10 %) de l'activité du Groupe PHARMAGEST et le principal marché géographique du Groupe PHARMAGEST est la France avec plus de 96 % de l'activité.

20.3.1.5.2.21 Saisonnalité de l'activité

Il n'existe pas de caractère saisonnier ou cyclique des activités.



20.3.1.5.3 Périmètre de consolidation

20.3.1.5.3.1 Variations de périmètre au cours de l'exercice 2010

- Prise de participation à hauteur de 35 % au capital de HEALTHLEASE ;
- Prise de participation à hauteur de 41,6 % au capital de DIATELIC ;
- Prise de participation à hauteur de 49 % au capital d'INTECUM.

Ces regroupements ont été comptabilisés sur des bases définitives.

Compte tenu de l'impact non significatif de ces variations de présentation de périmètre, il n'a pas été établi de comptes pro forma.

20.3.1.5.3.2 Variations de périmètre au cours de l'année précédente

- Création de la société VIP PHARMA, concepteur et gestionnaire d'un programme marketing de fidélisation pour les officines.
- Participation à hauteur de 40 % au capital de la société belge QUALITY FLUX dont l'activité principale est l'achat / revente de données statistiques.

Ces regroupements ont été comptabilisés sur des bases définitives.

Compte tenu de l'impact non significatif de ces variations de présentation de périmètre, il n'a pas été établi de comptes pro forma.

20.3.1.5.3.3 Sociétés consolidées par intégration globale

Sociétés	Adresse	% contrôle	% intérêt
PHARMAGEST INTERACTIVE	Villers-lès-Nancy (54)	Société consolidante	Société consolidante
ADI (1)	Saclay (91)	50,00	50,00
CPI (ex. AFI)	Dijon (21)	100,00	100,00
DCI	Mérignac (33)	100,00	100,00
CIP	Queven (56)	100,00	100,00
EHLS	Queven (56)	100,00	100,00
SCI HUOBREGA	Queven (56)	100,00	100,00
DDI (2)	Cenon (33)	100,00	100,00
SABCO	Luxembourg	90,00	90,00
SABCO SERVICES (ex. ATS)	Belgique	100,00	90,00
HDM LIMITED	Ile Maurice	100,00	100,00
MALTA INFORMATIQUE	Mérignac (33)	100,00	100,00
DRS Expansion	Mérignac (33)	100,00	100,00
VIP PHARMA	St Symphorien d'Ozon (69)	100,00	100,00

(1) Compte tenu des relations économiques et contractuelles existant entre les sociétés PHARMAGEST INTERACTIVE et ADI (distributeur exclusif des produits PHARMAGEST® et EVOLUTION®) et du contrôle de cette société (répartition égalitaire des membres du conseil d'administration, nomination du Président soumis à l'accord exprès du Groupe PHARMAGEST), la société ADI détenue à 50 %, est consolidée par intégration globale.

(2) DDI absorbée par Transmission Universelle du Patrimoine au 30 juin 2010 (sans effet rétroactif) par CIP.

CIP détient une participation au sein de la société SFLD (5 K€) qui n'est pas consolidée compte tenu de l'aspect non significatif et du faible pourcentage de détention.

Il n'y a pas d'entité ad hoc.

20.3.1.5.3.4 Sociétés consolidées par mise en équivalence

Sociétés	Adresse	% contrôle	% intérêt
QUALITY FLUX (1)	Tournai (Belgique)	41,75	41,75
HEALTHLEASE	Levallois Perret (92)	35,00	35,00
DIATELIC	Villers-lès-Nancy (54)	41,60	41,60
INTECUM	Bastia (20)	49,00	49,00

(1) La participation de PHARMAGEST INTERACTIVE dans le capital de QUALITY FLUX est portée à 41,7 % depuis une augmentation du capital en date du 09 février 2011.



QUALITY FLUX, consolidée par mise en équivalence, a été créée en octobre 2009. Son siège social est à TOURNAI (Belgique). Le 1^{er} exercice a une durée exceptionnelle de 14 mois (30 octobre 2009 au 31 décembre 2010). Une situation intermédiaire avait été prise en compte au 31/12/2009 présentant un résultat déficitaire de 23 K€. La situation financière (retraitée de la situation intermédiaire au 31/12/2009) au 31/12/2010 présente un résultat déficitaire de 118 K€, une situation nette négative de 42 K€ et un total bilan de 6 K€.

Une augmentation de capital a été actée par les différents actionnaires pour une réalisation sur 2011.

Le Groupe PHARMAGEST considère que la présence de plusieurs actionnaires dilue le contrôle et ne donne au Groupe PHARMAGEST qu'une influence notable sur la société.

HEALTHLEASE a été immatriculée en date du 11 mai 2010 et a pour activité principale les opérations de location longue durée de matériels ou tous autres actifs mobiliers commercialisés par des partenaires à destination de leurs clients de toutes natures, et de toutes activités y afférentes. Son siège social est 4 rue Louise Michel à LEVALLOIS PERRET (92300)

La situation financière au 31/12/2010 présente un résultat bénéficiaire de 82 K€, une situation nette de 1 081 K€ et un total bilan de 5 175 K€.

Le Groupe PHARMAGEST considère que la présence d'un actionnaire majoritaire n'accorde au Groupe PHARMAGEST qu'une influence notable sur la société.

DIATELIC a été immatriculée en octobre 2002 et a pour activité principale les opérations de recherche, de développement, de distribution, de prestations ou de commercialisation de services et de produits de télémédecine, de services et de produits de télésurveillance, de suivi et d'aide au diagnostic, de solutions informatiques et de nouvelles technologies de la communication et de l'information.

Son siège social est 2 allée Joachim du Bellay à VILLERS LES NANCY (54 600).

La situation financière au 31/12/2010 présente une perte de 39 K€, une situation nette de 21 K€ et un total bilan de 126 K€.

Le Groupe PHARMAGEST considère qu'elle ne dispose que d'une influence notable.

INTECUM a été immatriculée en septembre 2008 et a pour activité principale la conception, la fabrication et la commercialisation de systèmes automatisés. Son siège social est Logis de Montesoro-BT C 24 à BASTIA (20 600).

La prise de participation a été opérée le 22 décembre 2010 via une augmentation de capital attribuant à PHARMAGEST INTERACTIVE des actions de catégorie « B » conférant un droit de préemption en cas de cession d'action et un droit de sortie conjointe.

La situation financière au 31/12/2010 présente une perte de 83 K€, une situation nette de 689 K€ et un total bilan de 1 035 K€.

Le Groupe PHARMAGEST considère qu'elle ne dispose que d'une influence notable.

20.3.1.5.4 Rubriques d'informations sur l'état de la situation financière

20.3.1.5.4.1 Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

Postes du Bilan - En K€	Valeur brute au 31/12/2009	Augmentation	Diminution	Reclassement	Variation de Périmètre	Valeur brute au 31/12/2010
Logiciels acquis & marques	4 023	20	38	0	0	4 005
Logiciels développés en interne	827	90	0	0	0	917
Frais de R. & D.	7 743	1 182	0	0	0	8 925
Relations clientèle (a)	1 493	0	0	0	0	1 493
Écart d'acquisition (b)	26 881	0	0	0	0	26 881
Total	40 967	1 292	38	0	0	42 221

(a) Constatation d'une relation clientèle suite à l'acquisition de la société SABCO.

(b) Détail des écarts d'acquisition / fonds de commerce au 31 décembre 2010 en K€ :

**PHARMACIE France :**

CIP	13 136
MIRABEL	1 071
EHLS	3 816
TECHNILOG	179
OSIS	214
DCI	415
CPI	32
ADI	87
DDI	886
VIP PHARMA	35
CSSI	366
FICHORGA	3 666
ROUSSEAU	243
S / TOTAL	24 146

PHARMACIE Belgique / Luxembourg :

SABCO / SABCO SERVICES	2 164
S / TOTAL	2 164

MAISONS DE RETRAITE :

DRS	215
MALTA INFORMATIQUE	40
AZUR SOFTWARE	300
S / TOTAL	555

CPI

CPI	15
S / TOTAL	15

Analyse de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition :

Écarts d'acquisition	UGT	Valeur Comptable	Valeur Recouvrable	Perte de Valeur	Valeur Nette
Pharmacie France	Activité Pharmacie France	24 146	120 018	0	24 146
Pharmacie BeLux	Activité Pharmacie BeLux	2 164	3 208	0	2 164
Maisons de Retraite	Activité Maisons de Retraite	555	7 561	0	555
CPI	Activité CPI (PME)	15	1 956	0	15

20.3.1.5.4.2 Immobilisations corporelles

Postes du Bilan - En K€	Valeur brute au 31/12/2009	Augmentation	Diminution	Reclassement	Variation de Périmètre	Valeur brute au 31/12/2010
Terrains	449	182	0	0	0	631
Constructions	4 668	83	36	0	65	4 780
Matériel	37	1	0	0	0	38
Autres immobilisations corporelles	3 574	415	214	0	-65	3 712
Total	8 728	681	250	0	0	9 161



20.3.1.5.4.3 Actifs financiers non courants

Postes du Bilan - En K€	Valeur brute au 31/12/2009	Augmentation	Diminution	Variation de Périmètre	Valeur brute au 31/12/2010
Dépôts et cautionnements	215	18	10		223
Titres mis en équivalence*	31	973	31		973
Autres participations	5	0	0	0	5
Total	251	991	41	0	1 201

* Les titres mis en équivalence sont calculés sur la base des capitaux propres retraités et tiennent aussi compte des écarts d'acquisitions.

En K€	Capitaux propres	Capitaux propres retraités	Q / P Groupe	Écart d'acquisition Net
QUALITY FLUX	- 42	- 42	0*	0
HEALTHLEASE	1 081	1 081	381	0
DIATELIC	21	43	18	124
INTECUM	689	689	337	113
Total			736	0

* La quote-part de situation nette négative à hauteur de 17 K€ dans QUALITY FLUX est comptabilisée en provision pour risques et charges compte tenu de l'engagement pris de recapitalisation des actionnaires.

20.3.1.5.4.4 Amortissements et provisions sur actifs non courants

En K€	Valeur au 31/12/2009	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Reclassement	Variation de Périmètre	Valeur au 31/12/2010
Logiciels	1 574	240	38	0	0	1 776
Recherche & Développement	2 433	957	0	0	0	3 390
Relations clientèles	348	149	0	0	0	497
Immobilisations corporelles	4 884	642	214	0	0	5 312
Immobilisations financières	5	0	0	0	0	5
TOTAL	9 244	1 989	252	0	0	10 980

Les tests de dépréciation conduits conformément aux principes décrits en Rubriques 20.3.1.5.2.6 et 20.3.1.5.4.1 n'ont pas fait apparaître de perte de valeur, ni sur les écarts d'acquisition, ni sur les autres actifs incorporels.

20.3.1.5.4.5 Stocks

En K€	12/2010			12/2009
	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Montant net
Matériel	1 879	190	1 689	1 862
Fournitures	258	56	202	71
Logiciels	0	0	0	0
Pièces SAV	161	34	127	225
TOTAL	2 298	280	2 019	2 158

20.3.1.5.4.6 Créances

En K€	12/2010			12/2009
	Montant net	- 1 an	+ 1 an	Montant net
Clients (1)	12 213	12 213		10 140
Autres créances	1 712	1 712		2 400

(1) Toutes les créances, constituant la balance âgée consolidée ci-dessous, ont fait l'objet d'une étude individualisée, elles sont provisionnées selon l'évaluation d'un risque de non recouvrement avéré. Ainsi, la provision constituée fin 2010 est de 428 K€ contre 561 K€ fin 2009.



Compte tenu du fait que les créances sont des créances à court terme, et en l'absence d'évolution significative de la qualité des contreparties, la juste valeur des créances est proche de leur valeur comptable.

En K€	12/2009	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	12/2010
Provision Dépréciation Clients	561	169	120	182	428

Le montant du poste clients de 12 213 K€ se décompose ainsi par tranche :

MONTANT NET	NON ÉCHU	0 < X < 60 JOURS	60 < X < 180 JOURS	> 180 JOURS
12 213	4 725	6 549	920	21

Le solde clients au 31 décembre 2009 comprenait des pré-versements réalisés par la société CIT pour un montant de 1 226 K€ (versements anticipés sur les échéances de janvier 2010).

20.3.1.5.4.7 Titres disponibles à la vente courants

Valeurs nettes (en K€)	31/12/2010	31/12/2009
Contrat de capitalisation	21 962	15 995
TOTAUX	21 962	15 995

Il s'agit d'un contrat d'investissement souscrit auprès d'AXA avec un profil d'investissement assimilable à des OAT assorti d'une garantie du capital net investi et des intérêts passés. Ce contrat d'investissement est qualifié de Titres disponibles à la vente. La juste valeur du contrat correspond à la valeur liquidative à tout instant, soit la valeur comptable. Le rendement a été confirmé sur la base de la rémunération garantie.

20.3.1.5.4.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Valeurs brutes (en K€)	31/12/2010	31/12/2009
SICAV / Comptes à terme	637	5 420
Disponibilités	4 061	2 767
TOTAUX	4 698	8 188

20.3.1.5.5 Capitaux propres

20.3.1.5.5.1 Capital social et réserves

Le capital de PHARMAGEST INTERACTIVE est composé de 3 034 825 actions d'un montant nominal de 1 €. Il n'existe qu'une catégorie d'actions. Le nombre d'actions en circulation n'a pas varié au cours de l'exercice.

Les réserves du Groupe PHARMAGEST s'élèvent à 36 580 K€ dont 13 207 K€ de prime d'émission, 23 064 K€ d'autres réserves et 309 K€ de réserve légale.



20.3.1.5.5.2 Actions propres détenues par PHARMAGEST INTERACTIVE

Actions propres

Le poste comporte 26 633 actions PHARMAGEST INTERACTIVE détenues par la société à 100 %.
La valeur boursière de l'action PHARMAGEST INTERACTIVE au 31 décembre 2010 s'établit à 47,70 €.

Contrat de Liquidité

Le contrat d'animation du cours est détenu à 100 % par PHARMAGEST INTERACTIVE et Gilbert Dupont en assure la gestion.

Pour l'année 2010, les mouvements sur le contrat de liquidités ont été les suivants :

- Achats : 35 742 actions au prix moyen de 44,47 € ;
- Ventes / transferts : 44 027 actions au prix moyen de 41,09 €.

L'évaluation est faite au prix moyen pondéré.

Au 31 décembre 2010, les moyens figurant au compte de liquidité étaient de 2 110 actions.

20.3.1.5.5.3 Dividendes

Le dividende payé en 2010 sur les résultats de 2009 s'élève à 4 206 K€ soit 1,40 € / action.

La proposition de dividende qui sera faite à la prochaine Assemblée Générale Annuelle est : 1,50 € / action.

La société ADI, détenue à 50 %, a versé sur l'exercice des dividendes aux actionnaires hors Groupe pour un montant de 227 K€.

20.3.1.5.5.4 Résultat par action

Résultat par action	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net de l'exercice (en €)	10 718 452	9 405 208
Nombre d'actions	3 034 825	3 034 825
Nombre d'actions autocontrôle	26 633	34 918
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat de base par actions	3 008 192	2 999 907
Résultat de base par action (en €)	3,56	3,14
Nombre restant de stock-options	24 773	33 603
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par actions	3 032 965	3 033 510
Résultat dilué par action (en €)	3,53	3,10

20.3.1.5.6 Plan de stock-options

INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT	
Date du Conseil d'Administration	10/09/2004
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées (au 01/01/2010) :	33 603
<i>Dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :</i>	
- Les Mandataires sociaux / Administrateurs	4 000
- Les dix premiers attributaires salariés	5 550
Point de départ d'exercice des options	11/09/2008
Date d'expiration	11/09/2012
Prix de Souscription	28,79 €
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2010	8 780
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice*	50
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes	24 773

* Salarié ayant quitté PHARMAGEST INTERACTIVE (hors retraite) sans avoir levé ses stock-options.

Personnel concerné : salariés et dirigeants des sociétés PHARMAGEST INTERACTIVE, CIP, EHLS (ex MMF) et CPI (ex AFI) désignés par le Conseil d'Administration et ceux qui sont inscrits aux effectifs le 30 juin 2004 et bénéficient d'un contrat à durée



indéterminée et de deux ans d'ancienneté à cette date.
Les Mandataires Sociaux n'ont pas levé d'options sur l'exercice 2010.

Information sur rémunérations sur base d'actions

Les options ont été évaluées selon le modèle de Black & Scholes. Les hypothèses suivantes ont été retenues pour l'évaluation des options :

- Taux sans risque : 3,66 % ;
- Volatilité : 40 % ;
- Dividendes attendus : 3,14 % ;
- Durée d'exercice attendue : 6 ans ;
- Juste valeur des options : 10,86 €.

Sur l'exercice 2010, 8 780 options ont été levées générant une moins value de 117 K€ qui a été comptabilisée net d'impôt directement dans les capitaux propres.

20.3.1.5.7 Provisions pour risques et charges

En K€	Valeur au 31/12/2009	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision devenue sans objet)	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2010
Provisions pour litiges (1)	1 076	338	207	510	0	697
Provisions pour risques (2)	402	846	847	0	0	401
Provision pour charges (3)		16		0	0	16
Provisions pour I.D.R. (4)	1 016	163		0	0	1 179
Provision pour risques des titres mis en équivalence (5)		17		0	0	17
TOTAL	2 494	1 380	1 054	510	0	2 310

(1) Provision pour litiges 697 K€ :

- Provisions pour litiges prud'homaux : 303 K€
- Provisions pour litiges clients en cours : 161 K€
- Provision pour litiges fournisseurs en cours : 51 K€
- Provisions pour litige fiscal en cours : 177 K€
- Provision pour litiges concurrents en cours : 5 K€

(2) Provision pour risques 401 K€ :

- Il s'agit essentiellement de la provision pour garantie des interventions techniques postérieures aux ventes de contrats RENTPHARM (maintenance matérielle).

(3) Provisions pour charges (provision pour grosses réparations) : 16 K€.

(4) Provisions pour I.D.R. (Indemnité de Départ à la Retraite) : 1 179 K€.

Engagement fin 2009	1 507
Coût des services rendus en 2010	107
Charge financière de 2010	67
Prestations versées en 2010	59
Coût des services passés	- 116
Engagement estimé fin 2010	1 624
Gains actuariels (+) / Pertes actuarielles (-) générés sur l'exercice 2010	0
Engagement réel fin 2010	1 624
Juste valeur des actifs 2009	493
Rendement attendu des actifs	10
Cotisations	0
Prestations servies	- 59
Gains actuariels (+) / Pertes actuarielles (-)	
Juste valeur des actifs 2010	444
Provision 2009	1 016
Provision 2010	1 179



Les fonds placés comportent une garantie pour le capital avec un minimum de rentabilité garantie correspondant à 60 % du TME (taux moyen d'emprunt d'État).

La provision pour indemnité de départ à la retraite est déterminée selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière et compte tenu des hypothèses suivantes :

- Départ volontaire du salarié (application des charges sociales patronales) ;
- Age de départ à la retraite : 67 ans sur l'ensemble du personnel ;
- Taux d'actualisation : 4,12 % * ;
- Turn over : selon les tranches d'âge ;
- Progression des salaires : 2 % ;
- Prise en compte d'un aléa viager.

* Le taux d'actualisation est déterminé sur la base de la moyenne des 10 derniers semestres connus du TMO.

(5) Provisions pour risques des titres mis en équivalence : 17 K€
- Il s'agit de la quote-part des capitaux propres négatifs chez QUALITY FLUX.

20.3.1.5.8 Dettes

En K€	31/12/2010				31/12/2009
	Montant brut	à - 1 an	de 1 à 5 ans	à + 5 ans	Montant brut
Découverts bancaires	1	1			2
Emprunts auprès d'établissements de crédit	7 087	2 620	4 161	305	10 209
Emprunts / dettes financières	17	17			39
Total des dettes financières	7 105	2 638	4 161	305	10 250
Dettes fournisseurs	6 594	6 594			7 156
Autres dettes	16 499	16 499			14 708
TOTAL	30 198	25 731	4 161	305	32 114

En mai 2006, PHARMAGEST INTERACTIVE a souscrit un emprunt en francs suisses afin de financer le rachat des actions détenues par les minoritaires de CIP. Le montant emprunté, à l'origine, s'élevait à 9,8 millions de francs suisses sur une durée de 7 ans au taux de Libor 3 mois.

Au 31 décembre 2010, le capital restant dû représente 3,7 millions de francs suisses. PHARMAGEST INTERACTIVE a eu recours à des achats à terme de devises destinés à couvrir le risque, ainsi depuis le 31/12/2007, aucune transaction supplémentaire n'a été effectuée.

Société	Emprunts contractés	Nature des taux	Capital restant (en K€)	Échéances	Couverture de taux	Covenant
CIP	09/09/2004	fixe	168	09/09/2011	Non	(2)
PHARMAGEST	05/05/2006	fixe	1 831	05/05/2013	Non	Non
PHARMAGEST	05/05/2006	variable	2 724	05/05/2013	Non	Non
EHLS	20/09/2007	fixe	617	20/08/2019	Non	Non
EHLS	26/11/2007	fixe	39	26/10/2012	Non	Non
PHARMAGEST	28/01/2008	variable	1 440	01/10/2012	Non	(1)
MALTA	15/04/2009	fixe	235	01/04/2016	Non	Non
ADI	22/03/2010	fixe	33	15/03/2014	Non	Non

(1) Sur la base des comptes sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE : Endettement Financier Net / Fonds Propres < ou = 1 ; Endettement Financier Net / CAF < 3.

(2) CIP : Fonds Propres / Total Bilan > 20 % ; Total des Dettes MLT / Fonds Propres < 1 ; Total des Dettes MLT / CAF < 4 ; Frais Financiers / EBE < 30 %.

Au 31 décembre 2010, l'ensemble de ces ratios financiers est respecté.



20.3.1.5.9 Compte de résultat d'exploitation par secteur d'activité

Aucun secteur d'activité autre que celui de la Pharmacie ne dépassant 10 % de l'activité globale, l'information sectorielle n'est pas fournie.

20.3.1.5.10 Chiffres d'affaires nets

En K€	31/12/2010	31/12/2009 Pro forma	31/12/2009
Maintenance et vente bases de données	26 635	23 719	23 719
Autres prestations dont e-publicité	8 922	5 345	5 345
Ventes configurations	44 714	41 564	41 930
Licences e-business / LGPI Global Services®			5 424
Prestations formations et nouveaux produits	11 280	10 994	5 204
Total	91 551	81 621	81 621

Modification de la présentation du chiffre d'affaires par produits avec un reclassement des licences dans les nouveaux produits et un éclatement du chiffre d'affaires de la société MALTA INFORMATIQUE entre les ventes de configurations et de nouveaux produits (licences).

20.3.1.5.11 Dotations nettes aux amortissements et provisions d'exploitation

En K€	31/12/2010	31/12/2009
Dotations aux amortissements	1 989	1 844
Provisions sur actif circulant	- 301	112
Provisions pour risques et charges	- 202	306
Total	1 486	2 261

20.3.1.5.12 Résultat financier

En K€	31/12/2010	31/12/2009
Produits de trésorerie	640	860
Plus-value de cession des VMP	9	7
Revenus des VMP	590	737
Autres produits financiers	41	25
Reprises sur provisions financières	1	91
Coût de l'endettement financier brut	168	349
Charges sur cession des VMP	0	0
Intérêts financiers et escomptes obtenus	163	270
Pertes de change	0	0
Autres charges financières	5	78
Autres produits et charges financiers	- 325	- 48
Gains sur écarts de change / couverture de change	214	54
Gains sur couverture de taux	0	0
Pertes sur couverture de change	- 522	- 103
Perte sur couverture de taux	- 17	0
Autres produits et charges financières	0	0



20.3.1.5.13 Impôts sur les résultats

Intégration Fiscale

Un Groupe d'Intégration Fiscale, dont la société mère est PHARMAGEST INTERACTIVE, a été mis en place au 31 décembre 2007. Ce Groupe, outre la société mère, était composé de CIP, EHLS, DCI, DDI et CPI.

Au 1^{er} janvier 2009, le périmètre d'intégration a été restreint aux sociétés PHARMAGEST INTERACTIVE et CIP sans générer de régularisations fiscales sur le calcul de l'impôt.

Au 1^{er} janvier 2010, la restriction du périmètre d'intégration fiscale à PHARMAGEST INTERACTIVE a entraîné la dissolution de l'Intégration Fiscale.

Contribution Economique Territoriale (CET)

Cette nouvelle taxe, votée par la loi de finances pour 2010 se substitue à la taxe professionnelle (TP) pour les exercices fiscaux ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010.

Le Groupe PHARMAGEST considère que la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) égale à 1,5 % de la valeur ajoutée produite, présente les mêmes caractéristiques que le calcul de la cotisation minimale de TP, également plafonnée sur cette base (valeur ajoutée). Ainsi, la CVAE est comptabilisée au compte de résultat selon l'affectation identique à l'ancienne TP et ne génère de ce fait pas d'impôt différé passif au 31 décembre 2010 (cf. communiqué du Conseil National de la Comptabilité (devenu Autorité des Normes Comptables), en date du 14 janvier 2010).

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

En K€	31/12/2010
Impôt courant	5 968
Impôt différé	- 82
Total charge d'impôt	5 886

Les éléments de réconciliation sont les suivants :

En K€	31/12/2010
Résultat net des sociétés intégrées	11 039
Impôt sur les résultats	5 886
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	16 925
Charge d'impôt théorique au taux légal d'impôt sur les sociétés	5 640
Différences permanentes	107
Différence de taux	12
Crédit d'impôt	0
Société mise en équivalence	11
Contribution additionnelle 2010	113
Déficits non activés	0
Charge d'impôt effective	5 886
Taux effectif d'imposition	33,33 %

L'analyse des variations des impôts différés actif et passif est présentée dans le tableau ci-dessous :

En K€	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Total, impôts différés nets
Au 1^{er} janvier 2009	490	1 236	- 747
Variations impactant le résultat 2009*	161	144	17
Au 31 décembre 2009	651	1 380	- 729
Variations impactant l'année 2010*	80	5	75
Au 31 décembre 2010	731	1 385	- 654

* Dont une variation de 6 K€ en 2009 et en 2010 sur la juste valeur d'un instrument de couverture de taux constaté directement en capitaux propres.



Les principaux actifs et passifs d'impôt différés sont les suivants :

En K€	31/12/2009	Variation	31/12/2010
Effet des reports déficitaires*	26	45	71
<i>Effet fiscal des différences temporaires liées aux :</i>			
Provisions pour retraites	339	54	393
Dettes sociales	505	88	592
Dettes fiscales	54	5	59
Retraitement marge en stock	13	1	14
Autres différences temporaires	0	0	0
Retraitement réévaluation	- 45	13	- 32
Retraitement revenus	365	- 62	303
Activation R&D	- 1 852	- 76	- 1 929
Autres retraitements	- 134	4	- 130
Total différences temporaires	- 755	30	- 725
Impôts différés actifs (passifs) bruts	- 729	75	- 654
Provision			
Impôts différés actifs (passifs) nets	- 729	75	- 654

* Les déficits fiscaux activés concernent les pertes fiscales de SABCO.

20.3.1.5.14 Autres informations

Effectif (en Équivalent Temps Plein - ETP) :

- Cadres : 218 ;
- Non cadres : 476.

Les charges de personnel se composent principalement des salaires bruts qui s'élèvent à 21 641 K€, des charges sociales de 10 627 K€ et de la participation pour 1 726 K€.

20.3.1.5.15 Engagements hors bilan

• Engagement hors bilan liés au périmètre du Groupe PHARMAGEST consolidé :

Le Groupe PHARMAGEST ne dispose pas d'engagements hors bilan pouvant avoir un impact financier significatif liés au périmètre du Groupe PHARMAGEST.

• Engagements hors bilan liés au financement du Groupe PHARMAGEST :

En K€	31/12/2010	31/12/2009
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles*	5 340	7 796
Créances cédées non échues		
Autres engagements financiers donnés		
TOTAL	5 340	7 796

* L'intégralité des nantissements a été donnée à la souscription d'emprunts bancaires. Le montant indiqué correspond au solde des emprunts concernés au 31/12/2010.

Le Groupe PHARMAGEST ne dispose pas d'engagements hors bilan reçus pouvant avoir un impact financier significatif lié au financement du Groupe PHARMAGEST.



• **Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe PHARMAGEST :**

En K€	31/12/2010	31/12/2009
Obligation contractuelle en matière de crédit-bail		
Obligation contractuelle de location simple	1 207	1 417
Obligation d'achats irrécouvrables		
Autres obligations contractuelles		
Engagements donnés liés au développement de l'activité		
Engagements fiscaux		
TOTAL	1 207	1 417

Le Groupe PHARMAGEST ne dispose pas d'engagements hors bilan reçus pouvant avoir un impact financier significatif lié aux activités opérationnelles du Groupe PHARMAGEST.

À la connaissance du Groupe PHARMAGEST, il n'existe pas à la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2010 d'engagements hors bilan significatifs autres que ceux décrits ci-dessus.

20.3.1.5.16 Gestions et contrôles des risques financiers

A/ RISQUE DE LIQUIDITÉ

Au 31 décembre 2010, le Groupe PHARMAGEST présente une trésorerie nette disponible de 4,7 M€.

Au-delà de cette trésorerie disponible à court terme, le Groupe PHARMAGEST dispose de lignes de découvert non utilisées de 6 M€ et d'un solde titres disponibles à la vente de 22 M€.

Ainsi, la position nette de liquidité disponible du Groupe PHARMAGEST est de l'ordre de 32,7 M€ (le nantissement sur le contrat de capitalisation a pris fin au 31/12/2010) ce qui permet de disposer à tout moment des ressources financières suffisantes afin de financer l'activité courante, les investissements nécessaires à son développement futur, mais également de faire face à tout événement exceptionnel.

Les différents covenants bancaires sont respectés au 31 décembre 2010 et les différentes échéances des emprunts financiers sont présentées en Rubrique 20.3.1.5.8 du présent Document de Référence (page 111).

Les différentes sources de financements utilisées par le Groupe PHARMAGEST sont les découverts bancaires, les emprunts à moyen et long terme et le financement d'une partie du poste clients au travers de leasers.

Le Groupe PHARMAGEST s'est déjà assuré de la possibilité d'accès au crédit en cas d'investissement significatif.

Afin d'optimiser la gestion des flux financiers, une centralisation des trésoreries a été mise en place sur les deux principales banques du Groupe PHARMAGEST et sur les principales sociétés du Groupe PHARMAGEST.

Par ailleurs, la gestion du risque de liquidité au sein du Groupe PHARMAGEST a pour objectif de rechercher des ressources au meilleur coût et de s'assurer de leur obtention à tout instant.

Ainsi, l'analyse faite par le Groupe PHARMAGEST sur son risque de liquidité lui permet d'être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

B/ RISQUE DE MARCHÉ

1) Risque de taux

L'exposition du Groupe PHARMAGEST au risque de taux concerne les emprunts à taux variable (sensibilité à la hausse des taux).

PHARMAGEST INTERACTIVE est titulaire d'un emprunt en francs suisses à taux variable dont le capital restant dû s'élève à 2,7 millions d'euros (3,7 millions de francs suisses). PHARMAGEST INTERACTIVE n'a eu recours à aucun instrument destiné à couvrir le risque de taux en 2010, tout comme les exercices précédents. L'origine de ce choix était de bénéficier d'un différentiel de taux d'intérêt entre le LIBOR et l'EURIBOR. Toute couverture de taux rend caduque cet objectif, la société suit quotidiennement le taux d'intérêt et



dispose à tout moment de fonds à l'actif disponible pour rembourser de manière anticipée.

	2010	À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Emprunts à taux fixe	2 923	1 013	1 605	305
Emprunts à taux variable	1 440	640	800	0
Emprunt CHF à taux variable	2 724	967	1 757	0
TOTAL	7 087	2 620	4 161	305

L'endettement à taux variable hors emprunt CHF représente 20 % de l'endettement global au 31/12/2010.

Les emprunts à taux variables étaient couverts partiellement par la mise en place d'un SWAP de taux d'un montant initial de 2,6 M€ amortissable associé à un taux fixe de 4,35 %. Cette couverture a pris fin au 31 décembre 2010.

2) Risque de change

En mai 2006, PHARMAGEST INTERACTIVE a souscrit un emprunt en francs suisses afin de financer le rachat des actions détenues par les minoritaires de CIP.

Le montant emprunté, à l'origine, s'élevait à 9,8 MCHF sur une durée de 7 ans au taux de LIBOR 3 mois.

Au 31 décembre 2010, le capital restant dû représente 3,7 MCHF. Tout comme les exercices précédents, PHARMAGEST INTERACTIVE a eu recours à des achats à terme de devises destinés à couvrir le risque, ainsi au 31/12/2010 1,1 MCHF étaient concernés correspondant aux échéances de février 2011 à août 2011 inclus.

Les fortes variations du taux de change constatées sur l'exercice 2010 de la devise CHF (passant d'une parité de 1,48 au 31/12/2009 à 1,25 au 31/12/2010 - *Source : Banque de France*) engendrent des différences de change impactant de manière significative les comptes.

L'endettement étant à une parité historique de 1,56, avec des couvertures basées sur une parité entre 1,57 et 1,60 et un solde non couvert de 2,6 MCHF, PHARMAGEST INTERACTIVE reste exposé à tout renforcement de la devise CHF.

Dans son activité, la Groupe PHARMAGEST est très peu exposé au risque de change dans la mesure où la très grande majorité de ses achats et ventes sont réalisés en euros.

3) Risque sur actions et autres instruments financiers

Pas d'exposition.

Néanmoins, le Groupe PHARMAGEST suit avec grande attention la situation financière de la société AXA gestionnaire du contrat de capitalisation (Titres Disponibles à la Vente).

C/ RISQUE DE CRÉDIT / CONTREPARTIE

- Sur la base d'analyse de risque de contrepartie régulièrement actualisée, les créances sur nos principaux débiteurs, GE Capital, CIT France et HEALTHLEASE ne font pas l'objet de dépréciation. Néanmoins, le Groupe PHARMAGEST porte une attention toute particulière, surtout en période de crise financière, à la situation financière et économique des sociétés GE Capital et CIT France afin que ces sociétés apportent toutes les garanties de solvabilité nécessaires (cf. Rubrique 22). La part des facturations financées par GE Capital, CIT France et HEALTHLEASE représente 50 % du chiffre d'affaires consolidés 2010.
- Les créances clients qui ne sont pas dépréciées au 31/12/2010 ont été analysées sur une base individuelle ; un règlement a été reçu après la clôture pour la majorité d'entre elles (cf. Rubrique 20.3.1.5.4.6 en page 112 du présent Document de Référence).



20.3.1.5.17 Transactions avec les parties liées

Le Groupe PHARMAGEST est consolidé par la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de WELCOOP PHARMA (54 519 VANDOEUVRE) la maison mère mais aussi de GROUPE WELCOOP (54 519 VANDOEUVRE) société mère de WELCOOP PHARMA.

La nature des relations avec les sociétés des Groupes WELCOOP PHARMA et GROUPE WELCOOP sont principalement des facturations de :

- Managements fees ;
- Quote-part des contrats d'assurance Groupe ;
- Quote-part des contrats réseau ;
- Personnel en temps partagé ;
- Prestations de service commerciale, marketing et administrative.

Le montant des transactions et soldes des opérations au 31/12/2010 s'élèvent à :

Montant en K€	31/12/2010	31/12/2009
Dettes fournisseurs	151	210
Charges d'exploitation de la période	1 472	1 033
Créances clients	287	264
Produits d'exploitation de la période	1 949	794

Aucune garantie n'a été donnée ou reçue dans le cadre des transactions avec les parties liées.

La hausse des charges d'exploitation sur l'exercice 2010 s'explique principalement par les prestations d'apporteurs d'affaires par OBJECTIF PHARMA.

Tandis que la hausse des produits d'exploitation s'explique principalement par la vente de prestations au Laboratoire CRISTERS.

20.3.1.5.18 Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations brutes perçues par les organes de direction au cours de l'année 2010 se sont élevées à 355 929 €. Les sommes perçues incluent PHARMAGEST INTERACTIVE et les sociétés contrôlées. Il n'y a pas d'engagement en matière de pensions en dehors de ceux comptabilisés. Le montant versé au titre de l'article 83 pour les dirigeants s'est élevé à 28 474 €. Aucune avance et aucun crédit n'ont été accordés aux membres des organes de Direction par PHARMAGEST INTERACTIVE et les sociétés contrôlées.

Par ailleurs, la provision pour indemnités de départs en retraite intègre un montant de 83 488 € concernant les membres des organes de direction.

20.3.1.5.19 Tableau des honoraires des commissaires aux comptes (Décret N°2008-1487 du 30 décembre 2008)

Montant en K€ (2010)	Mission Légale	Interventions entrant dans les diligences directement liées à la mission
PHARMAGEST INTERACTIVE	70	-
CIP	16	-
EHLS	11	-
SABCO	-	-
SABCO Services	2	-
HDM	2	-
DDI	-	-
DCI	-	-
SCI HUOBREGA	-	-
ADI	9	-
MALTA	-	-
DRS	-	-
QUALITY FLUX	-	-
HEALTHLEASE	5	-
DIATELIC	3	-
INTECUM	-	-
TOTAL	117	-



20.3.1.5.20 Passifs éventuels

À la connaissance du Groupe PHARMAGEST, il n'existe à ce jour aucun litige ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans le passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine du Groupe PHARMAGEST.

20.3.1.5.21 Événements postérieurs à la clôture

- Aux termes d'actes sous seings privés en date du 14 janvier 2011, PHARMAGEST INTERACTIVE a pris en location-gérance, à compter du 1^{er} janvier 2011, les 18 fonds de commerce exploités en France par sa filiale à 100 %, CIP.
- PHARMAGEST INTERACTIVE devrait devenir propriétaire desdits fonds en 2011 aux termes d'une opération de restructuration.
- La participation de PHARMAGEST INTERACTIVE dans le capital de QUALITY FLUX est portée à 41,7 % depuis une augmentation du capital en date du 09 février 2011.

20.3.2 Comptes sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE

20.3.2.1 Bilan

Bilan Actif en €	31/12/2010			31/12/2009
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	8 222 972	913 955	7 309 017	7 417 218
Immobilisations corporelles	4 655 387	2 838 353	1 817 034	1 686 744
Immobilisations financières	23 332 968		23 332 968	22 370 622
Total	36 211 327	3 752 308	32 459 019	31 474 583
Actif circulant				
Stocks et en-cours	326 555	84 506	242 049	462 329
Clients et comptes rattachés	9 116 449	92 689	9 023 761	7 416 499
Autres créances et comptes de régularisation	1 283 546		1 283 546	1 271 573
Valeurs mobilières de placement	23 120 436		23 120 436	19 960 782
Disponibilités	843 670		843 670	999 315
Total	34 690 657	177 195	34 513 462	30 110 499
Écart de conversion Actif	405 156		405 156	74 111
TOTAL DE L'ACTIF	71 307 140	3 929 503	67 377 637	61 659 194

Bilan Passif en €	31/12/2010	31/12/2009
Capitaux propres		
Capital	3 034 825	3 034 825
Réserves et report à nouveau	26 870 346	23 738 046
Résultat de l'exercice	7 921 392	7 338 551
Total	37 826 563	34 111 422
Provisions pour risques et charges	2 136 605	2 275 726
Dettes		
Emprunts et dettes financières	14 229 277	13 280 679
Fournisseurs et comptes rattachés	5 568 273	5 876 225
Autres dettes	7 609 592	6 115 143
Total	27 407 142	25 272 046
Écart de conversion Passif	7 327	0
TOTAL PASSIF	67 377 637	61 659 194



20.3.2.2 Compte de résultat

En €	2010		2009	
	euros	%	euros	%
Produits d'exploitation				
Chiffre d'affaires net	55 984 726	100,0	49 329 970	100,0
Transferts de charges	3 665 776	6,5	3 541 100	7,2
Autres produits d'exploitation	519 468	0,9	228 861	0,5
Reprises sur provisions et amortissements	1 289 807	2,3	843 185	1,7
Total	61 459 778	109,8	53 943 117	109,4
Charges d'exploitation				
Achats consommés	17 569 426	31,4	13 550 104	27,5
Achats et charges externes	10 537 965	18,8	9 334 452	18,9
Impôts et taxes	1 078 941	1,9	1 152 103	2,3
Charges de personnel	18 201 734	32,5	17 254 519	35,0
Dotations aux amortissements	434 399	0,8	412 041	0,8
Dotations aux provisions	673 652	1,2	1 160 878	2,4
Autres charges d'exploitation	72 597	0,1	115 617	0,2
Total	48 568 714	86,8	42 979 713	87,1
Résultat d'exploitation	12 891 064	23,0	10 963 404	22,2
Produits financiers courants	933 341	1,7	1 241 763	2,5
Charges financières courantes	613 146	1,1	416 663	0,8
Résultat financier	320 194	0,6	825 100	1,7
Résultat courant	13 211 258	23,6	11 788 504	23,9
Produits exceptionnels				
Reprise sur provisions	121 818	0,2	131 953	0,3
Autres produits exceptionnels	23 228	0,0	17 086	0,0
Total	145 045	0,3	149 039	0,3
Charges exceptionnelles				
Dotations aux provisions	90 815	0,2	4 633	0,0
Autres charges exceptionnelles	142 125	0,3	98 024	0,2
Total	232 940	0,4	102 656	0,2
Résultat exceptionnel	- 87 895	- 0,2	46 382	0,1
Impôt sur les résultats	4 177 685	7,5	3 571 623	7,2
Participation des salariés	1 024 286	1,8	924 712	1,9
Résultat net	7 921 392	14,1	7 338 551	14,9

20.3.2.3 Notes annexes aux comptes sociaux

Total du bilan avant répartition : 67 377 637 €. Résultat net : 7 921 392 €

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 24 mars 2011.



20.3.2.3.1 Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Amortissements

Ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels acquis : 1 à 3 ans ;
- Constructions : 20 ans ;
- Agencements et aménagements des constructions : 10 à 20 ans ;
- Matériel et outillage : 5 ans ;
- Installations générales : 3 à 10 ans ;
- Matériel de transport : 2 à 5 ans ;
- Matériel de bureau et informatique : 2 à 10 ans.

Stocks

À chaque fin de période, un inventaire physique du stock de marchandises est effectué et contrôlé par rapport à l'inventaire permanent. Le stock de matériel sérialisé est évalué suivant la méthode FIFO selon le principe du coût individuel et le stock de matériel réparable non sérialisé de faible valeur est valorisé au coût unitaire moyen pondéré. Une dépréciation est constituée en fonction des délais de rotation du stock. Ces délais sont définis sur la base de l'obsolescence du matériel : une dépréciation est comptabilisée dès lors que le matériel figure à l'inventaire depuis plus de six mois, la dotation est égale au tiers de la valeur d'achat par année de détention au-delà de la première année.

Frais de recherche et développement

PHARMAGEST INTERACTIVE n'active pas, dans ses comptes sociaux, les frais de recherche et de développement selon l'option prévue par l'article R 123-186 du Code de Commerce et l'article 311-2.2 du PCG (Plan Général Comptable). Elle a donc opté pour la comptabilisation en charges de ces frais.

Le total des frais de recherche et de développement y compris les tests, la maintenance et la formation notamment représentent 1 682 377 €.

20.3.2.3.2 Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement	Néant
Frais de recherche	Néant
Fonds commercial (hors droit au bail)	7 133 684 €
Il comprend :	
- Éléments achetés	5 464 230 €
- Éléments réévalués	0 €
- Éléments reçus en apport	1 669 454 €
La valeur des fonds commerciaux reçus en apport se décompose comme suit :	
- Rousseau Informatique	1 010 417 €
- CPI DIJON	144 979 €
- CPI Centre	514 058 €

Les fonds de commerce représentent l'essentiel de l'activité Pharmacie chez PHARMAGEST INTERACTIVE. Des tests de valorisation sont réalisés sur la base des DCF (Discount Cash flow) futurs sur l'activité Pharmacie. Les résultats de ces tests n'ont pas amené à la dépréciation des fonds de commerce.



Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

Valeurs brutes - En €	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Immobilisations incorporelles	8 212 537	14 685	4 250	8 222 972
Terrains	240 764	182 108		422 872
Agencement des constructions	1 598 188	29 080		1 627 268
Matériel et outillage	21 302			21 302
Installations générales	968 336		53 451	914 885
Matériel de transport	217 305	65 223	66 520	216 008
Matériel et Mobilier de bureau	1 286 428	196 581	29 957	1 453 052
Immobilisations - En cours	6 660		6 660	0
Autres immobilisations corporelles	0			0
Immobilisations corporelles	4 338 983	472 991	156 588	4 655 387
Immobilisations financières (1)	22 370 622	962 679	332	23 332 968
Total	34 922 141	1 450 355	161 170	36 211 327
Amortissements et provisions	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
<i>Amortissements</i>				
Immobilisations incorporelles	792 270	122 886	4 250	910 906
Agencement des constructions	788 442	77 841		866 283
Matériel et outillage	20 970	72		21 042
Installations générales	676 268	69 692	43 904	702 057
Matériel de transport	108 497	35 866	52 063	92 300
Matériel et Mobilier de bureau	1 058 062	128 042	29 433	1 156 671
Immobilisations corporelles	2 652 239	311 513	125 399	2 838 353
Immobilisations financières	0			0
Total amortissements	3 444 509	434 399	129 649	3 749 259
<i>Provisions</i>				
Immobilisations incorporelles	3 049			3 049
Immobilisations financières	0			0
Total provisions	3 049	0	0	3 049
Total amortissements et provisions	3 447 558	434 399	129 649	3 752 308

(1) Les immobilisations financières comprennent les titres de participations suivants :

Sociétés	Montant de la participation (en €)	Pourcentage de détention	Montant des capitaux propres au 31 décembre 2010	Résultat de l'exercice du 31 décembre 2010
ADI	351 547	50 %	1 126 544	690 422
CPI	137 204	100 %	624 416	17 077
CIP	17 637 494	100 %	9 615 282	1 652 828
DCI	815 602	100 %	687 993	62 286
HDM	30 000	100 %	154 225	8 738
SABCO	3 195 000	90 %	285 073	- 246 066
VIP PHARMA	50 000	100 %	52 623	50 734
QUALITY FLUX (1)	40 000	40 %	- 41 697	- 141 697
HEALTHLEASE (2)	350 000	35 %	1 081 565	81 565
DIATELIC (3)	158 080	41,6 %	20 873	- 39 239
INTECUM (4)	450 000	49 %	688 628	- 82 664
Total	23 214 928			

L'évaluation des titres de participations est conforme à celle exposée pour les fonds de commerce.

Dépôts et cautionnements : 118 040 €.

(1) La participation de PHARMAGEST INTERACTIVE dans le capital de QUALITY FLUX est portée à 41,7 % depuis une augmentation du capital en date du 09 février 2011.

(2) Le 02 avril 2010, PHARMAGEST INTERACTIVE a souscrit à 35 % du capital de HEALTHLEASE - 4 rue Louise Michel - 92 300 LEVALLOIS PERRET.

(3) Le 17 septembre 2010, PHARMAGEST INTERACTIVE a acquis 41,6 % du capital de DIATELIC - 2 allée Joachim de Bellay - 54 600 VILLERS LES NANCY.

(4) Le 31 décembre 2010, PHARMAGEST INTERACTIVE a souscrit à 49 % du capital d'INTECUM - Logis de Montesco - Bât. C24 - 20 600 BASTIA.



Stocks de marchandises

En €	12/2010			12/2009
	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Montant net
Matériel	255 214	84 506	170 708	268 227
Pièces	71 341		71 341	55 151
Logiciels			0	138 952
Total	326 555	84 506	242 049	462 329

État des créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

En €	12/2010			12/2009
	Montant brut	- 1 an	+ 1 an	Montant brut
Dépôt et cautionnement	118 040	17 069	100 971	113 774
Actif circulant & charges d'avance	10 399 996	10 295 282	104 714	8 795 227

État des provisions sur actif circulant

En €	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Provisions sur stocks (1)	247 033	12 656	175 183	84 506
Provisions sur créances (2)	107 155	90 003	104 470	92 689
Provisions sur titres de placement (3)	578		578	0

(1) La provision sur les licences stockées (100 % de leur valeur) n'a plus lieu d'être puisque ce stock a été détruit (reprise de provision de 168 415 €).

(2) Provisions pour dépréciation des créances : les factures, dont la date d'échéance est dépassée, font l'objet de relances écrites. À la troisième relance infructueuse, une procédure contentieuse est engagée à l'encontre du client. En fin de période, une provision du montant total de la créance est comptabilisée en fonction de l'ancienneté de la créance. Les reprises sur provisions clients correspondent à des provisions devenues sans objet compte tenu des règlements clients ou des régularisations intervenus au cours de l'année 2010.

(3) La provision concernait une moins-value latente sur les actions propres détenues par PHARMAGEST INTERACTIVE hors plan de stock-options. Elle n'a plus lieu d'être.

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

Immobilisations financières	0 €
Clients et comptes rattachés	760 647 €
Autres créances	63 606 €
Disponibilités	0 €

Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Outre un contrat de capitalisation (fonds à dominante obligataire), ce poste comporte 26 633 actions propres PHARMAGEST INTERACTIVE dont 2 110 actions détenues dans le cadre du contrat de liquidités géré par Gilbert Dupont.

Les mouvements concernant le contrat de liquidités détenu à 100 % par PHARMAGEST INTERACTIVE, ont été pour l'année 2010 les suivants :

- Achats : 35 742 actions au prix moyen de 44,47 € ;
- Ventes / transferts : 44 027 actions au prix moyen de 41,09 €.

L'évaluation est faite au prix moyen pondéré.



Valeurs brutes - En €	12/2010	12/2009
Actions propres	1 158 314	1 418 430
SICAV et FCP Kolb	0	2 548 411
Contrats de capitalisation (*)	21 962 122	15 994 519
Totaux	23 120 436	19 961 360

(*) Il s'agit d'un contrat d'investissement souscrit auprès d'AXA avec un profil d'investissement assimilable à des OAT assorti d'une garantie du capital net investi et des intérêts passés. Le rendement a été confirmé sur la base de la rémunération garantie.

Au 31 décembre 2010, nos disponibilités s'élèvent à 843 670 €.

Charges constatées d'avance

Cette rubrique contient les charges ordinaires liées à l'exploitation normale de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Charges à répartir

Néant.

Écart de conversion - Actif

Il constate la perte latente entre le cours de clôture et le cours d'origine relative aux échéances non couvertes du capital restant dû sur l'emprunt en francs suisses.

Il correspond à l'écart de conversion cumulé des échéances non couvertes au-delà de 2011 soit 413 650 €, déduction faite de l'écart de conversion des échéances couvertes, soit 8 494 €.

Cette perte latente fait l'objet d'une provision pour perte de change.

20.3.2.3.3 Notes sur le bilan passif

Capital social : Actions

En €	Nombre	Val. Nominale
Titres début d'exercice	3 034 825	1,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres fin d'exercice	3 034 825	1,00

Plan de stock-options

PHARMAGEST INTERACTIVE a mis en place un plan d'options d'achat d'actions en date du 10 septembre 2004 dont les modalités sont les suivantes :

- Durée du plan : 8 ans ;
- Exercice des options possible à compter du 11 septembre 2008 sauf cas particuliers ;
- Nombre total d'actions pouvant être émises : 43 300 ;
- Prix d'exercice : 28,79 €.

Personnel concerné : salariés et dirigeants de PHARMAGEST INTERACTIVE, CIP, EHLS (ex MMF) et CPI (ex AFI) désignés par le Conseil d'Administration et ceux qui sont inscrits aux effectifs le 30 juin 2004 et bénéficient d'un contrat à durée indéterminée et de deux ans d'ancienneté à cette date.

Levées d'options consenties entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 décembre 2010 : 8 780, représentant une charge exceptionnelle de 117 297 €.

Aucune dilution possible sur le résultat par action n'est à prévoir car il n'y aura pas d'émission de nouvelles actions. Les actions d'autocontrôle détenues par PHARMAGEST INTERACTIVE serviront à alimenter le plan d'options d'achat. Des acquisitions complémentaires seront effectuées si nécessaire.



Provisions

En €	Valeur au 31/12/2009	Dotation	Reprise provision utilisée	Reprise provision sans objet	Changement de méthode	Variation périmètre	Autre	Valeur au 31/12/2010
Provisions pour litiges (1)	662 178	93 581	157 582	406 134				192 043
Provisions pour risques (2)	651 758	450 536	482 083					620 213
Provision pour I.D.R. (3)	492 469	62 519	0					554 988
Provision pour écart stock-options (4)	395 208	90 815	121 818					364 205
Provision pour perte de change (5)	74 111	339 291	8 246					405 156
Total	2 275 725	1 036 742	769 729	406 134	0	0	0	2 136 605
Résultat d'exploitation	1 806 405	606 636	639 665	406 134	0	0	0	1 367 244
Résultat financier	74 111	339 291	8 246	0	0	0	0	405 156
Résultat exceptionnel	395 208	90 815	121 818	0	0	0	0	364 205

(1) Provision pour litiges : 192 043 €

- Provision pour litige clients en-cours pour 108 500 €. (Risque inhérent au recours par voie d'appel et à l'avancement des conclusions des avocats se référant à la jurisprudence appropriée et à leur estimation du risque encouru).
- Provision pour litige fournisseurs en-cours pour 50 581 €. (Risque inhérent au recours par voie d'appel et à l'avancement des conclusions des avocats se référant à la jurisprudence appropriée et à leur estimation du risque encouru).
- Provision pour litige concurrence en-cours pour 4 500 €. (Risque inhérent au recours par voie d'appel et à l'avancement des conclusions des avocats se référant à la jurisprudence appropriée et à leur estimation du risque encouru).
- Provision pour litige prud'homal pour 28 462 €. (Risque inhérent au recours par voie d'appel et à l'avancement des conclusions des avocats se référant à la jurisprudence appropriée et à leur estimation du risque encouru).

(2) Provision pour risques : 620 213 €

- Provision liée aux contrats de maintenance matérielle spécifique à l'activité pharmacie pour 215 971 €.
- Provision liée à la commercialisation des licences e-business et LGPI pour lesquelles la maintenance logicielle est gratuite pendant 30 mois. Elle correspond au coût de la hotline sur cette période soit 395 586 €.
- Provision liée à l'installation des OS LGPI pour 8 656 € au titre des licences e-business mentionnées ci-avant, correspondant à l'intervention d'un technicien chez chaque client.

(3) Provision pour départ en retraite : 554 988 €

La provision pour indemnité de départ à la retraite est déterminée selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière et compte tenu des hypothèses suivantes :

- Départ volontaire du salarié (application des charges sociales patronales).
- Age de départ à la retraite : 67 ans sur l'ensemble du personnel
- Taux d'actualisation : 4,12 % (*)
- Turn over : selon l'âge des salariés.
- Progression des salaires : 2 %.
- Prise en compte d'un aléa viager.

*Le taux d'actualisation est déterminé sur la base de la moyenne des 10 derniers semestres connus du TMO.

PHARMAGEST INTERACTIVE a décidé en 2003 d'externaliser son risque concernant les indemnités de départ à la retraite. Le calcul a donc été effectué par un actuinaire (Quatrem). Aucun versement n'a été effectué en 2010. Le montant de la provision représente le solde du risque (engagement brut diminué des actifs de couverture).

- Montant du passif social : 821 975 €.
- Versements antérieurs effectués nets d'indemnisation : 266 987 €.
- Versements 2010 : 0 €.
- Solde du passif social : 554 988 €.

(4) Provision pour risque sur écart de stock-options : 364 205 €

La provision couvre la différence entre le cours moyen des actions propres détenues au jour d'exercice de l'option et le prix d'option fixé par le plan.

(5) Provision pour perte de change : 405 156 €

En mai 2006, PHARMAGEST INTERACTIVE a souscrit un emprunt en francs suisses afin de financer le rachat des actions détenues par les minoritaires de CIP. Le montant emprunté, à l'origine, s'élevait à 9,855 M CHF sur une durée de 7 ans au taux de Libor 3 mois avec un cours de 1,5649 CHF pour 1 €.

Au 31 décembre 2010, le capital restant dû représente 3,669 MCHF. En 2006, 2007 et 2008, PHARMAGEST INTERACTIVE a eu recours à des achats à terme de devises destinés à couvrir le risque. Au 31/12/2010, 1,096 MCHF sont couverts avec un cours allant de 1,5760 CHF pour 1 € à 1,5955 CHF pour 1 € pour les échéances allant de février 2011 à août 2011 inclus.

La perte latente de change sur cette opération non compensée par des couvertures de change fait donc l'objet pour sa totalité d'une provision pour risque à hauteur de 405 156 €.

**État des dettes**

En €	12/2010				12/2009
	Montant brut	Dont à - 1 an	Dont à + 1 an	Dont à + 5 ans	Montant brut
Établissements de crédits (1)	6 036 450	2 756 038	3 280 412		8 862 993
Dettes financières diverses	0				0
Avances et acomptes	453 073	453 073			89 634
Dettes fournisseurs (2)	5 568 273	5 568 273			5 786 591
Dettes fiscales et sociales	6 905 189	6 905 189			5 844 037
Groupe et associés	8 192 827	8 192 827			4 417 685
Autres dettes	1 789	1 789			3 619
Produits constatés d'avance	249 540	249 540			267 487
Total	27 407 142	24 126 730	3 280 412	0	25 272 046

(1) Aucun emprunt n'a été contracté en 2010.

- Montant des emprunts remboursés au cours de l'exercice : 3 152 254 €.

- Il n'y a pas de découvert bancaire au 31/12/2010.

- L'emprunt en francs suisses est comptabilisé au cours de clôture pour les échéances non couvertes par des achats de devises à terme et au cours de couverture pour les échéances couvertes.

(2) Dont 408 587 € concernant la mise à jour gratuite des données issues des licences e-business et LGPI Global Services® vendues.

Dettes représentées par des effets de commerce

Néant.

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes établissements de crédit	15 629 €
Emprunts et dettes financières diverses	0 €
Fournisseurs	2 383 893 €
Dettes fiscales et sociales	5 330 728 €
Autres dettes	1 789 €

Produits constatés d'avance

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise. Ils portent sur la maintenance matérielle et logicielle ainsi que sur la mise à jour des bases de données facturées aux clients au 31 décembre 2010 mais non encore échues à cette date.

Écart de conversion - Passif

Il constate le gain latent entre le cours de clôture et le cours d'origine historique sur le solde du compte en francs suisse pour 7 327 €.

20.3.2.3.4 Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires - En K€	2010	2009 selon présentation 2010	2009
Maintenance et ventes bases de données	15 084	12 786	12 786
Autres prestations dont e-publicité	8 922	4 706	4 706
Ventes configurations	23 114	22 514	22 514
Licences e-business /LGPI Global Services®	0	0	5 495
Prestations formations et nouveaux produits	8 865	9 324	3 829
Total	55 985	49 330	49 330
Chiffre d'affaires réalisé en France	55 539	48 796	48 796
Livraisons intracommunautaires	446	534	534

Le chiffre d'affaires maintenance tient compte du prorata temporis échu au 31 décembre 2010.

Les différents montants sont ventilés à partir de la facturation distinguant les différentes activités.



Transferts de charges

Les transferts de charges concernent :

- La refacturation des frais de personnel aux autres sociétés du Groupe PHARMAGEST pour 2 364 K€ ;
- La refacturation de prestations de services aux autres sociétés du Groupe PHARMAGEST pour 1 144 K€ ;
- Le remboursement d'indemnités journalières de la sécurité sociale et de formation professionnelle continue pour 99 K€ ;
- Le remboursement d'assurance suite à sinistres pour 40 K€ ;
- La participation des salariés aux frais de véhicules pour 19 K€.

Charges et produits exceptionnels

En €	12/2010	12/2009
Produits exceptionnels	145 045	149 039
Sur opérations de gestion	0	0
Produits de cession	23 228	17 086
Reprises de provisions	121 818	131 953
Charges exceptionnelles	232 940	102 656
Sur opérations de gestion	300	103
Valeurs nettes des cessions	24 528	16 797
Dotations de provisions	90 815	4 633
Autres charges exceptionnelles	117 297	81 124

Intégration fiscale

Le régime de l'intégration fiscale est devenu caduque au 31 décembre 2009 car il n'y a plus de filiales intégrées.

Ventilation de l'impôt sur les sociétés de PHARMAGEST INTERACTIVE

En €	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	13 211 258	4 439 327	8 771 931
Résultat exceptionnel	- 87 895	- 29 298	- 58 597
Participation salariés	- 1 024 286	- 341 429	- 682 857
Crédit d'impôt		0	0
Contribution sociale		109 085	- 109 085
Résultat comptable	12 099 077	4 177 685	7 921 393

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Résultat de l'exercice	7 921 393 €
Impôts sur les résultats	- 4 177 685 €
Résultat avant impôts	12 099 077 €
Variation des provisions réglementées	0 €
Résultat avant impôts, hors évaluations fiscales dérogatoires	12 099 077 €

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Nature - En K€	12/2009		Variations		12/2010	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
À déduire l'année suivante						
Participation des salariés		889		114		1 003
Contribution Forfait social		51		37		89
Organic		79		10		88
À déduire ultérieurement						
Écart de conversion - Passif		0		7		7
Provision pour litige en franchise d'impôt		0		0		0
Provision pour retraite		492		63		555



En K€	Montant	Impôts
Accroissements :		
Provisions réglementées	0	
Subventions à réintégrer au résultat	0	
Allègements :		
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation	1 187	396
Total des déficits exploitation reportables	0	
Total des amortissements différés	0	
Total des moins values à long terme	0	

20.3.2.3.5 Autres informations

Rémunération des dirigeants

Les rémunérations brutes perçues par les organes de Direction au cours de l'année 2010 se sont élevées à 356 K€ et les engagements de retraite contractés pour leurs pensions de retraite s'élèvent à 83 K€.

Par ailleurs, le montant versé au titre de l'article 83 pour ces mêmes organes de direction s'est élevé à 28 K€. Aucune avance et aucun crédit ne leur ont été accordés au cours de l'exercice.

Effectif

12/2010	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	119	0
Agents de maîtrise / techniciens	187	0
Employés	37	0
Total	343	0

Droit individuel à la formation

Le droit individuel à la formation qui permet à chaque salarié d'acquérir un crédit d'heures de formation utilisables à l'initiative du salarié, avec l'accord de l'employeur sur le choix de la formation doit être mentionné en annexe lorsque les actions de formation n'ont pas éteint l'ensemble des droits.

La convention collective de PHARMAGEST INTERACTIVE a accordé à l'ensemble des salariés ayant au moins une année d'ancienneté au 31/12/2010, 20 heures de formation au titre de 2010 (ce droit étant proratisé pour les salariés à temps partiel).

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis par les salariés de PHARMAGEST INTERACTIVE et non éteints au 31/12/2010 s'élève à 33 344 heures.

Médailles du travail

Aucune provision n'a été constatée dans les comptes sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE puisque la convention collective dont dépend la société ne prévoit pas cet avantage aux salariés.

Identité société-mère consolidant les comptes de PHARMAGEST INTERACTIVE

WELCOOP PHARMA - 7, allée de Vincennes - 54 500 Vandoeuvre Lès Nancy.

WELCOOP PHARMA est filiale de la société Groupe WELCOOP.

Éléments concernant les entreprises liées

Postes du bilan - En €	Sociétés du Groupe Welcoop	Filiales	Sous-Filiales
Participations brutes		23 214 928	0
Clients	287 423	5 777 461	30 724
Fournisseurs	151 066	949 640	1 727 805
Autres dettes	0	4 676	0
Autres dettes compte courant	0	7 190 843	1 001 984
Autres créances	0	563 175	0
Résultat financier - En €	Sociétés du Groupe Welcoop	Filiales	Sous-Filiales
Charges financières	0	22 571	14 283
Produits financiers	0	3 316	0
Total Résultat financier	0	- 19 255	- 14 283



PHARMAGEST INTERACTIVE et ses filiales ne pratiquent pas l'escompte de leurs créances commerciales.

Engagements hors bilan

En K€	12/2010	12/2009
Cautions de contre-garantie sur marchés Créances cédées non échues Nantissements hypothèques et sûretés réelles(*) Avals, cautions et garanties données Autres engagements donnés Construction Siège en cours	4 555	6 737
Total	4 555	6 737

(*) Les nantissements, hypothèques et sûretés réelles concernent les emprunts. Le montant présenté correspond au solde des emprunts concernés à rembourser.

Obligations contractuelles - En €	Total TTC	Paiements dus par période		
		À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Dettes à long terme CB	6 020 829	2 740 417	3 280 412	
Contrats de location simple Obligations d'achat irrécouvrables Autres obligations à long terme	704 370	455 565	248 805	
TOTAL	6 725 199	3 195 982	3 529 217	

Autres engagements commerciaux	Total	Montant des engagements par période		
		À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Lignes de crédit Lettres de crédit Garanties Obligations de rachat Autres engagements commerciaux	Néant Néant Néant Néant Néant			
TOTAL	Néant			

À la connaissance de PHARMAGEST INTERACTIVE, il n'existe pas à la date d'arrêt des comptes au 31 décembre 2010 d'engagements hors bilan significatifs autres que ceux décrits ci-dessus.

Passifs Éventuels

À la connaissance de PHARMAGEST INTERACTIVE, il n'existe à ce jour aucun litige ou fait exceptionnel susceptible d'avoir eu ayant eu dans le passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine.

Événements postérieurs à la clôture

- Mise en location gérance à compter du 1^{er} janvier 2011 des fonds de commerce de la société CIP à PHARMAGEST INTERACTIVE ;
- Projet de fusion avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2011 entre PHARMAGEST INTERACTIVE et CIP ;
- La participation de PHARMAGEST INTERACTIVE dans le capital de QUALITY FLUX est portée à 41,7 % depuis une augmentation du capital en date du 09 février 2011.



Tableau des filiales et participations

Sociétés Montant en K€	Capital	Capitaux propres (autre que le capital)	Quote-part détenue du capital en pourcentage	Valeur brute des titres détenus (val. nette)	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
1° Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication									
A. Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société)									
CIP Zac du Mourillon 56 530 QUEVEN	533	9 082	100,00 %	17 637			29 476	1 653	0
CPI 25 Bd Champ aux Métiers 21 800 QUETIGNY	8	617	100,00 %	137			1 611	17	0
DCI Avenue Henri Becquerel 33 700 MERIGNAC	38	650	100,00 %	816			91	62	0
ADI 4 rue René Chazel 91 400 SACLAY	48	1 079	50,00 %	352			5 267	690	225
SABCO Rue d'Arlon 2 8399 Windhof - Luxembourg	39	246	90,00 %	3 195			2 875	- 246	0
HDM LTD 5 Royal Street Port Louis - Ile Maurice	30	124	100,00 %	30			367	9	0
VIP PHARMA 2 rue Jean Macé 69 360 Saint Symphorien d'Ozon	50	3	100,00 %	50			198	51	0
B. Participation (10 à 50 % du capital détenu par la société)									
QUALITY FLUX rue de la terre à briques 75 22 Tournai - Belgique	100	- 142	40,00 %	40			0	- 142	0
HEALTHLEASE 4 rue Louise Michel 92 300 Levallois Perret	1 000	82	35,00 %	350			14 010	82	0
DIATELIC 2 allée Joachim de Bellay 54 600 Villers- Lès-Nancy	38	- 17	41,60 %	158			178	- 39	0
INTECUM Logis de Monte- soro - C24 20 600 Bastia	333	355	49,00 %	450			100	- 83	0



2° Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations

A. Filiales non reprises au paragraphe 1 :

- a) Filiales françaises (ensemble)
- b) Filiales étrangères (ensemble)

B. Participations non reprises au paragraphe 1 :

- a) Dans les sociétés françaises (ensemble)
- b) Dans les sociétés étrangères (ensemble)

Total	2 217	12 078		23 215	0	0	54 173	2 054	225
--------------	--------------	---------------	--	---------------	----------	----------	---------------	--------------	------------

L'analyse de la valeur des sociétés dans lesquelles PHARMAGEST INTERACTIVE détient une participation, suivant la méthode basée sur les DCF (Discount Cash Flow) futurs des filiales, ne révèle aucune perte de valeur nécessitant une dépréciation des titres inscrits à l'actif.



20.4 Vérification des informations financières

20.4.1 Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la société PHARMAGEST INTERACTIVE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- La vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Principes comptables – Textes appliqués » de l'annexe relative aux nouvelles normes IFRS d'application obligatoire.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Groupe, nous nous sommes assurés du bien-fondé des changements de méthode comptable mentionnés ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

Estimations significatives

• *Écarts d'acquisition*

Les goodwill, dont le montant figurant au bilan au 31 décembre 2010 s'établissent à 26,9 M€, font l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note « Principes comptables - Modalités de réalisation des tests de dépréciation des actifs » de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et vérifié que l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

• *Provisions pour risques et charges*

Votre société constitue des provisions pour risques et charges selon les modalités décrites dans la note « Principes comptables – Provisions ». Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces approches.

• *Engagements de retraite*

Les notes « Provisions – Avantages au personnel » et « Rubriques d'information sur l'état de la situation financière – Provisions pour risques et charges » de l'annexe aux comptes consolidés précisent les modalités d'évaluation des engagements de retraite et autres



engagements assimilés.

Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.

• **Dépréciation des créances clients**

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Rubriques d'information sur l'état de la situation financière – Créances » de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre société sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Vandoeuvre-lès-Nancy et à Courbevoie, le 05 avril 2011,
Les commissaires aux comptes,

BATT AUDIT
Commissaire aux Comptes

Isabelle SAGOT

MAZARS
Commissaire aux Comptes

Jean-Brice de TURCKHEIM

20.4.2 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels (exercice clos le 31 décembre 2010)

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la Société PHARMAGEST INTERACTIVE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations sur les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2010, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations significatives :

• Fonds de commerce

La société procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des fonds de commerce, selon les modalités décrites dans le paragraphe « Notes sur le bilan actif – Fonds commercial » de l'annexe aux comptes sociaux.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et vérifié que l'annexe des comptes annuels donne une information appropriée.

• Titres de participation

Le paragraphe « Notes sur le bilan actif – Actif immobilisé » de l'annexe renvoie au détail des titres de participation et expose leur modalité d'évaluation.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les Directions opérationnelles.

• Provisions pour risques et charges

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces approches.

• Engagements de retraite

La note « Provisions – Provision pour départ en retraite » de l'annexe précise les modalités d'évaluation des engagements de retraite et autres engagements assimilés.

Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que l'annexe fournit une information appropriée.

• Dépréciation des créances clients

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « État des provisions sur actif circulant » de l'annexe aux comptes sociaux.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre société sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.



En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Vandoeuvre-lès-Nancy et à Courbevoie, le 05 avril 2011,
Les commissaires aux comptes,

BATT AUDIT
Commissaire aux Comptes

Isabelle SAGOT

MAZARS
Commissaire aux Comptes

Jean-Brice de TURCKHEIM

20.4.3 Rapport spécial

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

• **Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

• **Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale**

En application de l'article R. 225-30 du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec la société EHLS

Centrale d'achats

Nature et objet : La société EHLS assure le rôle de centrale d'achat pour le compte du groupe.

Modalités : EHLS facture à votre société, les achats de matériels et de fournitures informatiques au prix coûtant plus une marge de 11 %. Pour l'exercice 2010, ces achats ont représenté une charge de 9 121 047,45 € HT.

Dépannage

Nature et objet : EHLS a facturé à votre société ses interventions de sous-traitance pour les dépannages sur des matériels sous contrat de maintenance.

Modalités : La facturation de ces interventions est déterminée avec présentation de devis.

Ces prestations de dépannage s'élèvent pour l'exercice écoulé à 76 983,15 € HT.



Avec la société CIP

Redevance

Nature et objet : CIP assure toujours la commercialisation sous la marque CIP Global Services du logiciel informatique LGPI et du module EBUSINESS appartenant à votre société.

CIP facture également à ses clients la maintenance du logiciel informatique CIP Global Services et du module EBUSINESS. Votre société assurant la prestation, facture à CIP une redevance.

Modalités : Votre société facture à CIP une redevance représentant un prix remisé de 40 % sur le prix public du logiciel et de la maintenance.

Pour l'exercice 2010, la redevance relative aux ventes de logiciels représente un produit de 1 167 600,24 € HT et celle relative à la maintenance un produit de 3 545 740,09 € HT.

Fait à Vandoeuvre-lès-Nancy et à Courbevoie, le 05 avril 2011,
Les commissaires aux comptes,

BATT AUDIT

Commissaire aux Comptes

Isabelle SAGOT

MAZARS

Commissaire aux Comptes

Jean-Brice de TURCKHEIM

20.5 Date des dernières informations financières

Le dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées correspond à l'exercice 2010 clos au 31/12/2010.

20.6 Informations financières intermédiaires et autres

Le Groupe PHARMAGEST n'a pas publié d'informations financières trimestrielles ou semestrielles depuis la date de ses derniers états financiers vérifiés.



20.7 Politique de distribution de dividendes

20.7.1 Politique de distribution de dividendes

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2011 de PHARMAGEST INTERACTIVE de se prononcer sur l'attribution d'un dividende de 1,50 euro par action.

La même politique de distribution sera appliquée pour les exercices à venir sous réserve du respect des critères rappelés précédemment.

20.7.2 Montant du dividende global par action pour les trois derniers exercices

Exercices	Dividende par action	Dividende éligible à l'abattement de 40 % (versés à des personnes physiques)	Dividende non éligible à l'abattement de 40 % (versés à des personnes physiques)
31/12/2007	1,30 €	1,30 €	1,30 €
31/12/2008	1,35 €	1,35 €	1,35 €
31/12/2009	1,40 €	1,40 €	1,40 €

20.7.3 Délais de prescription

Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits. Ils seront reversés aux Domaines suivant l'art. R-48 du Code du Domaine de l'État.

20.7.4 Régime fiscal

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur, ce dividende n'est pas assorti d'un avoir fiscal mais il ouvre droit, au profit des actionnaires personnes physiques, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant qui est plafonné suivant la structure du foyer fiscal.

En application des textes en vigueur, les dividendes versés aux personnes physiques seront précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivants :

- D'un prélèvement social obligatoire de 12,3 % ;
 - D'un prélèvement libératoire de 19 % pour les actionnaires ayant opté pour ledit prélèvement au plus tard au moment de l'encaissement des revenus.
- Ce prélèvement entraîne l'annulation de l'abattement de 40 % rappelé ci-dessus.



20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société PHARMAGEST INTERACTIVE et le Groupe PHARMAGEST ont connaissance, qui est en suspens ou dont ils sont menacés, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de PHARMAGEST INTERACTIVE et du Groupe PHARMAGEST.

Au 31 décembre 2010, le total des provisions pour risques et charges s'élève à : <i>Dont :</i>	2 310 K€
a) La provision pour indemnité de départ en retraite	1 179 K€
b) Les provisions pour litiges dont principalement : <ul style="list-style-type: none">• <i>des provisions pour litiges clients en-cours de</i>• <i>des provisions prud'hommes à hauteur de</i>• <i>des provisions pour litiges fiscaux en cours</i>	697 K€ 161 K€ 303 K€ 177 K€
c) La provision pour risques *	401 K€

* Il s'agit de la provision pour garantie d'interventions techniques postérieures aux ventes de contrat RENTPHARM (maintenance matérielle).

20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Le Groupe PHARMAGEST n'a pas constaté de changement significatif de sa situation financière ou commerciale depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ont été publiés.



21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

21.1 Capital social

Au 31 décembre 2010, le capital de la société s'élève à la somme de 3 034 825 € et n'a pas évolué sur la période couverte par les informations financières historiques.

Il est divisé en 3 034 825 actions entièrement libérées de 1 € chacune, toutes de même catégorie.

Les statuts ne prévoient pas de dispositions spécifiques relatives à la modification du capital ou des droits de vote attachés aux titres qui le composent.

Il n'y a pas eu d'évolution du capital social depuis l'introduction en Bourse.

Au 31 décembre 2010, aucun engagement d'augmentation de capital n'est en cours.

Le plan de stock-options a été voté le 24 juin 2004 et le programme a été fixé par le Conseil d'Administration le 10 septembre 2004.

Les statuts ne soumettent pas les modifications du capital à des conditions plus restrictives que les prescriptions légales.

Le solde des actions auto détenues au 31 décembre 2010 est présenté en note 20.3.1.5.5.2 des annexes sur les comptes consolidés.

Les actions de PHARMAGEST INTERACTIVE se négocient sur l'Eurolist de NYSE Euronext Paris. Le code ISIN est FR0000077687. Évolution du cours depuis mai 2010 (*Source : FININFO*).

Mois	Cours le plus bas	Cours le plus haut	Volume	Montant en K€
Mai 2010	40,75	43,38	18 547	784
Juin 2010	38,64	42,99	9 357	385
Juillet 2010	41,00	42,09	7 593	318
Août 2010	41,80	44,75	21 658	935
Septembre 2010	41,85	44,79	19 080	828
Octobre 2010	43,25	48,88	34 384	1 583
Novembre 2010	47,05	49,80	14 647	709
Décembre 2010	45,01	48,00	22 903	1 070
Janvier 2011	47,00	48,10	17 568	836
Février 2011	45,00	47,90	20 092	933
Mars 2011	45,05	48,00	22 366	1 043

21.2 Acte constitutif et statuts

21.2.1 Objet social (article 2 des statuts)

L'objet social de PHARMAGEST INTERACTIVE est le suivant :

- Achat, vente, représentation de tous matériels bureautiques et informatiques ; études de toutes organisations techniques en vue de l'application de ce matériel aux entreprises industrielles, commerciales, administratives, publiques ou privées ;
- L'aide et la formation à la gestion, principalement dans le cadre de techniques bureautiques et informatiques, la recherche dans l'élaboration des concepts et le développement de logiciels ;
- La prise de tous intérêts et participations par apports, souscriptions, achat d'actions, de parts, d'obligations et de tous droits sociaux et toutes autres modalités juridiques dans toutes sociétés ou entreprises proches particulièrement du domaine industriel, commercial et tertiaire ;
- La gestion, le contrôle, l'administration et la mise en valeur de ces participations, en vue de diriger et de contrôler l'activité des sociétés, d'assurer la gestion financière et le maintien du contrôle d'un groupe de sociétés et ce par création ou reprise de sociétés nouvelles, fusion et autres modalités juridiques relevant du droit des sociétés ;
- Les prestations d'ordre financier et administratif, de contrôle de gestion et de bureau d'études ;



- Et, d'une manière générale, toutes opérations industrielles, commerciales et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes de nature à favoriser son extension ou son développement.

21.2.2 Administrateurs (article 21 des statuts)

Il n'existe aucune disposition particulière concernant la nomination ou la mission des Administrateurs et du Conseil d'Administration.

Les statuts font référence strictement aux textes légaux applicables en la matière.

21.2.3 Catégorie d'actions

Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions (article 7 des statuts).

- Il n'existe pas de droits de vote multiples ;
- Existence et franchissement de seuils légaux (article 12.3 des statuts).

Toute personne physique ou morale qui vient à détenir ou à franchir de quelque manière que ce soit, au sens de l'article L. 233-13 du Code de Commerce, un pourcentage de détention prévu à cet article doit respecter les dispositions légales et réglementaires.

Des sanctions civiles sont prévues aux articles L 233-14, al 1 & suivants ainsi que des sanctions pénales aux articles L 233-7 al 1 du Code de Commerce.

21.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires

Une modification des droits des actionnaires exige la réunion d'une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires.

21.2.5 Les Assemblées Générales

Article 20 des statuts - Assemblées Générales

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi.

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées Générales Ordinaires, Extraordinaires ou Spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les Assemblées Spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée pour statuer sur toute modification des droits des actions de cette catégorie. Ces Assemblées sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que les Assemblées Générales Extraordinaires.

Les délibérations des Assemblées Générales obligent tous les actionnaires.

Article 20-1 - Convocation et lieu de réunion de l'Assemblée Générale

Les Assemblées Générales sont convoquées soit par le Conseil d'Administration, soit par les Commissaires aux Comptes, soit par un mandataire désigné en justice dans les conditions prévues par la loi.

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

La convocation est effectuée quinze jours avant la date de l'Assemblée par insertion d'un avis dans un journal d'annonces légales du département du lieu du siège social et par une insertion dans le bulletin des annonces légales obligatoires (BALO). Toutefois, si toutes les actions sont nominatives, ces insertions pourront être remplacées par une convocation faite aux frais de la société par lettre simple ou recommandée adressée à chaque actionnaire.

Les actionnaires titulaires de titres nominatifs depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation sont convoqués à toute Assemblée par lettre ordinaire. Ils peuvent demander à être convoqués par lettre recommandée.

Tous les propriétaires d'actions indivises sont convoqués dans les mêmes formes lorsque leurs droits sont constatés dans le délai prévu à l'alinéa précédent par une inscription nominative.

La société publie, avant la réunion de toute assemblée d'actionnaires, au bulletin des annonces légales obligatoires, trente jours au moins avant la date de l'Assemblée, l'avis prévu à l'article R. 225-73 du Code de Commerce.



Lorsque l'Assemblée n'a pu délibérer faute de réunir le quorum requis, la deuxième Assemblée et, le cas échéant, la deuxième Assemblée prorogée, sont convoquées six jours au moins à l'avance dans les mêmes formes que la première Assemblée. L'avis ou les lettres de convocation de cette deuxième Assemblée reproduisent la date et l'ordre du jour de la première. En cas d'ajournement de l'Assemblée par décision de justice, le juge peut fixer un délai différent.

Les avis et lettres de convocation doivent mentionner les indications prévues par la loi.

Article 20-2 - Ordre du jour

L'ordre du jour des Assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Un ou plusieurs actionnaires ont la faculté de requérir l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour des Assemblées dans les conditions légales et réglementaires.

L'Assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas à l'ordre du jour. Elle peut cependant, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs Administrateurs et procéder à leur remplacement.

Article 20-3 - Accès aux Assemblées - pouvoirs

Tout actionnaire peut participer aux Assemblées, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de la propriété de ses actions, sous la forme, soit d'une inscription nominative à son nom, soit d'un certificat de l'intermédiaire financier habilité teneur de compte constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion.

Tout actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou un autre actionnaire ; à cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux Assemblées, qu'ils soient actionnaires ou non.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la société selon les conditions fixées par la loi et les règlements ; ce formulaire doit parvenir à la société trois jours avant la date de l'Assemblée pour être pris en compte.

Article 20-4 - Droit de communication des actionnaires

Tout actionnaire a le droit d'obtenir communication des documents nécessaires pour lui permettre de statuer en toute connaissance de cause sur la gestion et la marche de la société.

La nature de ces documents et les conditions de leur envoi ou mise à disposition sont déterminées par la loi et les règlements.

Article 20-5 - Feuille de présence - bureau - procès-verbaux

Une feuille de présence, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires et à laquelle sont annexés les pouvoirs donnés à chaque mandataire et, le cas échéant les formulaires de vote par correspondance, est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par un Administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. À défaut, l'Assemblée désigne elle-même son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires présents et acceptants qui disposent, tant par eux-mêmes que comme mandataires, du plus grand nombre de voix.

Le bureau ainsi composé désigne un secrétaire qui peut ne pas être actionnaire.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

Article 20-6 - Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire prend toutes les décisions qui ne modifient pas les statuts.

Elle est réunie au moins une fois par an, dans les délais légaux et réglementaires en vigueur, pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Elle ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au moins, sur première convocation, le quart de ces actions ayant le droit de vote. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, y compris les actionnaires ayant voté par correspondance.

Article 20-7 - Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions ; elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement effectué.

Elle ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au moins, sur première convocation, le tiers et, sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote ; à défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, y compris les actionnaires ayant voté par correspondance.



21.2.6 Disposition des statuts pouvant retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle

Article 9 des statuts - Augmentation, réduction, amortissement du capital

1. (...) Les Actionnaires ont, proportionnellement au montant de leurs actions, un droit de préférence à la souscription des actions de numéraire émises pour réaliser une augmentation de capital, droit auquel ils peuvent renoncer à titre individuel. Ils disposent, en outre, d'un droit de souscription à titre réductible si l'Assemblée Générale l'a décidé expressément. (...).

2. L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires peut aussi, sous réserve des droits des créanciers, autoriser ou décider la réduction du capital social pour telle cause et de telle manière que ce soit mais, en aucun cas, la réduction du capital ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

La réduction de capital social à un montant inférieur au minimum légal ne peut jamais être décidée que sous la condition suspensive d'une augmentation de capital destinée à amener celui-ci à un montant au moins égal au minimum légal, à moins que la société ne se transforme en société d'une autre forme.

À défaut, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la société ; celle-ci ne peut être prononcée si, au jour où le tribunal statue sur le fond, la régularisation a eu lieu (...).

21.2.7 Disposition des statuts fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée

Article 12-3 - Transmission des actions - seuils légaux

Toute personne physique ou morale qui vient à détenir ou à franchir de quelque manière que ce soit, au sens de l'article 233-7 du Code de Commerce, un pourcentage de détention prévue à cet article doit respecter les dispositions légales et réglementaires.

21.2.8 Dispositions des statuts régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit

Article 9 des statuts - Augmentation, réduction, amortissement du capital

1. (...) Les Actionnaires ont, proportionnellement au montant de leurs actions, un droit de préférence à la souscription des actions de numéraire émises pour réaliser une augmentation de capital, droit auquel ils peuvent renoncer à titre individuel. Ils disposent, en outre, d'un droit de souscription à titre réductible si l'assemblée générale l'a décidé expressément. (...).

2. L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires peut aussi, sous réserve des droits des créanciers, autoriser ou décider la réduction du capital social pour telle cause et de telle manière que ce soit mais, en aucun cas, la réduction du capital ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

La réduction de capital social à un montant inférieur au minimum légal ne peut jamais être décidée que sous la condition suspensive d'une augmentation de capital destinée à amener celui-ci à un montant au moins égal au minimum légal, à moins que la société ne se transforme en société d'une autre forme.

À défaut, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la société ; celle-ci ne peut être prononcée si, au jour où le tribunal statue sur le fond, la régularisation a eu lieu (...).

21.2.9 Affectation, répartition des bénéfices et paiements des dividendes

L'affectation et la répartition des bénéfices se font comme suit :

Article 23 des statuts

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice de l'exercice.

Sur le bénéfice de l'exercice diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes à porter en réserve, en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires ou de reporter à nouveau.



Le solde, s'il en existe, est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux. En outre, l'Assemblée Générale peut décider de la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur les bénéfices de l'exercice.

Hors le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. L'écart de réévaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou partie au capital.

Les pertes, s'il en existe, sont après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, reportées à nouveau, pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Article 24 des statuts

Lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par les Commissaires aux Comptes fait apparaître que la société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires et déduction faite s'il y a lieu des pertes antérieures, ainsi que des sommes à porter en réserve, en application de la loi ou des statuts, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur les dividendes avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

L'Assemblée Générale peut accorder aux actionnaires, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions dans les conditions légales.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée Générale ou à défaut par le Conseil d'Administration.

La mise en paiement des dividendes en numéraire doit avoir lieu dans un délai maximal de 9 mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice.

Aucune répétition de dividende ne peut être exigée des actionnaires sauf lorsque la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et que la société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances. Le cas échéant, l'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes. Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits.

21.2.10 Rachat d'actions

L'Assemblée Générale des Actionnaires, réunie le 18 juin 2010, a autorisé le Conseil d'Administration à opérer en Bourse sur ses propres actions, conformément aux dispositions des articles L 225-209 à L 225-214 du Code de Commerce et des règlements de l'Autorité des Marchés Financiers. Cette autorisation a été conférée pour une durée maximum de 18 mois, à compter du 18 juin 2010.

Selon le bilan de ce programme, PHARMAGEST INTERACTIVE, au 31 mars 2011 :

- a acquis 30 162 actions pour une valeur de 1 346 309,21 € ;
- a vendu 30 516 actions pour une valeur de 1 354 987,38 € ;
- a transféré, suite à exercice d'options, 6 373 actions pour une valeur de 183 478,67 € ;
- détient directement ou indirectement au 31 mars 2011, 24 522 actions.

Lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2011, un nouveau programme sera soumis pour une nouvelle durée de 18 mois.

Les caractéristiques de ce programme sont exposées dans la sixième résolution présentée à l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2011.

21.2.11 Nantissement des titres de l'émetteur et nantissement des actifs

Il n'existe aucun nantissement.



22 CONTRATS IMPORTANTS

PHARMAGEST INTERACTIVE ne dispose pas de contrats importants conférant à un membre quelconque du Groupe PHARMAGEST une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe, à la date d'enregistrement du Document de Référence, outre les emprunts bancaires avec nantissements ou covenants précisés en note 20.3.1.5.8.

Par ailleurs, dans le cadre des ventes de solutions informatiques aux officines, PHARMAGEST INTERACTIVE leur propose la solution « RENTPHARM » en partenariat avec des leasers. De même, avec l'offre LGPI Global Services®, les pharmaciens peuvent bénéficier d'un financement par le biais d'un leaser.

En 2009, PHARMAGEST INTERACTIVE a conclu une convention de partenariat avec la société CIT Group en vue du financement des solutions informatiques des officines.

Depuis mai 2010, PHARMAGEST INTERACTIVE s'est adossée à HEALTHLEASE pour une meilleure couverture des risques de liquidité. Cette filiale propose des solutions de financement pour l'ensemble des équipements nécessaires à l'exploitation des officines.

23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

Aucun rapport ou déclaration attribué à une personne intervenant en qualité d'expert ayant un intérêt important n'a été réalisé.



24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

24.1 Le rapport annuel de gestion

PHARMAGEST INTERACTIVE
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3 034 825 EUROS
SIÈGE SOCIAL : TECHNOPÔLE DE NANCY BRABOIS
05 ALLÉE DE SAINT CLOUD 54 600 VILLERS-LÈS-NANCY
SIREN 403 561 137 RCS NANCY

RAPPORT DE GESTION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 JUIN 2011

Chers actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter :

- Le rapport de gestion exposant la situation de PHARMAGEST INTERACTIVE durant l'exercice écoulé, établi par le Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 du code de commerce, ainsi que le rapport de gestion du Groupe PHARMAGEST prévu par les dispositions de l'article L. 233-26 du code de commerce, faisant état de la situation de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ;
- Le rapport spécial du Président prévu à l'article L. 225-37 du code de commerce ;
- Le rapport spécial du Conseil d'Administration sur les plans d'options d'achat d'actions ;

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire a été convoquée ce jour, conformément aux dispositions légales et réglementaires, afin de vous demander :

- De bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés annuels et de vous prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice clos à la date du 31 décembre 2010, les comptes sociaux et consolidés annuels ayant été arrêtés par le Conseil d'Administration lors de la séance du 24 mars 2011 ;

Les rapports des Commissaires aux Comptes, du Conseil d'Administration, l'inventaire et les comptes de l'exercice et, plus généralement, l'ensemble des documents et renseignements énumérés par les articles L. 225-115 et R. 225-83 du code de commerce ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les convocations prescrites ont été régulièrement effectuées.

Méthode de présentation des comptes

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des documents soumis à votre examen sont conformes à la réglementation en vigueur : les comptes consolidés sont établis en normes IFRS et les comptes sociaux en normes françaises.

Aucune modification dans la présentation des comptes et dans la méthode d'évaluation n'est intervenue sur l'exercice 2010.



Sociétés consolidées par intégration globale

Sociétés	Adresse	% contrôle	% intérêt
PHARMAGEST INTERACTIVE	Villers-lès-Nancy (54)	société consolidante	société consolidante
ADI (1)	Saclay (91)	50,00	50,00
CPI	Dijon (21)	100,00	100,00
DCI	Mérignac (33)	100,00	100,00
CIP	Queven (56)	100,00	100,00
EHLS	Queven (56)	100,00	100,00
SCI HUOBREGA	Queven (56)	100,00	100,00
DDI (2)	Cenon (33)	100,00	100,00
SABCO	Luxembourg	90,00	90,00
SABCO SERVICES (ex. ATS)	Belgique	100,00	90,00
HDM LIMITED	Ile Maurice	100,00	100,00
MALTA INFORMATIQUE	Mérignac (33)	100,00	100,00
DRS Expansion	Mérignac (33)	100,00	100,00
VIP PHARMA	St Symphorien d'Ozon (69)	100,00	100,00

(1) Compte tenu des relations économiques et contractuelles existant entre PHARMAGEST INTERACTIVE et ADI (distributeur exclusif des produits Pharmagest et Evolution), et du contrôle de cette société (répartition égalitaire des membres du conseil d'administration, nomination du Président soumis à l'accord exprès du Groupe PHARMAGEST) la société ADI détenue à 50 % est consolidée par intégration globale.

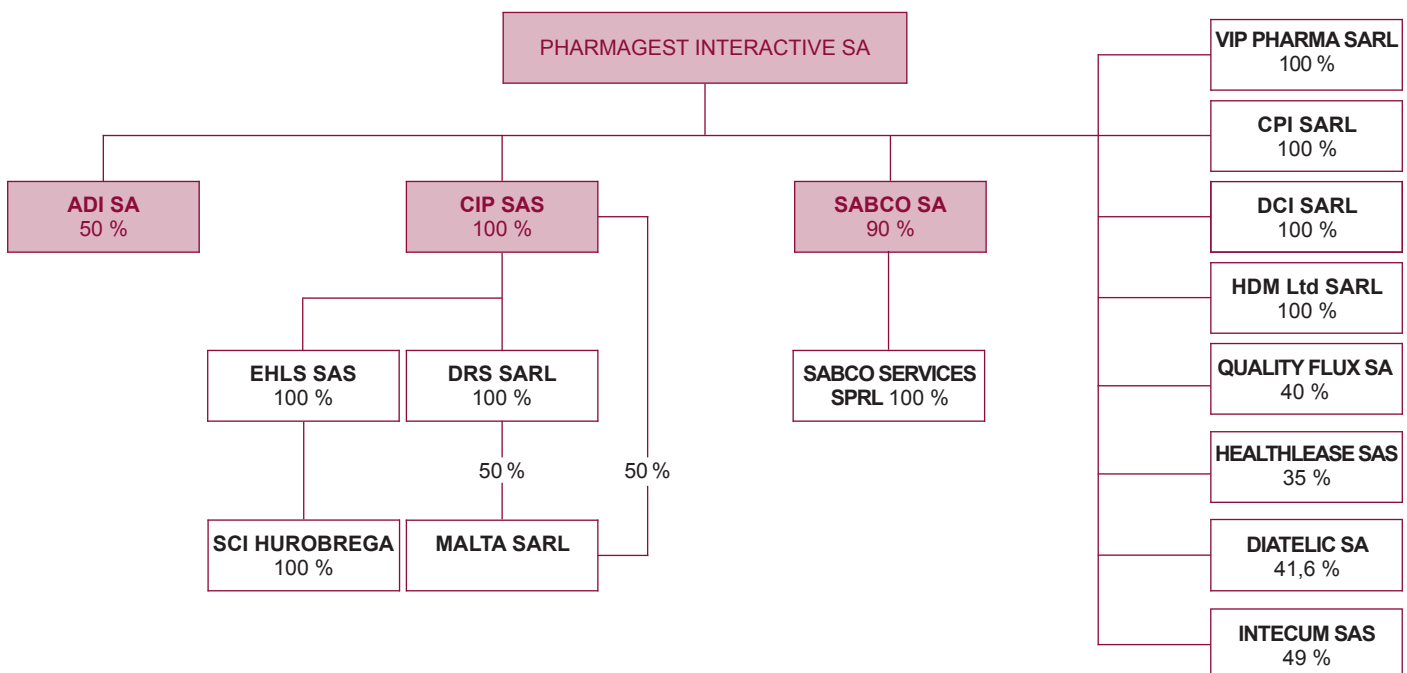
(2) DDI absorbée par Transmission Universelle du Patrimoine au 30 juin 2010 (sans effet rétroactif) par CIP.

Sociétés consolidées par mise en équivalence

Sociétés	Adresse	% contrôle	% intérêt
QUALITY FLUX	Tournai (Belgique)	40,00	40,00
HEALTHLEASE	Levallois Perret (92)	35,00	35,00
DIATELIC	Villers-lès-Nancy (54)	41,60	41,60
INTECUM	Bastia (20)	49,00	49,00

Organigramme du Groupe PHARMAGEST

À la date de clôture de l'exercice social, l'organigramme du Groupe PHARMAGEST se présente comme suit :





Variations de périmètre

- Participation à hauteur de 35 % au capital de HEALTHLEASE dont l'activité principale est le financement d'équipements à destination des pharmaciens ;
- Participation à hauteur de 41,6 % au capital de DIATELIC dont l'activité principale est le développement de systèmes d'intelligence artificielle appliquée à la télésurveillance et au suivi de l'observance des patients ;
- Participation à hauteur de 49 % au capital d'INTECUM dont l'activité principale est la robotisation d'officines et la dispensation de médicaments sur le lieu de vente.

Ces regroupements ont été comptabilisés sur des bases définitives.

Compte tenu de l'impact non significatif de ces variations de présentation de périmètre, il n'a pas été établi de comptes pro-forma.

Activité du Groupe PHARMAGEST

Le Groupe PHARMAGEST a pour activité principale, la conception de logiciels spécialisés en gestion destinés aux officines pharmaceutiques ainsi que la distribution « clef en mains » de ces solutions informatiques. Aucun secteur d'activité autre que celui de l'activité Pharmacie ne dépasse 10 % de l'activité globale. De ce fait, l'information sectorielle n'est pas fournie.

Le Groupe PHARMAGEST met à disposition, en France,

• De sa clientèle « Pharmaciens » l'offre suivante :

- Distribution des matériels informatiques, installation et formation « clef en mains » ;
- Distribution de logiciels de gestion nouvelle génération, dont le LGPI Global Services®, auprès de la clientèle PHARMAGEST INTERACTIVE ;
- Services après-vente : hotline et maintenance.

ADI assure la distribution des solutions informatiques « clef en mains » exclusivement de PHARMAGEST INTERACTIVE sur la région parisienne.

CIP assure les mêmes prestations que PHARMAGEST INTERACTIVE auprès de la clientèle CIP.

DCI donne en location gérance son fonds de commerce à PHARMAGEST INTERACTIVE dans la région de Bordeaux et est propriétaire du bâtiment de Mérignac.

DIATELIC propose des systèmes expert à la télésurveillance et à l'aide au diagnostic.

EHLS est la centrale d'achats du Groupe PHARMAGEST.

HDM LIMITED assure des prestations de développements logiciels.

HEALTHLEASE propose aux pharmaciens le financement de leurs équipements (informatiques et autres).

SCI HUOBREGA est propriétaire du bâtiment de Quéven et appartient à EHLS.

INTECUM est spécialisée dans la robotisation et la dispensation sur le lieu de vente.

QUALITYFLUX assure l'achat et la revente de données statistiques.

VIP PHARMA propose aux pharmaciens une offre de fidélisation de sa clientèle.

• De sa clientèle « Laboratoires » :

- Un support au commerce électronique professionnel pour les commandes en ligne « Business to Business » ; les laboratoires entretiennent grâce au portail du logiciel LGPI Global Services® un contact privilégié avec leurs clients pharmaciens ;
- Dans le serveur de la pharmacie, des communications et des actions marketing ciblées, sans obligation de connexion permanente et avec une intégration naturelle au sein de l'outil de gestion garantissent l'efficacité de ces actions et leurs pertinences en communiquant à la bonne personne, la bonne information au bon moment ;
- PHARMAGEST INTERACTIVE propose depuis début 2009 une offre de type publicitaire. Elle achète des espaces de communication auprès de ses clients pharmaciens, soit dans les logiciels de gestion, soit dans les systèmes de communication sur le lieu de vente « OffiMédia® », soit dans les sites Internet des pharmacies « Pharmattitude® », et les revend aux laboratoires.

• De sa clientèle « Maisons de Retraite » :

- Distribution des matériels informatiques, installation et formation « clef en mains » ;
- Distribution de logiciels de gestion nouvelle génération, principalement Titan, auprès de la clientèle MALTA INFORMATIQUE ;
- Services après-vente : hotline et maintenance.

MALTA INFORMATIQUE distribue des logiciels spécialisés pour EHPAD et Accueils de Jour.

DRS EXPANSION est une société holding.



• De sa clientèle « Autres Professionnels de Santé et Patients » :

- Un système de télésurveillance médicale pour la prévention des aggravations de l'état de santé des patients chroniques traités à domicile.

DIATELIC est spécialiste de l'intelligence artificielle appliquée à la télésurveillance et au suivi de l'observance des patients.

• De sa clientèle « PME » :

- Distribution des matériels informatiques, installation et formation « clef en mains » ;
- Distribution de logiciels de gestion auprès d'une clientèle PME ;
- Services après-vente : hotline et maintenance.

CPI assure la distribution de solutions informatiques « clef en mains » provenant d'éditeurs divers aux PME.

En Belgique et au Luxembourg, avec les sociétés SABCO et SABCO SERVICES, acquises en septembre 2007, le Groupe PHARMAGEST organise la distribution auprès de la clientèle SABCO d'une offre équivalente à celle de l'activité Pharmacie en France.

Principaux chiffres clés au niveau consolidé (normes IFRS)

Les activités et les résultats du Groupe PHARMAGEST, des filiales et des sociétés qu'elle contrôle par branche d'activité.

Valeurs en K€	2010	2009 Pro forma	2009	Variation
Ventes configurations	44 714	41 564	41 930	7 %
Maintenance et vente bases de données	26 635	23 719	23 719	12 %
Autres prestations dont e-publicité	8 922	5 345	5 345	67 %
Licences e-business / LGPI Global Services®			5 424	
Prestations formation et nouveaux produits	11 280	10 994	5 204	3 %
Total chiffre d'affaires	91 551	81 621	81 621	12 %
Résultat opérationnel courant	16 812		14 238	18 %
Résultat opérationnel	16 812		14 238	18 %
Résultat net	11 040		9 609	15 %
Résultat net part du groupe	10 718		9 405	14 %
Résultat (part du groupe) de base par action	3,56 €		3,14 €	13 %

PHARMAGEST INTERACTIVE (normes françaises)

Valeurs - En K€	2010	2009 selon présentation 2010	2009	Variation
Maintenance et vente bases de données	15 084	12 786	12 786	18 %
Autres prestations dont e-publicité	8 922	4 706	4 706	90 %
Ventes configurations	23 114	22 514	22 514	3 %
Licences e-Business / LGPI Global Services®	0	0	5 495	
Prestations formations et nouveaux produits	8 865	9 324	3 829	- 5 %
Total chiffre d'affaires	55 985	49 330	49 330	13 %
Résultat d'exploitation	12 891	10 963	10 963	18 %
Résultat net	7 921	7 339	7 339	8 %

Les principales filiales (normes françaises)

En millions d'euros	CIP	EHLS	ADI	SABCO	Malta Informatique
Chiffre d'affaires	29,5	17,8	5,2	2,9	2,1
Résultat d'exploitation	2,9	0,8	1,0	- 0,2	0,5
Résultat courant avant impôts	3,1	0,8	1,0	- 0,2	0,5
Résultat net	1,7	0,4	0,7	- 0,2	0,3



En normes IFRS, le chiffre d'affaires consolidé de l'année 2010 est en hausse de 12 % par rapport à l'année précédente. La marge brute commerciale s'établit à 66 073 K€ contre 60 829 K€ en 2009.

La forte croissance du chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST est liée à un excellent niveau de performance, mais aussi, au cours du 1^{er} semestre 2010, à un effet de base favorable (les effets de la crise économique s'étant résorbés seulement au cours du 1^{er} semestre 2009).

Plus de 75 % du chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST est constitué par la maintenance matérielle et logicielle et le renouvellement du parc installé sous contrat ; ceci procure une forte visibilité des revenus annuels.

Les charges d'exploitation (hors amortissements et provisions) s'élèvent à 47,9 M€, elles sont supérieures à l'année 2009 (+ 8 %). L'ensemble des dépenses courantes est maîtrisé.

En conséquence, le résultat opérationnel se traduit par un bénéfice de 16 812 K€, en hausse de 18 % par rapport au résultat opérationnel dégagé au cours de l'exercice précédent.

Le résultat financier est positif à 147 K€ avec 640 K€ de produits financiers et 493 K€ de charges financières.

Le résultat net consolidé s'élève à 11 040 K€ dont 10 718 K€ part du groupe et 322 K€ part des intérêts minoritaires. La progression du Résultat Net Part du Groupe PHARMAGEST s'établit à 14 %.

Au cours de l'exercice 2010, le Groupe PHARMAGEST a réalisé une variation de la trésorerie nette de - 3 488 K€ dont un flux généré par l'activité de 12 845K€ (en normes IFRS).

La structure financière du groupe reste solide. À la clôture de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à 51 044 K€ et le dégageant net (c'est-à-dire Titres disponibles à la vente et Trésorerie moins Dettes financières à plus ou moins d'un an) s'élève à 19 556 K€.

Informations sur les charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 Quater du Code Général des Impôts, nous vous informons que PHARMAGEST INTERACTIVE a supporté, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, des charges constituant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés et visées à l'article 39-4 dudit code pour un montant global de 101 625 € et qui ont donné lieu à un impôt de 33 875 €.

Activité en matière de recherche et développement

Le département recherche et développement pour l'ensemble du Groupe PHARMAGEST représente 84 personnes.

Conformément à la norme IAS 38, nous avons procédé à l'identification des projets de développement respectant l'ensemble des critères nécessaires à l'activation des dépenses au bilan. Le montant immobilisé en 2010 ressort à :

- 1 224 K€ pour les projets apportant à terme des produits futurs (ventes et services aux clients) ;
- 48 K€ pour les projets apportant à terme les avantages économiques futurs (réalisation de logiciels internes).

Les faits marquants de l'exercice

- Prise de participation à hauteur de 35 % au capital de HEALTHLEASE. En proposant des solutions d'acquisition et de location longue durée des équipements informatiques et matériels informatiques de gestion de pharmacie sous l'appellation RENTPHARM et, en complément du produit RENTPHARM (des logiciels dénommés LGPI Global Services®), divers biens professionnels liés à l'activité commerciale du Groupe PHARMAGEST, HEALTHLEASE se veut une solution de complément et d'alternative aux prestations des sociétés GE Capital et CIT France ;
- Participation à hauteur de 41,6 % au capital de DIATELIC dont l'activité principale est le développement de systèmes d'intelligence artificielle appliquée à la télésurveillance et au suivi de l'observance des patients ;
- Participation à hauteur de 49 % au capital d'INTECUM dont l'activité principale est la robotisation d'officines et la dispensation de médicaments sur le lieu de vente ;
- Fusion par Transmission Universelle de Patrimoine au 30 juin 2010 de DDI par CIP.

Les événements postérieurs à la clôture de l'exercice

- Aux termes d'actes sous seings privés en date du 14 janvier 2011, notre société a pris en location-gérance, à compter du 1^{er} janvier 2011, les 18 fonds de commerce exploités en France par notre filiale à 100 %, CIP.
- PHARMAGEST INTERACTIVE devrait devenir propriétaire desdits fonds en 2011 aux termes d'une opération de restructuration.
- La participation de PHARMAGEST INTERACTIVE dans le capital de QUALITY FLUX est portée à 41,7 % depuis une augmentation du capital en date du 09 février 2011.



Évolution prévisible et perspectives

Dans un contexte économique de 2011 toujours morose, où même le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé s'inquiète de l'évolution de la situation économique des officines, le Groupe PHARMAGEST prévoit pour ses activités :

- Une progression mécanique de son activité historique grâce notamment à la récurrence du chiffre d'affaires de vente de matériel, de la maintenance logicielle et la poursuite du déploiement de ces nouveaux produits ;
- Une activité « Maisons de Retraite » en croissance, grâce notamment aux moyens mis en place pour assurer une prise de part de marché qui a commencé en 2010 et se poursuivra en 2011 ;
- La signature de nouveaux contrats avec les laboratoires et la pérennisation de contrats existants dans cette activité ;
- Une évolution positive de ses activités en Belgique et au Luxembourg.

Concernant les croissances externes, PHARMAGEST INTERACTIVE continuera d'étudier des pistes internationales, mais elle a défini également deux axes de développement en France qui sont :

- Les services et les technologies qu'elle pourrait proposer à ses clients pharmaciens afin de les aider à remplir pleinement les nouvelles missions de conseil qui leur ont été conférées par la Loi HPST (Hôpital, Patients, Santé et Territoires) de juillet 2009 ;
- Les domaines technologiques lui permettant de développer de nouveaux produits propres à améliorer la rentabilité des pharmacies.

Détention du capital social au 31 décembre 2010

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code du Commerce nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement à la date de clôture de l'exercice social plus du vingtième, du dixième, des trois-vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes, ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

Nom	Pourcentage de détention
WELCOOP PHARMA SA La SC « ERMITAGE SAINT JOSEPH » (Monsieur Thierry CHAPUSOT) Monsieur Thierry PONNELLE SGAM COVEA	+ de la moitié et inférieur à 66,66 % Supérieur au vingtième et inférieur à 10 % Supérieur au vingtième et inférieur à 10 % Supérieur au vingtième et inférieur à 10 %

Aucune action de PHARMAGEST INTERACTIVE n'est détenue par PHARMAGEST INTERACTIVE (hors actions d'autocontrôle) ni par les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de Commerce.

À la connaissance de PHARMAGEST INTERACTIVE, il n'existe aucun autre actionnaire détenant directement ou indirectement, seul ou de concert plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

Autorisation de rachat d'actions par PHARMAGEST INTERACTIVE

1) L'Assemblée Générale des actionnaires, réunie le 18 juin 2010 avait autorisé le Conseil d'Administration à opérer en bourse sur ses propres actions, conformément aux dispositions des articles L 225-206 à L. 225-117 du Code de Commerce et des dispositions du code monétaire et financier.

Cette autorisation a été conférée pour une durée maximum de dix-huit mois, à compter du 18 juin 2010 et prendra fin le 17 décembre 2011.

Au 31 décembre 2010, PHARMAGEST INTERACTIVE détient 26 633 de ses propres actions directement ou indirectement notamment dans le cadre d'un contrat de liquidités, soit environ 0,9 % du capital social actuel.

Au 31 décembre 2010, dans le cadre de ce programme, utilisé via le contrat de liquidité, 35 742 actions ont été acquises pour un prix d'acquisition moyen de 44,47 €, 35 247 actions ont été cédées pour un prix moyen de cession de 41,09 € et 8 780 actions ont été transférées suite à l'exercice d'options attribuées aux salariés à la valeur fixée de 28,79 €.

PHARMAGEST INTERACTIVE dispose de 100 % du contrat de liquidité actuel.

Le Conseil d'Administration vous rend compte de la réalisation du programme de rachat d'actions pour la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011 autorisé par l'Assemblée du 18 juin 2010.



Selon le bilan de ce programme, PHARMAGEST INTERACTIVE, au 31 mars 2011 :

- a acquis 30 162 actions pour une valeur de 1 346 309,21 € ;
- a vendu 30 516 actions pour une valeur de 1 354 987,38 € ;
- a transféré, suite à exercice d'options, 6 373 actions pour une valeur de 183 478,67 €.
- détient directement ou indirectement au 31 mars 2011, 24 522 actions.

2) Il sera alors proposé aux actionnaires de renouveler dès maintenant cette autorisation et de se prononcer sur le nouveau programme.

Les objectifs du programme de rachat actuellement en vigueur étaient par ordre de priorité décroissant les suivants :

- L'animation du marché ou de la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- L'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- L'attribution aux salariés ou mandataires sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE ou du Groupe PHARMAGEST, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achat d'actions, au titre d'un plan d'épargne entreprise, ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés en fonction de leurs performances dans l'application des dispositions des articles L 225-197-1 et suivants du code de commerce.

Il apparaît souhaitable au Conseil d'Administration de vous demander de vous prononcer sur le nouveau programme qui viendrait se substituer à celui mis en place par l'Assemblée Générale au 18 juin 2010 mais à compter du 16 juin 2011.

Le nouveau programme de rachat d'actions aurait les objectifs suivants :

- L'animation du marché ou de la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- L'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- L'attribution aux salariés ou mandataires sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE ou du Groupe PHARMAGEST, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achat d'actions, au titre d'un plan d'épargne entreprise, ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés en fonction de leurs performances dans l'application des dispositions des articles L 225-197-1 et suivants du code de commerce.

Ce nouveau programme aurait une durée de 18 mois, soit jusqu'au 15 décembre 2012.

Options d'achat d'actions

En application des articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2004 a autorisé le Conseil d'administration à arrêté des options d'achats d'actions à concurrence d'un montant maximum d'actions représentant 10 % du capital social, soit un nombre d'actions de 303 482.

Le Conseil d'Administration dans sa séance du 10 septembre 2004, usant de cette faculté, a arrêté le règlement de ce plan d'achat d'actions. Ce règlement a fait l'objet d'une communication aux personnes bénéficiaires par lettre en date du 22 novembre 2004.

Au cours de l'exercice 2010, 8 780 actions ont été attribuées au titre de la levée des stocks-options. De plus, 50 actions n'ont pas fait l'objet de levée de stocks options par un salarié à la suite de son départ du Groupe PHARMAGEST.

L'information d'une de ces attributions est relatée dans le Rapport Spécial prévu par l'article L. 225-184 du Code de Commerce.

État des participations des salariés

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons qu'au 31 décembre 2010, date de clôture du dernier exercice, il n'y a pas d'actions détenues tant par le personnel de PHARMAGEST INTERACTIVE que par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce.



Tableau des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats PHARMAGEST INTERACTIVE au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Autres informations

I/ INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous communiquons, ci-après, la décomposition des sommes dues à nos fournisseurs à la clôture des deux derniers exercices :

Exercice 2010

Dettes Fournisseurs / échéances En K€	moins de 30 jours	entre 30 et 60 jours	plus de 60 jours	Total TTC
Dettes à échoir *	1 961	947	< 1	2 909 K€
Dettes échues **	275			275 K€
Total TTC Dettes Fournisseurs	2 236	947	< 1	3 184 K€
Factures non parvenues				2 384 K€
Total TTC Dettes Fournisseurs au bilan				5 568 K€

Exercice 2009

Dettes Fournisseurs / échéances En K€	moins de 30 jours	entre 30 et 60 jours	plus de 60 jours	Total TTC
Dettes à échoir *	2 337	1 091	< 1	3 428 K€
Dettes échues **	385			385 K€
Total TTC Dettes Fournisseurs	2 722	1 091	< 1	3 813 K€
Factures non parvenues				2 063 K€
Total TTC Dettes Fournisseurs au bilan				5 876 K€

* Date de paiement postérieur à la clôture.

** Date de paiement antérieur à la clôture.

II/ EN APPLICATION DES ARTICLES L. 225-100, L. 225-102-1, R.225-104 ET L.820-3 DU CODE DE COMMERCE, NOUS VOUS COMMUNIQUEONS CI-APRÈS :

A/ LES INFORMATIONS SOCIALES

Compte tenu de la création d'une Unité Economique et Sociale dénommée « PHARMAGEST CIP » en 2009 en vue de l'harmonisation des conditions de travail et de rémunération au sein des entités PHARMAGEST INTERACTIVE, CPI, CIP et EHLS, les informations qui suivent incluent la totalité des salariés régis par celle-ci.

1/ Personnel

a/ Effectif total au 31/12/2010 : 610 salariés dont 592 CDI, 16 CDD, 1 contrat professionnel et 1 contrat d'apprentissage.

- 7 licenciements et 2 ruptures conventionnelles ont été pratiqués. Ceux-ci trouvent leur origine dans des fautes professionnelles et inaptitudes ;
 - Pas de licenciement pour motif économique ;
 - 6 570 heures supplémentaires ont été payées en 2010 ;
 - Le recours à la main d'œuvre extérieure s'effectue dans des cas bien spécifiques :
 - remplacement pour congés maladie ou congés payés,
 - ponctuellement, pour des surcroîts d'activité.
- Le coût annuel était de 82 543 € HT.

b/ Informations relatives aux plans de réduction des effectifs et sauvegarde de l'emploi : Néant.



2/ Organisation du temps de travail

Un accord sur les 35 heures a été signé en 2000 et mis en application le 1^{er} janvier 2001.

- Les salariés non cadre travaillent sur la base de 35 heures hebdomadaires, et récupèrent s'ils dépassent ce temps de travail.
- Les salariés cadre travaillent sur la base de 216 jours par an et ont des jours de repos compensateur.

Nous avons 45 salariés à temps partiel.

Le taux d'absentéisme est de 3,25 % et se calcule en divisant le nombre d'heures d'absence par le nombre d'heures contractuelles payées. Les motifs d'absence sont la maladie et les accidents de travail.

3/ Rémunérations

L'augmentation générale annuelle a été de 0,8 %.

La masse salariale 2010 est de 18 883 693 € de salaires bruts et 8 478 569 € de charges sociales patronales.

Application des dispositions du titre 4 du livre 4 du code du travail : un accord d'intéressement aux résultats a été renouvelé pour trois ans, le 30 juin 2008, et révisé par avenant le 29 juin 2009 pour porter son champ d'application au périmètre de l'UES « PHARMAGEST CIP ». La notion d'incitation via la possibilité d'augmenter le montant de son intéressement avec un objectif de fidélisation et de gain de nouveaux clients est maintenue. Au 31 décembre 2010, nous avons comptabilisé 842 394 € au titre de l'exercice 2010 dont 498 932 € au titre de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Un accord de participation aux bénéficiaires a été signé cette année au périmètre UES « PHARMAGEST CIP ». Pour 2010, le montant à distribuer est de 1 629 431 € dont 1 002 680 € au titre de PHARMAGEST INTERACTIVE.

À propos de l'égalité professionnelle homme / femme : l'effectif de la société est composé de 190 femmes, soit 31 % de l'effectif total. L'égalité de rémunération à l'embauche est respectée.

4/ Relations professionnelles et bilan des accords collectifs

Mensuellement, il est organisé une réunion de DP (Délégués du Personnel) et une réunion du Comité d'Entreprise.

Le bilan des accords collectifs est pour 2010 :

- Un accord NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) portant sur les salaires et la mutuelle ;
- Un accord GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) instituant le process de pilotage des ressources humaines en matière d'évolution des métiers et des carrières, et mettant en place les outils de gestion et de concertation ad hoc ;
- Un accord de prévoyance Frais de Santé formalisant l'optimisation et les nouvelles modalités de l'accord de prévoyance Invalidité-Incapacité-Décès Non Cadre, portant sur l'amélioration des garanties et des cotisations existantes ;
- Un accord de prévoyance Invalidité-Incapacité-Décès Cadre, portant sur l'amélioration des garanties et des cotisations existantes ;
- Un accord pré-électoral portant sur l'organisation des élections des institutions représentatives du personnel, Comité d'Entreprise et Délégués du Personnel.

5/ Conditions d'hygiène et de sécurité

Des réunions trimestrielles du CHSCT sont tenues.

6/ Formation

En 2010, les versements aux organismes dans le cadre de la formation professionnelle continue (0,90 % de la masse salariale) se sont élevés à 169 953 €.

Le budget global consacré à la formation professionnelle continue, y compris cette somme, était de 308 265 € ce qui représente 1,63 % de la masse salariale, se répartissant en :

- Formation externe : 187 386 € ;
- Formation interne : 120 879 €.

Grâce à ce budget, 320 salariés de l'UES ont pu bénéficier de 7 626 heures de formation, soit en moyenne 24 heures par salarié.



La formation externe est destinée au développement des compétences des salariés en matière de management, techniques de vente, développement informatique ; la formation interne est destinée à la connaissance métier ainsi que celle des produits et services apportés à nos clients.

7/ Emploi et insertion des travailleurs handicapés

En 2010, un nouveau travailleur handicapé a été embauché. Par ailleurs, nous avons sous-traité des prestations auprès des Centres d'Aide au Travail des handicapés.

8/ Œuvres sociales

La subvention au Comité d'Entreprise s'est élevée à 38 323 € pour le budget de fonctionnement et 94 427 € pour le budget des œuvres sociales.

9/ Sous-traitance externe

Le poste de sous-traitance représente chez PHARMAGEST INTERACTIVE représente 965 709 € HT, dont 724 376 € de sous-traitance intragroupe (HDM et CIP).

PHARMAGEST INTERACTIVE favorise l'emploi de personnel local pour ses établissements secondaires.

B/ INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

1/ Activités polluantes et à risque

Compte tenu de son activité, le Groupe PHARMAGEST n'exploite aucune installation classée à risque et son activité n'a pas d'impact environnemental significatif.

2/ Développement durable

En 2010, le Groupe PHARMAGEST a consacré un effort important à la mise en place d'une gestion de projets participative et transversale impliquant l'ensemble des salariés de l'UES.

L'objectif de ce projet qui doit se poursuivre dans le temps est double :

- En interne : responsabilisation, implication et motivation des salariés ;
- Vis-à-vis des clients : renforcement de la proximité.

Par ailleurs, le Groupe PHARMAGEST poursuit l'amélioration du cadre de travail de ses collaborateurs. En effet, 3 agences viennent de déménager dans des locaux plus spacieux et plus adaptés : BOURGES, VENELLES et SPY (Belgique).

C/ UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les détails figurent dans le paragraphe suivant E/ Analyse des risques.



D/ HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Audit - En €	MAZARS				BATT AUDIT			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Commissariat aux Comptes - PHARMAGEST INTERACTIVE - Filiales intégrées	36 500 25 150	35 500 25 150	59 % 41 %	58 % 42 %	33 500 -	32 500 -	100 % 0 %	100 % 0 %
Missions accessoires	-	-	0 %	0 %	-	-	0 %	0 %
Sous-total	61 650	60 650	100 %	100 %	33 500	32 500	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	-	-	0 %	0 %	-	-	0 %	0 %
Juridique, fiscal, social	-	-	0 %	0 %	-	-	0 %	0 %
Technologies de l'information	-	-	0 %	0 %	-	-	0 %	0 %
Audit interne	-	-	0 %	0 %	-	-	0 %	0 %
Autres (à indiquer si sup. 10 % aux honoraires d'audit)	-	-	0 %	0 %	-	-	0 %	0 %
Sous-total	-	-	0 %	0 %	-	-	0 %	0 %
TOTAL	61 650	60 650	100 %	100 %	33 500	32 500	100 %	100 %

E/ ANALYSES DES RISQUES

Le Groupe PHARMAGEST a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-dessous :

1/ Risque de liquidité

Au 31 décembre 2010, le Groupe PHARMAGEST présente une trésorerie nette disponible de 4,7 M€.

Au-delà de cette trésorerie disponible à court terme, le Groupe PHARMAGEST dispose de lignes de découvert non utilisées de 6 M€ et d'un solde titres disponibles à la vente de 22 M€.

Ainsi, la position nette de liquidité disponible du Groupe PHARMAGEST est de l'ordre de 32,7 M€ (le nantissement sur le contrat de capitalisation a pris fin au 31/12/2010) ce qui permet de disposer à tout moment des ressources financières suffisantes afin de financer l'activité courante, les investissements nécessaires à son développement futur, mais également de faire face à tout événement exceptionnel.

Les différents covenants bancaires sont respectés au 31 décembre 2010 et les différentes échéances des emprunts financiers sont présentées en note 20.3.1.5.8 du présent Document de Référence (page 111).

Les différentes sources de financements utilisées par le Groupe PHARMAGEST sont les découverts bancaires, les emprunts à moyen et long terme et le financement d'une partie du poste clients au travers de leasers.

Le Groupe PHARMAGEST s'est déjà assuré de la possibilité d'accès au crédit en cas d'investissement significatif.

Afin d'optimiser la gestion des flux financiers, une centralisation des trésoreries a été mise en place sur les deux principales banques du Groupe PHARMAGEST et sur les principales sociétés du Groupe PHARMAGEST.

Par ailleurs, la gestion du risque de liquidité au sein du Groupe PHARMAGEST a pour objectif de rechercher des ressources au meilleur coût et de s'assurer de leur obtention à tout instant.

Ainsi, l'analyse faite par la société sur son risque de liquidité permet au Groupe PHARMAGEST d'être en mesure de faire face à ses échéances à venir.



2/ Risque de Marché

a/ Risque de taux

L'exposition du Groupe PHARMAGEST au risque de taux concerne les emprunts à taux variable (sensibilité à la hausse des taux).

PHARMAGEST INTERACTIVE est titulaire d'un emprunt en francs suisses à taux variable dont le capital restant dû s'élève à 2,7 M€ (3,7 millions de francs suisses (CHF)). PHARMAGEST INTERACTIVE n'a eu recours à aucun instrument destiné à couvrir le risque de taux en 2010, tout comme les exercices précédents. L'origine de ce choix était de bénéficier d'un différentiel de taux d'intérêt entre le LIBOR et l'EURIBOR. Toute couverture de taux rend caduque cet objectif, la société suit quotidiennement le taux d'intérêt et dispose à tout moment de fonds à l'actif disponible pour rembourser de manière anticipée.

	2010	À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Emprunts à taux fixe	2 923	1 013	1 605	305
Emprunts à taux variable	1 440	640	800	0
Emprunt CHF à taux variable	2 724	967	1 757	0
TOTAL	7 087	2 620	4 161	305

L'endettement à taux variable hors emprunt CHF représente 20 % de l'endettement global au 31/12/2010.

Les emprunts à taux variables étaient couverts partiellement par la mise en place d'un SWAP de taux d'un montant initial de 2,6 M€ amortissable associé à un taux fixe de 4,35 %. Cette couverture a pris fin au 31 décembre 2010.

b/ Risque de change

En mai 2006, PHARMAGEST INTERACTIVE a souscrit un emprunt en francs suisses afin de financer le rachat des actions détenues par les minoritaires de CIP. Le montant emprunté, à l'origine, s'élevait à 9,8 MCHF sur une durée de 7 ans au taux de LIBOR 3 mois.

Au 31 décembre 2010, le capital restant dû représente 3,7 MCHF. Tout comme les exercices précédents, PHARMAGEST INTERACTIVE a eu recours à des achats à terme de devises destinés à couvrir le risque, ainsi au 31/12/2010, 1,1 MCHF étaient concernés correspondant aux échéances de février 2011 à août 2011 inclus.

Les fortes variations du taux de change constatées sur l'exercice 2010 de la devise CHF (passant d'une parité de 1,48 au 31/12/2009 à 1,25 au 31/12/2010, *Source : Banque de France*) engendrent des différences de change impactant de manière significative les comptes.

L'endettement étant à une parité historique de 1,56, avec des couvertures basées sur une parité entre 1,57 et 1,60 (*Source : Banque de France*) et un solde non couvert de 2,6 MCHF, PHARMAGEST INTERACTIVE reste exposé à tout renforcement de la devise CHF.

Dans son activité, le Groupe PHARMAGEST est très peu exposé au risque de change dans la mesure où la très grande majorité de ses achats et ventes sont réalisés en euros.

c/ Risque sur actions et autres instruments financiers

Pas d'exposition.

Néanmoins, le Groupe PHARMAGEST suit avec grande attention la situation financière de la société AXA gestionnaire du contrat de capitalisation (Titres Disponibles à la Vente).

3/ Risque de crédit / contrepartie

- Sur la base d'analyse de risque de contrepartie régulièrement actualisée, les créances sur nos principaux débiteurs, GE Capital, CIT France et HEALTHLEASE ne font pas l'objet de dépréciation. Néanmoins, le Groupe PHARMAGEST porte une attention toute particulière, surtout en période de crise financière, à la situation financière et économique des sociétés GE Capital et CIT France afin que ces sociétés apportent toutes les garanties de solvabilité nécessaires (cf. Rubrique 22). La part des facturations financées par GE Capital, CIT France et HEALTHLEASE représente 50 % du chiffre d'affaires consolidés 2010 ;
- Les créances clients qui ne sont pas dépréciées au 31/12/2010 ont été analysées sur une base individuelle ; un règlement a été reçu après la clôture pour la majorité d'entre elles (cf. Note 20.3.1.5.4.6 du Document de Référence).



4/ Risques juridiques

Le Groupe PHARMAGEST n'est pas soumis à une réglementation particulière et n'a pas besoin d'autorisations légales, réglementaires ou administratives particulières pour l'exploitation de son activité. Les logiciels qu'elle commercialise doivent cependant bénéficier de l'agrément SESAM-Vitale afin de pouvoir proposer aux pharmaciens des solutions compatibles avec le Réseau Santé Social (transmission des feuilles de soins électroniques, etc.).

Le Groupe PHARMAGEST n'est pas tenu à des contraintes de confidentialité particulières puisqu'elle n'a pas connaissance de données médicales à l'occasion de la fourniture de solutions aux officines de pharmacie.

Le Groupe PHARMAGEST ne bénéficie pas de contrat de concession, de licence de commercialisation ou de distribution qui la placerait en situation de risque juridique. Elle a en revanche concédé à sa filiale CIP le droit de commercialiser le logiciel LGPI® auprès des pharmaciens adhérents de la coopérative CIP sous le nom de CIP Global Services.

PHARMAGEST INTERACTIVE détient l'ensemble des actifs nécessaires à l'exploitation et n'est pas soumise à des dispositions fiscales particulières.

Il n'y a pas de litige ou arbitrage susceptible d'avoir ou ayant eu une incidence sur la situation financière, l'activité et le résultat de PHARMAGEST INTERACTIVE et du Groupe PHARMAGEST auquel elle appartient.

5/ Risques industriels et liés à l'environnement

L'activité du Groupe PHARMAGEST n'étant pas industrielle, elle n'est donc pas exposée à des risques industriels ou environnementaux. Ainsi, elle ne stocke pas de produits dangereux ou inflammables et n'est pas soumise à des contraintes particulières en matière de respect de l'environnement.

La sécurité des installations est assurée par la mise en place d'alarmes et de procédés de télésurveillance en ce qui concerne le siège social et les différents sites régionaux.

6/ Risques technologiques

Le Groupe PHARMAGEST est titulaire de brevets protégeant ses innovations technologiques dont un concernant le LGPI Global Services®. Elle s'expose donc à des risques de violation de propriété industrielle car elle ne peut pas garantir qu'aucun de ses concurrents n'exploite ses innovations sans autorisation préalable de sa part. Dans ce cas, le Groupe PHARMAGEST devra engager des procédures judiciaires pour faire respecter ses brevets, en engageant des frais non négligeables.



7/ Assurance - couverture des risques

L'ensemble des risques est couvert et aucune franchise significative n'existe.

Le Groupe PHARMAGEST fait partie intégrante des polices d'assurances souscrites par Groupe WELCOOP dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dommege aux biens		
Assureur	AXA et Groupama	
	Garanties	Franchises
LCI globale	30 000 000 €	
<i>dont bâtiment</i>	14 928 920 €	0 à 2 000 €
<i>dont risques locatifs</i>	22 612 m2	0 à 2 000 €
<i>dont matériel et marchandises</i>	16 457 806 €	0 à 2 000 €
Valeur à neuf		
Marchandises en Flottant	1 000 000 €	0 à 2 000 €
Matériel, mobilier, agencement		0 à 2 000 €
Dommages électriques	150 000 €	2 000 €
Perte produits en installation frigo	300 000 €	2 000 €
Bris des Glaces	30 000 €	0 €
Vol	75 000 €	10 % mini 2 000 €
Tous risques	1 500 000 €	10 000 €
<i>sauf gel et recherches fuites</i>	100 000 €	2 000 €
<i>sauf refoulement égouts</i>	100 000 €	
<i>sauf frais et pertes annexes</i>	1 500 000 €	
Responsabilités (dont RVT)	4 000 000 €	
Pertes d'exploitation	10 000 000 €	0 à 3 jours
Tous risques Informatiques		255 €
Flotte Auto		
Assureur	Groupama	
	Garanties	Franchises
RC automobile corporelle	illimitée	néant
RC automobile matérielle	100 000 000 €	néant
<i>dont immatériels consécutifs</i>	1 530 000 €	néant
<i>résultant de la faute inexcusable</i>	1 530 000 €	néant
Incendie	VDE	529 €
Vol	VDE	529 €
Cat Nat	VDE	légale
Dommages tous accidents	VDE	529 €
Assistance	- de 3,5 T 138 € + de 3,5 T 535 €	50 km
Protection du conducteur		
Contenu		néant



Responsabilité Civile		
Assureur	AXA	
	Garanties	Franchises
RC Exploitation		
Tous dommages confondus	8 757 281 €	10 % min 167 max 835 €
<i>dont matériels et immatériels consécutifs</i>	2 134 146 €	10 % min 167 max 835 €
<i>dont immatériels non consécutifs</i>	382 000 €	10 % min 167 max 835 €
Faute inexcusable	4 158 352 €	10 % min 167 max 835 €
Biens confiés	457 400 €	10 % min 382 max 3 050 €
Pol accidentelle hors site	423 503 €	1 525 €
Restaurant entreprise	1 058 758 €	
Dom aux biens des préposés	211 752 €	333 / préposé
Vol par préposés	211 752 €	333 / préposé
Responsabilité des dirigeants		
Assureur	AIG Europe	
	Garanties	Franchises
Plafond des garanties	10 000 000 €	-
Responsabilité civile des dirigeants	-	-
Frais de défense civile et pénale	-	-
Mandats extérieurs dans les participations	-	-
Réclamation liées aux rapports sociaux	-	-

Le Groupe PHARMAGEST estime que les polices d'assurance décrites ci-dessus couvrent de manière raisonnable l'ensemble des risques majeurs inhérents à son activité et que sa politique d'assurance est en adéquation avec les pratiques retenues dans son secteur d'activité.

F/ MANDATS ET RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Nous vous communiquons ci-après :

- **La liste des mandats et fonctions exercés par les dirigeants durant l'exercice 2010**
(Alinéa 3 de l'article L. 225-102-1)
(cf. tableau annexé)
- **Les rémunérations versées aux dirigeants par PHARMAGEST INTERACTIVE**
(Alinéa 1 de l'article L. 225-102-1)
(cf. tableau annexé)



Dirigeants	Fonctions	Rémunérations brutes 2010	Rémunérations brutes 2009
Monsieur Thierry CHAPUSOT	Directeur Général Administrateur (titulaire d'un contrat de travail) jusqu'au 31/12/2009 puis Président du Conseil d'Administration à compter du 01/01/2010	* ** - Au titre de la rémunération du mandat social : 24 000 €	* - Au titre de la rémunération du mandat social : 24 028 € - Au titre du contrat de travail : <i>Fixe : 151 908 €</i> <i>Variable : 50 000 €</i>
Monsieur Dominique PAUTRAT	Directeur Général Délégué Administrateur (titulaire d'un contrat de travail) à compter du 19/06/2009 puis Directeur Général Administrateur (titulaire d'un contrat de travail) à compter du 01/01/2010	* ** - Au titre de la rémunération du mandat social : 24 000 € - Au titre du contrat de travail : <i>Fixe : 135 000 €</i> <i>Variable : 45 000 €</i> - Avantage en nature (véhicule) : 4 071 €	* - Au titre de la rémunération du mandat social : 3 720 € - Au titre du contrat de travail : <i>Fixe : 114 000 €</i> <i>Variable : 25 000 €</i> - Avantage en nature (véhicule) : 3 024 €
Monsieur Thierry PONNELLE	Directeur Général Délégué Administrateur (titulaire d'un contrat de travail)	* ** - Au titre de la rémunération du mandat social : 12 000 € - Au titre du contrat de travail : <i>Fixe : 89 652 €</i> <i>Variable : 19 500 €</i> - Avantage en nature (véhicule) : 2 706 €	* - Au titre de la rémunération du mandat social : 24 147 € - Au titre du contrat de travail : <i>Fixe : 89 652 €</i> <i>Variable : 10 000 €</i> - Avantage en nature (véhicule) : 1 697 €
Monsieur Denis SUPPLISSON	Directeur Général Délégué non Administrateur (titulaire d'un contrat de travail) à compter du 09/11/2010	** - Au titre du contrat de travail : <i>Fixe : 93 600 €</i> <i>Variable : 11 500 €</i> - Avantage en nature (véhicule) : 2 597 €	Néant
Monsieur Daniel ANTOINE	Administrateur	Jetons de présence : 900 € Membre du Comité d'audit : 4 000 €	Jetons de présence : 900 € Membre du Comité d'audit : 4 000 €
Monsieur Pascal LIBERT	Représentant l'Administrateur « GROUPE WELCOOP » jusqu'au 31/12/2010	Néant	Néant
Monsieur Hugues MOREAUX	Administrateur	Jetons de présence : 1 500 € Membre du Comité d'audit : 4 000 €	Jetons de présence : 1 250 € Membre du Comité d'audit : 4 000 €
Monsieur Philippe VIVIER	Administrateur Indépendant	Jetons de présence : 900 € Membre du Comité d'audit : 4 000 €	Jetons de présence : 750 € Membre du Comité d'audit : 4 000 €
Monsieur Michel DUSSERRE	Administrateur Indépendant	Jetons de présence : 750 € Membre du Comité d'audit : 10 000 €	Jetons de présence : 450 € Membre du Comité d'audit : 4 000 €
Monsieur William LE BELLEGO	Administrateur (titulaire d'un contrat de travail du 19/06/2009 au 31/12/2009)	** Néant	- Au titre du contrat de travail : <i>Fixe : 114 832 €</i> <i>Variable : 22 100 €</i> - Avantage en nature (véhicule) : 3 071 €

* Messieurs Thierry CHAPUSOT, Thierry PONNELLE et Dominique PAUTRAT sont bénéficiaires d'un contrat « article 83 » pour lequel PHARMAGEST INTERACTIVE verse des cotisations de 8 % assises sur le total de la rémunération brute. PHARMAGEST INTERACTIVE supporte et paye auprès de la compagnie "GAN" la totalité des cotisations dues à ce titre.

** Messieurs Thierry CHAPUSOT, Dominique PAUTRAT, Thierry PONNELLE, Denis SUPPLISSON et William LE BELLEGO bénéficient d'options d'achat de souscription d'actions pour un total de 1 000 actions chacun depuis le 10 septembre 2004. La date d'échéance de ce plan est le 11 septembre 2008. Ces personnes n'ont pratiqué aucune levée d'option sur l'exercice 2010.

PHARMAGEST INTERACTIVE considère que le maintien du contrat de travail de Messieurs Dominique PAUTRAT, Thierry PONNELLE et Denis SUPPLISSON est justifié au regard de leur ancienneté au sein de la société, de leur protection sociale destinée à les maintenir en fonction au sein de la société, et de la faible rémunération de leur mandat social eu égard aux risques réels encourus.



• Les rémunérations versées aux dirigeants dans WELCOOP PHARMA, société mère de PHARMAGEST INTERACTIVE

Dirigeants	Fonctions exercées dans Groupe WELCOOP	Rémunérations brutes 2010	Rémunérations brutes 2009
Monsieur Thierry CHAPUSOT	Membre du Directoire puis Président du Directoire à compter du 01/01/2010	Néant	Néant
Monsieur Pascal LIBERT	Président du Conseil de Surveillance jusqu'au 31/12/2010	Néant	Néant
Monsieur Daniel ANTOINE	Membre du Conseil de Surveillance	Jetons de présence : 730 €	Jetons de présence : 1 422 €
Monsieur Hugues MOREAUX	Représentant Groupe Welcoop, Membre du Conseil de Surveillance	Jetons de présence : 1 215 €	Jetons de présence : 1 708 €
Monsieur Philippe VIVIER	Membre du Conseil de Surveillance	Jetons de présence : 730 €	Jetons de présence : 1 282 €

• Les rémunérations versées aux dirigeants dans GROUPE WELCOOP, société mère de WELCOOP PHARMA

Dirigeants	Fonctions exercées dans Groupe WELCOOP	Rémunérations brutes 2010	Rémunérations brutes 2009
Monsieur Thierry CHAPUSOT	Membre du Directoire puis Président du Directoire à compter du 01/01/2010	* - Mandat social : 54 000 € - et contrat de travail : Fixe : 227 000 € Variable : 60 000 €	Mandat social : 54 000 €
Monsieur Pascal LIBERT	Président du Conseil de Surveillance jusqu'au 31/12/2010	Rémunération mandat social : 106 344 €	Rémunération mandat social : 106 344 €
Monsieur William LE BELLEGO	Membre du Directoire à compter du 01/01/2010 (titulaire d'un contrat de travail)	* - Mandat social : 24 000 € - et contrat de travail : Fixe : 135 000 € Variable : 18 200 € - Avantage en nature (véhicule) : 3 496 €	
Monsieur Daniel ANTOINE	Administrateur	Jetons de présence : 1 022 €	Jetons de présence : 715 €
Monsieur Hugues MOREAUX	Administrateur	Jetons de présence : 1 701 €	Jetons de présence : 1 188 €

*Messieurs Thierry CHAPUSOT (depuis 2010) et William LE BELLEGO bénéficient d'un contrat « article 83 » au titre du Groupe WELCOOP qui supporte et paye en totalité auprès de la compagnie « AXA » des cotisations de 8 % assises sur le total de leur rémunération.

En outre, Messieurs CHAPUSOT et LE BELLEGO, en tant que membres du Directoire du Groupe WELCOOP pourront bénéficier lors de leur départ en retraite et sous conditions, d'un régime de retraite type « art.39 du CGI » à prestations définies égales à un maximum de 12 % de leur dernière rémunération.



Affectation du résultat

L'affectation du résultat de l'exercice que vous propose votre Conseil d'administration est conforme à la loi ainsi qu'à nos dispositions statutaires.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 7 921 392,43 € de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	7 921 392,43 €
Report à nouveau	6 843 363,65 €
À la disposition des actionnaires	14 764 756,08 €
Dividendes 1,50 Euro par action	4 552 237,50 €
Le solde, soit : est affecté au compte « report à nouveau »	10 212 518,58 €

Les capitaux propres s'élèveront alors à 33 274 325,51 €.

Les dividendes ci-dessus ouvrent droit au profit des personnes physiques à l'abattement de 40 % sur la totalité de son montant qui est plafonné suivant la structure du foyer fiscal. Il est précisé qu'en application des textes en vigueur, les dividendes versés aux personnes physiques seront précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivants :

- D'un prélèvement social obligatoire de 12,3 % ;
 - D'un prélèvement libératoire de 19 % pour les actionnaires ayant opté pour ledit prélèvement au plus tard au moment de l'encaissement des revenus.
- L'option pour ce prélèvement entraîne l'annulation de l'abattement de 40 % rappelé ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, nous vous informons des distributions intervenues au titre des trois derniers exercices.

Exercices	Dividende par action	Dividende éligible à l'abattement de 40 % (versé à des personnes physiques)	Dividende non éligible à l'abattement de 40 % (versé à des personnes morales)
31/12/2007	1,30 €	1,30 €	1,30 €
31/12/2008	1,35 €	1,35 €	1,35 €
31/12/2009	1,40 €	1,40 €	1,40 €

Mandats de membres du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes

Administrateurs

Aucun mandat d'administrateur n'arrive à échéance.

Cependant, il convient de rappeler que le Conseil d'Administration, réuni le 17 décembre 2010, a coopté, à compter du 1^{er} janvier 2011, Monsieur François JACQUEL en qualité de nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Hugues MOREAUX, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2013.

En application des dispositions légales et statutaires, il vous sera demandé de ratifier cette cooptation.

Par ailleurs, en application de la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance des grandes entreprises, le Conseil d'Administration vous propose de nommer en qualité de nouvel Administrateur :

- Madame Anne LHOPE,
Demeurant 443 rue Fontenelle à LUDRES (54 710).

Pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016.



Commissaires aux Comptes

Il est constaté que les mandats de co-Commissaires aux Comptes :

- Titulaire de la société MAZARS, représentée depuis l'exercice 2009 par Monsieur Jean-Brice de TURCKHEIM,
 - Suppléant de Monsieur Antoine MERCIER,
- arrivent à expiration à l'issue de l'Assemblée Annuelle statuant sur les comptes 2010.

Il vous est alors proposé de renouveler les mandats des co-Commissaires aux Comptes précités pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016.

Toutefois, il est précisé qu'en application de l'article L. 822-14, alinéa 1 du Code de commerce, Monsieur Jean-Brice de TURCKHEIM, représentant la société MAZARS, co-Commissaire aux Comptes Titulaire, ne pourra certifier les comptes de PHARMAGEST INTERACTIVE durant plus de six exercices consécutifs.

Conventions réglementées

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice plusieurs conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-86 du Code du Commerce ont été autorisées par le Conseil d'Administration ou se sont poursuivies. Ces opérations vous seront détaillées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Observations du Comité d'Entreprise

Les représentants du Comité d'Entreprise n'ont formulé aucune observation.

Jetons de présence

Nous vous demanderons aussi de vous prononcer sur la fixation des jetons de présence pour les Administrateurs que nous vous proposons de fixer à 34 000 € pour l'année 2011.

Nous allons maintenant vous présenter le rapport du Président sur l'organisation et le fonctionnement du Conseil d'Administration et sur les procédures internes prévu par l'article L225-37 du Code de Commerce.

Après avoir pris connaissance du rapport sur les comptes annuels et du rapport spécial sur les comptes sociaux, du rapport sur les comptes consolidés et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président précité établis par la société « BATT AUDIT » et la société « MAZARS », nous répondrons aux questions que vous voudrez bien nous poser.

À l'issue de cette discussion, il sera procédé à la lecture du texte des résolutions et nous vous engageons à les approuver dans toutes leurs dispositions.

Le Conseil d'Administration.

Tableau des résultats des 5 derniers exercices	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Capital social	3 034 825	3 034 825	3 034 825	3 034 825	3 034 825
Nombres d'actions ordinaires	3 034 825	3 034 825	3 034 825	3 034 825	3 034 825
Nombre d'actions à dividende prioritaire	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
- Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
- Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
Chiffre d'affaires hors taxes	55 984 726	49 329 970	43 653 672	41 403 547	40 905 227
Résultat avant impôts, participation, dotation	13 241 071	12 255 943	11 445 414	9 361 097	9 983 131
Impôts sur les bénéfices	4 177 685	3 571 623	3 150 240	2 310 175	2 646 032
Participation des salariés	1 024 286	924 712	984 533	697 226	834 749
Résultat après impôts, participation et dotations	7 921 392	7 338 554	6 573 793	4 525 634	5 300 694
Résultat distribué *	4 552 238	4 248 755	4 097 014	3 945 272	3 641 790
Par action résultat après impôts et avant dotations	2,65	2,56	2,41	2,09	2,14
Par action résultat après impôts et dotations	2,61	2,42	2,17	1,49	1,75
Dividende attribué à chaque action *	1,50	1,40	1,35	1,30	1,20
Effectif moyen des salariés de l'exercice	342	332	326	349	359
Montant de la masse salariale	12 335 363	11 756 773	10 950 122	11 765 377	11 189 189
Cotisations sociales et avantages sociaux	5 866 371	5 497 746	5 135 522	5 139 101	5 057 354

* Proposition relative à l'exercice clos le 31/12/2010 soumise à l'Assemblée Générale du 16 juin 2011.



Sociétés	Thierry CHAPUSOT	Thierry PONNELLE	Daniel ANTOINE	Pascal LIBERT	Hugues MOREAUX
PHARMAGEST INTERACTIVE	Président du Conseil d'Administration depuis le 01/01/2010	Directeur Général Délégué Administrateur Titulaire d'un contrat de travail	Administrateur	Représentant l'Administrateur Groupe WELCOOP jusqu'au 31/12/2010	Administrateur jusqu'au 31/12/2010
GROUPE WELCOOP	Président du Directoire à compter du 01/01/2010 titulaire d'un contrat de travail		Vice-Président du Conseil de Surveillance	Président du Conseil de Surveillance jusqu'au 31/12/2010	Vice-Président du Conseil de Surveillance jusqu'au 31/12/2010
WELCOOP PHARMA	Président du Directoire à compter du 01/01/2010		Membre du Conseil de Surveillance jusqu'au 31/12/2010	Président du Conseil de Surveillance jusqu'au 31/12/2010	Représentant Groupe WELCOOP, Membre du Conseil de Surveillance du 01/01/2010 au 31/12/2010
CIP					
EUROPEAN HEALTH LOGISTIC SOURCING - EHLS					
DDI					
A.D.I. APPLICATIONS ET DÉVELOPPEMENTS INFORMATIQUES		Représentant l'Administrateur PHARMAGEST INTERACTIVE			
DIATELIC	Administrateur à compter du 08/09/2010				
WELMO	Gérant à compter d'août 2010				
DC INFORMATIQUE					
CP INTERACTIVE					
SABCO (Luxembourg)					
HDM (Ile Maurice)	Directeur jusqu'au 02 janvier 2010				
SABCO SERVICES (anciennement dénommée ATS - Belgique)					
INVESTIPHARM FRANCE			Administrateur	Représentant l'Administrateur Groupe WELCOOP jusqu'au 31/12/2010	
INVESTIPHARM BELGIUM (société belge)				Président Administrateur jusqu'au 31/12/2010	



Philippe VIVIER	Dominique PAUTRAT	William LE BELLEGO	Michel DUSSERRE	Denis SUPPLISSON
Administrateur	Directeur Général à compter du 01/01/2010 titulaire d'un contrat de travail	Administrateur	Administrateur	Directeur Général Délégué non Administrateur à compter du 09/11/2010 titulaire d'un contrat de travail
		Membre du Directoire à compter du 01/01/2010 titulaire d'un contrat de travail		
Membre du Conseil de Surveillance		Membre du Directoire à compter du 01/01/2010		
	Représentant le Président PHARMAGEST INTERACTIVE à compter du 01/01/2010			
	Représentant le Président PHARMAGEST INTERACTIVE à compter du 01/01/2010			
	Président du 01/01/2010 au 30/06/2010			
	Représentant l'Administrateur CP INTERACTIVE à compter du 01/01/2010			
	Administrateur à compter du 08/09/2010			
	Gérant à compter du 01/01/2010			
	Gérant à compter du 01/01/2010			
	Président Administrateur	Administrateur		
	Directeur à compter du 02/01/2010	Directeur		
	Gérant			



Sociétés	Thierry CHAPUSOT	Thierry PONNELLE	Daniel ANTOINE	Pascal LIBERT	Hugues MOREAUX
ALPHA REPARTITION (Belgique)				Représentant l'Administrateur INVESTIPHARM BELGIUM jusqu'au 31/12/2010	
ALPHA FINANCE REPARTITION (société belge)				Président Administrateur jusqu'au 31/12/2010	
STALLION MANAGEMENT (société luxembourgeoise)				Administrateur jusqu'en juillet 2010	
SEMES	Représentant l'Administrateur Groupe WELCOOP à compter du 01/01/2010			Administrateur jusqu'au 31/12/2010	
D'MEDICA	Administrateur				Représentant l'Administrateur Groupe WELCOOP
DMS					
AMS PARAPHARM 37					
OBJECTIF PHARMA (anciennement dénommée PHARMA MOSELLE)	Membre du Conseil de Surveillance jusqu'au 05/10/2010 puis Président du Directoire		Membre du Conseil de Surveillance à compter du 05/10/2010	Vice-Président du Conseil de Surveillance jusqu'au 31/12/2010	Membre du Conseil de Surveillance
SC DE L'HERMITAGE SAINT JOSEPH	Gérant				
SCI HUOBREGA					
SCI JADD			Gérant		
SCI Kerdalle				Gérant jusqu'au 31/03/2010	
SELARL PHARMACIE DE LA SALLE				Gérant jusqu'au 31/03/2010	
SNC MOREAUX DUCASSOU					Gérant
SCI CERP IMMO 2	Représentant Groupe WELCOOP, Gérante à compter du 01/01/2010				
SCI MESSIRE JACQUES					
SCI DU FRONTON					Gérant
SCI LEBMER					



Philippe VIVIER	Dominique PAUTRAT	William LE BELLEGO	Michel DUSSERRE	Denis SUPPLISSON
		Président du Conseil d'Administration à compter du 01/01/2010		
		Président du Conseil d'Administration et Directeur Général à compter du 01/01/2010		
		Gérant		
		Gérant		
	Gérant à compter du 01/01/2010			
	Gérant			
		Gérant		



24.2 Projet du texte des résolutions

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Approbation des comptes sociaux

L'Assemblée Générale,

Après avoir pris connaissance :

- Du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et les résultats de PHARMAGEST INTERACTIVE et de ses filiales pendant l'exercice clos le 31 décembre 2010 et sur les comptes dudit exercice et du rapport spécial du Président prévu à l'article L. 225-37 du Code de Commerce,
- Du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice et du rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport spécial du Président,

Approuve les comptes annuels arrêtés tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice de 7 921 392,43 €.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code qui s'élèvent à un montant global de 101 625 € et qui ont donné lieu à une imposition de 33 875 €.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Quitus aux administrateurs

L'Assemblée Générale,

Donne quitus aux membres du Conseil d'Administration et à Monsieur Denis SUPPLISSON, Directeur Général Délégué non Administrateur depuis le 09 novembre 2010, de l'exécution de leurs mandats et donne décharge de l'accomplissement de leur mission aux Commissaires aux Comptes.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale,

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Groupe PHARMAGEST et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2010, tels qu'ils lui ont été présentés.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale,

Approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 7 921 392,43 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	7 921 392,43 €
Report à nouveau	6 843 363,65 €
À la disposition des actionnaires	14 764 756,08 €
Dividendes 1,50 Euro par action	4 552 237,50 €
Le solde, soit : est affecté au compte « report à nouveau »	10 212 518,58 €



Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 1,50 € par action.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1^{er} septembre 2011 auprès de la banque BNP PARIBAS chargée de la gestion des titres.

Si lors de la mise en paiement des dividendes, PHARMAGEST INTERACTIVE détenait certaines de ses propres actions (dans le cadre du contrat de liquidité), la somme correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions sera affectée au compte « report à nouveau ».

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur, ce dividende ouvre droit, au profit des actionnaires personnes physiques, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant qui est plafonné suivant la structure du foyer fiscal.

Par ailleurs, il est précisé qu'en application des textes en vigueur, les dividendes versés aux personnes physiques seront précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivants :

- D'un prélèvement social obligatoire de 12,3 % ;
 - D'un prélèvement libératoire de 19 % pour les actionnaires ayant opté pour ledit prélèvement au plus tard au moment de l'encaissement des revenus.
- Le prélèvement entraîne l'annulation de l'abattement de 40 % rappelé ci-dessus.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que le dividende précité distribué au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividende par action	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % (versé à des personnes physiques)	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % (versé à des personnes morales)
31/12/2007	1,30 €	1,30 €	1,30 €
31/12/2008	1,35 €	1,35 €	1,35 €
31/12/2009	1,40 €	1,40 €	1,40 €

CINQUIÈME RÉOLUTION

Conventions de l'article L. 225-38 du Code du Commerce

L'Assemblée Générale,

Statuant sur le rapport spécial des Commissaires aux Comptes qui lui a été présenté sur les conventions auxquelles les articles L. 225-38 et suivants du Code du Commerce sont applicables, approuve les conventions y énoncées.

SIXIÈME RÉOLUTION

Autorisation de rachat d'actions par la société

L'Assemblée Générale,

Statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance des informations contenues dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce et du règlement n°2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003,

Autorise le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi et les statuts de PHARMAGEST INTERACTIVE à procéder à l'achat par PHARMAGEST INTERACTIVE de ses propres actions représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social, soit un nombre d'actions maximum de 303 482 actions.



L'Assemblée Générale décide que le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, pourra procéder ou faire procéder à des rachats en vue de :

- L'animation du marché ou de la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- L'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- L'attribution aux salariés ou mandataires sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE ou de son Groupe, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achat d'actions, au titre d'un plan d'épargne entreprise, ou pour l'attribution gratuites d'actions aux salariés en fonction de leurs performances dans l'application des dispositions des articles L 225-197-1 et suivants du Code de Commerce.

L'Assemblée Générale décide que :

- Le prix unitaire d'achat maximum ne pourra dépasser 65 euros ;
- Le montant maximal des fonds que PHARMAGEST INTERACTIVE pourra consacrer à l'opération est de 19 726 330 € pour 10 % du capital social.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution de titres gratuits ainsi qu'en cas, soit d'une division, soit d'un regroupement de titres, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et après l'opération.

L'achat des actions ainsi que leur vente ou transfert pourront être réalisés par tous moyens autorisés par la réglementation applicable, sur le marché ou de gré à gré et notamment par achat de blocs, à tout moment, y compris en période d'offre publique.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi et par les statuts de PHARMAGEST INTERACTIVE, pour passer tous actes, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et d'une manière générale, faire le nécessaire pour l'application de la présente résolution.

La présente autorisation est donnée pour une durée de dix-huit (18) mois, soit jusqu'au 15/12/2012. Elle met fin et remplace celle précédemment accordée par la sixième résolution de l'Assemblée Générale de PHARMAGEST INTERACTIVE du 18 juin 2010.

Le Conseil d'Administration informera chaque année dans le rapport de gestion présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire des opérations réalisées dans le cadre de la présente opération.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

Jetons de présence

L'Assemblée Générale,

Décide de fixer à 34 000 € le montant des jetons de présence à allouer aux Administrateurs pour l'année 2011.

HUITIÈME RÉSOLUTION

Ratification de la nomination d'un administrateur

L'Assemblée Générale,

Ratifie la nomination en qualité d'Administrateur de :

- Monsieur François JACQUEL,
Demeurant 1 Quai Interrompu
10 250 MUSSY SUR SEINE,

faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration du 17 décembre 2010, en remplacement de Monsieur Hugues MOREAUX, Administrateur démissionnaire.

En conséquence, Monsieur François JACQUEL exercera lesdites fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2013.



NEUVIÈME RÉOLUTION

Nomination d'un nouvel administrateur

L'Assemblée Générale,

Sur proposition du Conseil d'Administration, décide de nommer en qualité de nouvel Administrateur :

- Madame Anne LHOTE
Demeurant 443 rue Fontenelle à LUDRES (54 710),

Pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

DIXIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat du co-Commissaires aux Comptes Titulaire

L'Assemblée Générale,

Après avoir constaté que le mandat de co-Commissaires aux Comptes Titulaire de :

- De la société « MAZARS », représentée depuis l'exercice 2009 par Monsieur Jean-Brice de TURCKHEIM, Vient à expiration, décide de le renouveler dans ses fonctions pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2016.

Il est rappelé cependant, qu'en application de l'article L. 822-14 du Code de Commerce, Monsieur Jean-Brice de TURCKHEIM, qui continuera à représenter la société « MAZARS », ne pourra certifier les comptes de PHARMAGEST INTERACTIVE durant plus de six exercices consécutifs.

ONZIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat du co-Commissaires aux Comptes Suppléant

L'Assemblée Générale,

Après avoir constaté que le mandat de co-Commissaires aux Comptes Suppléant de :

- Monsieur Antoine MERCIER,

Vient à expiration, décide de le renouveler dans ses fonctions pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2016.

DOUZIÈME RÉOLUTION

Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale,

Confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer les formalités légales requises.



24.3 Rapport du Président sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L. 225-37, du Code de Commerce modifié par l'article 26 de la loi n° 2008-649 du 03 juillet 2008, il appartient au Président du Conseil d'Administration de rendre compte dans un rapport joint au rapport de gestion annuel :

- De la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration ;
- Des procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la société, en détaillant notamment celles de ces procédures qui sont relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable pour les comptes sociaux et pour les comptes consolidés.

Les parties relatives à la composition et au fonctionnement du Conseil d'Administration, ont été établies en se référant aux recommandations et points de vigilance du Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites élaboré par Middlednext (disponible sur le site de Middlednext : www.middlednext.com). Au titre de l'application de ce Code, le Conseil d'Administration a pris connaissance des différents éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance » du Code.

La partie traitant des principes généraux de gestion des Risques et de Contrôle Interne a été établie en se basant sur le guide de mise en œuvre « Cadre de référence de contrôle interne pour les valeurs moyennes et petites » actualisé par l'AMF en juin 2010 (disponible sur le site de l'AMF : www.amf-france.org).

I - COMPOSITION ET CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

COMPOSITION DU CONSEIL AU 31 DÉCEMBRE 2010

Nom et Prénom ou Dénomination Sociale du Membre et ses fonctions	Date d'échéance du mandat (1)
Monsieur Thierry CHAPUSOT, <i>Président du Conseil d'Administration</i>	31 décembre 2013
Monsieur Dominique PAUTRAT, <i>Directeur Général Administrateur</i>	31 décembre 2013 (DG) 31 décembre 2014 (Adm.)
Monsieur Thierry PONNELLE, <i>Directeur Général Délégué Administrateur</i>	31 décembre 2013 (DGD) 31 décembre 2013 (Adm.)
Monsieur Denis SUPPLISSON, <i>Directeur Général Délégué non Administrateur nommé le 09 novembre 2010</i>	31 décembre 2013
Monsieur Daniel ANTOINE, <i>Administrateur</i>	31 décembre 2013
Monsieur Hugues MOREAUX, <i>Administrateur</i>	31 décembre 2013
Monsieur Michel DUSSEY, <i>Administrateur Indépendant</i>	31 décembre 2014
Monsieur William LE BELLEGO, <i>Administrateur</i>	31 décembre 2014
Monsieur Philippe VIVIER, <i>Administrateur Indépendant</i>	31 décembre 2011
Groupe WELCOOP, représenté par Monsieur Pascal LIBERT, <i>Administrateur</i>	31 décembre 2013

(1) Le mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice dont l'année est mentionnée.

COMPOSITION DU CONSEIL AU 1^{er} JANVIER 2011

Monsieur Hugues MOREAUX ayant été nommé en qualité de nouveau représentant permanent de la société Groupe WELCOOP, Administrateur, à compter du 1^{er} janvier 2011, en remplacement de Monsieur Pascal LIBERT, démissionnaire honorable, a mis fin à son mandat d'Administrateur à titre personnel.

En conséquence, le Conseil d'Administration réuni le 17 décembre 2010, a coopté en qualité de nouvel Administrateur Monsieur François JACQUEL avec effet au 1^{er} janvier 2011, en remplacement de Monsieur Hugues MOREAUX démissionnaire.

Nom et Prénom ou Dénomination Sociale du Membre et ses fonctions	Date d'échéance du mandat (1)
Monsieur Thierry CHAPUSOT, <i>Président du Conseil d'Administration</i>	31 décembre 2013
Monsieur Dominique PAUTRAT, <i>Directeur Général Administrateur</i>	31 décembre 2013 (DG) 31 décembre 2014 (Adm.)
Monsieur Thierry PONNELLE, <i>Directeur Général Délégué Administrateur</i>	31 décembre 2013 (DGD) 31 décembre 2013 (Adm.)
Monsieur Denis SUPLISSON, <i>Directeur Général Délégué non Administrateur</i>	31 décembre 2013
Monsieur Daniel ANTOINE, <i>Administrateur</i>	31 décembre 2013
Monsieur François JACQUEL, <i>Administrateur</i>	31 décembre 2013
Monsieur Michel DUSSEY, <i>Administrateur Indépendant</i>	31 décembre 2014
Monsieur William LE BELLEGO, <i>Administrateur</i>	31 décembre 2014
Monsieur Philippe VIVIER, <i>Administrateur Indépendant</i>	31 décembre 2011
Groupe WELCOOP, représentée par Monsieur Hugues MOREAUX, <i>Administrateur</i>	31 décembre 2013

(1) Le mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice dont l'année est mentionnée.

DURÉE DES MANDATS

La durée du mandat des Administrateurs est de 6 années comme l'autorise les statuts. La société considère que la durée légale du mandat de 6 années constitue une période convenable pour permettre aux membres de s'impliquer adéquatement dans le contrôle de la gestion de la société.

ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS

Le Conseil d'Administration comprend 2 Administrateurs « Indépendants ».

Conformément au Code de gouvernement Middlenext, 5 critères permettent de justifier de l'indépendance des membres du Conseil, qui se caractérise par l'absence de relation financière, contractuelle ou familiale significative susceptible d'altérer l'indépendance du jugement :

- Ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société du groupe et ne pas l'avoir été au cours des 3 dernières années ;
- Ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la société ou de son groupe ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
- Ne pas être actionnaire de référence de la société ;
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ;
- Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des 3 dernières années.



INFORMATION SUR LES ADMINISTRATEURS

Le tableau joint au rapport de gestion, auquel il vous est renvoyé, fait état des autres mandats sociaux exercés par les membres du Conseil.

Une notice biographique décrivant les grandes lignes du curriculum vitae de chaque Administrateur est présentée en Rubrique 14 du Document de Référence.

La nomination de chaque Administrateur fait à chaque fois l'objet d'une résolution distincte présentée à l'Assemblée Générale.

Chaque Administrateur, ancien ou nouveau, a reçu une information sur les dispositifs de gouvernance et les responsabilités incombant à chaque Administrateur.

Chaque Administrateur se doit de respecter les règles de déontologie suivantes :

- Au moment de la prise de mandat, chaque membre doit prendre connaissance des obligations résultant de son mandat et notamment celles relatives aux règles de cumul des mandats ;
- Chaque Administrateur se doit de posséder un nombre d'actions dont le nombre est fixé par les statuts ;
- En cas de conflit d'intérêts survenant après l'obtention de son mandat, un Administrateur doit informer le Conseil, s'abstenir de voter ou de participer aux délibérations, et, le cas échéant, démissionner. Une absence d'information équivaut à la reconnaissance qu'aucun conflit d'intérêts n'existe ;
- Chaque membre du Conseil doit être assidu et participer aux réunions du Conseil ainsi qu'aux différents Comités dont ils sont membres ;
- Chaque membre du Conseil doit s'assurer qu'il a obtenu toutes les informations nécessaires sur les sujets qui seront évoqués lors des réunions ;
- Chaque Administrateur doit respecter le secret professionnel.

La loi sur la parité hommes-femmes dans les Conseils d'Administration ayant été promulguée le 27 janvier 2011, le Conseil d'Administration appliquera la loi lors de la prochaine Assemblée statuant sur la nomination d'un membre du Conseil.

MISSION DU CONSEIL

Le Conseil d'Administration a pour mission de déterminer les orientations de l'activité de la société et de veiller à leur mise en œuvre. Sous réserves des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées Générales et dans la limite de l'objet social, il peut se saisir de toutes les questions intéressant la bonne marche de la société et régler les affaires qui la concernent (art. L225-35, al.1).

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL / RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le Conseil d'Administration prévoit la mise en place d'un règlement intérieur sur l'exercice 2011. Pour l'heure, le fonctionnement du Conseil d'Administration est déterminé par les dispositions légales et réglementaires ainsi que les statuts de la société.

Les missions du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général sont dissociées :

- Le Directeur Général, par application de l'article L.225-56 du Code de Commerce, est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société ;
- Le Président du Conseil d'Administration constitue un organe social distinct du Directeur Général et du Conseil d'Administration : Le Président du Conseil d'Administration organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure, en particulier, que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

ÉVALUATION DU CONSEIL

Le Conseil a procédé cette année à l'autoévaluation de sa composition, de son organisation et de son mode de fonctionnement.

Au cours du débat qui a suivi, il a été envisagé des mesures d'amélioration qu'il juge utiles.



INFORMATIONS SUR LES SÉANCES DU CONSEIL

Les membres du Conseil et du Comité d'Entreprise ont été convoqués dans les délais suffisants leur laissant la possibilité d'assister à ces réunions et les documents nécessaires à la bonne tenue du Conseil leur ont été communiqués.

Les Commissaires aux comptes ont été convoqués à toutes les réunions du Conseil d'Administration.

Le Conseil s'est réuni aussi souvent que l'intérêt de la société l'a exigé et les procès-verbaux des réunions du Conseil mentionnent les questions soulevées et les réserves éventuelles émises.

Le pourcentage de présence à ces Conseils a été de 93 % de moyenne générale sur l'année.

C'est ainsi que le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois dans l'année 2010. Il a été débattu des principaux points ci-après :

- Arrêté des comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2009 ;
- Convocation de l'Assemblée Générale, fixation de son ordre du jour ;
- Examen des textes des résolutions à présenter à l'Assemblée Générale et du rapport de gestion ;
- Examen des conventions relevant des articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce et notamment autorisation de conclusion d'un avenant à la convention de trésorerie ;
- Examen des situations trimestrielles et semestrielles ;
- Répartition des jetons de présence ;
- Autorisation d'entrer en négociation en vue de croissances externes ;
- Autorisation de projets de restructuration au niveau du Groupe PHARMAGEST :
 - Absorption de la filiale DDI par CIP par transmission universelle du patrimoine,
 - Location-gérance des fonds de commerce de CIP à PHARMAGEST INTERACTIVE au 01/01/11,
 - Fusion PHARMAGEST INTERACTIVE / CIP à effet rétroactif au 01/01/11 ;
- Approbation de l'acquisition d'un terrain contigu au terrain du Siège de PHARMAGEST INTERACTIVE ;
- Autorisation de participation à l'augmentation du capital dans une filiale belge ;
- Évaluation des travaux du Conseil ;
- Démission honorable de Monsieur Hugues MOREAUX de son mandat d'Administrateur au 31 décembre 2010 ;
- Nomination de Monsieur Hugues MOREAUX en tant que représentant permanent de GROUPE WELCOOP au sein du Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE suite à la démission de Monsieur Pascal LIBERT de l'ensemble de ses fonctions exercées au sein du Groupe WELCOOP ;
- Cooptation en qualité de nouvel Administrateur de Monsieur François JACQUEL au 1^{er} janvier 2011 en remplacement de Monsieur Hugues MOREAUX ;
- Nomination de Monsieur Denis SUPPLISSON aux fonctions de Directeur Général Délégué non Administrateur au 09 novembre 2010 ;
- Établissement des documents de gestion prévisionnelle.

LES COMITÉS DU CONSEIL

PHARMAGEST INTERACTIVE considère que sa structure et sa taille associées à la taille réduite de son Conseil d'Administration ne nécessitent pas la mise en place d'un Comité des Rémunérations et d'un Comité des Nominations.

Comité d'Audit

Au regard de la réglementation applicable, PHARMAGEST INTERACTIVE a décidé de mettre en place un Comité d'Audit depuis 2006 bien qu'elle soit codifiée VaMPS (sociétés cotées sur les compartiments B et C d'Euronext).

La définition des principales missions du Comité d'Audit et leurs mises en œuvre est conforme au Rapport final sur le Comité d'Audit émis le 22 juillet 2010 par l'AMF.

Au cours de l'année 2010, le Comité d'Audit était constitué ainsi :

- Monsieur Daniel ANTOINE, Administrateur ;
- Monsieur Michel DUSSERRE, Administrateur Indépendant ;
- Monsieur Hugues MOREAUX, Administrateur ;
- Monsieur Philippe VIVIER, Administrateur Indépendant.

Les membres du Comité d'Audit sont nommés par le Conseil d'Administration.



En sa qualité de Président du Comité d'Audit, Monsieur Philippe VIVIER, nommé le 03 février 2006, a mis fin à son mandat à effet du 30 juin 2010. Il a été remplacé par Monsieur Michel DUSSERRE à compter du 1^{er} juillet 2010.

Monsieur Hugues MOREAUX, ayant été nommé en qualité de nouveau Représentant permanent de GROUPE WELCOOP, Administrateur, à compter du 1^{er} janvier 2011, a mis fin à son mandat au Comité d'Audit à compter du 31 décembre 2010 et sera remplacé par Monsieur François JACQUEL coopté en qualité d'Administrateur à effet du 1^{er} janvier 2011.

Le Comité d'Audit s'est réuni à 5 reprises au cours de l'exercice 2010. Hormis les indisponibilités majeures, le taux de participation a été de 100 %.

Le règlement intérieur du Comité d'Audit a été élaboré et approuvé en 2008.

Le secrétariat des travaux du Comité d'Audit est assuré conjointement par le Président du Comité et par le secrétariat de la Direction Générale de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Sur recommandations du « Code de gouvernement des sociétés cotées », ce Comité ne comprend aucun mandataire social.

Les principales missions du Comité d'Audit sont le suivi :

- Du processus d'élaboration de l'information financière ;
- De l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- Du contrôle légal des comptes annuels et consolidés par les Commissaires aux Comptes ;
- De l'indépendance des Commissaires aux Comptes.

De plus, le Conseil d'Administration, pour les fonctions qui lui incombent, peut confier au Comité d'Audit toute autre mission qu'il juge opportune.

Le périmètre d'intervention du Comité d'Audit, ne se limite pas :

- Aux seuls aspects financiers et comptables et couvre l'ensemble des domaines de l'entreprise. Il lui appartient de s'assurer qu'il existe un processus d'identification et d'analyse des risques susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'information comptable et financière ;
- Il doit inclure dans son champ d'examen les risques ayant fait l'objet d'une traduction comptable (y compris l'information de l'annexe des comptes) et les risques identifiés par les systèmes de contrôle interne et de gestion de risques mis en place par la Direction Générale et pouvant avoir une incidence sur les comptes.

Ainsi, sur les bases des recommandations du rapport du Groupe de travail de l'AMF, le Comité d'Audit :

- Réalise des revues semestrielles et annuelles des comptes en collaboration avec la direction financière et les Commissaires aux Comptes permettant de s'interroger sur la correcte traduction comptable des événements importants ou des opérations complexes ;
- Revoit en amont de la publication le document de référence, le rapport semestriel et les communiqués de presse trimestriels ;
- S'assure de l'adéquation du système de contrôle interne et de gestion des risques avec le cadre de référence du contrôle interne : Guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites émis par l'AMF ;
- Sollicite l'intervention des Commissaires aux Comptes lors des réunions du Comité d'Audit ;
- Demande chaque année aux Commissaires aux Comptes une déclaration d'indépendance.

Les principaux sujets traités par le Comité d'Audit au cours de l'année 2010 ont été les suivants :

- Examen de l'information financière tant annuelle que semestrielle ;
- Exposé par les Commissaires aux Comptes de leurs travaux et conclusions sur les comptes annuels et semestriels ;
- Suivi de la situation financière et structurelle des filiales étrangères ;
- Analyse de l'indépendance des Commissaires aux Comptes ;
- Analyse des prises de participations de filiales ;
- Contrôle Interne – Invitation des Directions concernées à présenter les zones de risques et de fraudes de leurs secteurs d'intervention.



Outre les missions récurrentes (information financière, conclusions et indépendance des Commissaires aux Comptes) les principaux sujets qui seront abordés au cours de l'exercice 2011 sont résumés ci après :

- Poursuite de l'analyse du Contrôle Interne avec les Directions concernées afin de présenter les zones de risques et de fraudes de leur secteur d'activité ;
- Examen de la situation financière et structurelle des filiales françaises et étrangères présentes au début de l'exercice, ainsi que celles qui entreront dans le périmètre du Groupe PHARMAGEST au cours dudit exercice ;
- Présentation par les Membres de la Direction Générale :
 - des projets de croissance,
 - des principaux contrats.

Les informations ayant pu être fournies oralement au cours de ses réunions, le Conseil d'Administration a été informé de l'activité du Comité par la remise de son rapport annuel.

Différents Comités « opérationnels » propres à l'activité de la société existent par ailleurs qui rendent compte à la Direction Générale.

COMITÉS OPÉRATIONNELS

Comité de Direction Financier et Social

Ce Comité est constitué de sept personnes.

Nom et Prénom	Fonction(s)
Monsieur Dominique PAUTRAT	Directeur Général
Monsieur Thierry PONNELLE	Directeur Général Délégué Directeur Stratégie Commerciale
Monsieur Denis SUPPLISSON	Directeur Général Délégué Directeur Activité Pharmacie France
Madame Liza NATAN	Directeur e-Business et e-Media
Monsieur Rodolphe ZIMMER	Directeur Ressources Humaines
Monsieur Thierry POIVEY	Directeur Activité Belgique et Luxembourg
Monsieur Jean-Yves SAMSON	Directeur Administratif et Financier

Ce Comité de Direction s'est réuni 19 fois au cours de l'année 2010, avec un pourcentage de présence de 93 %.

Il a pour mission l'étude de la politique générale et de la stratégie de la société ainsi que de l'impact financier des décisions prises sur les résultats de l'entreprise.



Comité de Direction Métiers

Ce Comité, regroupant les Directions opérationnelles de PHARMAGEST INTERACTIVE, se compose de treize personnes.

Nom et Prénom	Fonction(s)
Monsieur Dominique PAUTRAT	Directeur Général
Monsieur Denis SUPPLISSON	Directeur Général Délégué Directeur Activité Pharmacie France
Monsieur Thierry PONNELLE	Directeur Général Délégué Directeur Stratégie Commerciale
Monsieur Philippe MALHAIRE	Directeur National Service Clients
Monsieur Olivier MORLOT	Directeur Grands Comptes
Monsieur Dominique GOURSAUD	Directeur Commercial
Monsieur Damien MARINGER	Directeur Adjoint Développement Pharmacie France
Madame Pascale DHAB	Directeur Adjoint Bureau d'Études
Monsieur Sébastien DEON	Directeur Adjoint Développement Interne
Monsieur Bruno PAULET	Directeur Adjoint Pôle Web
Monsieur Jérôme LAPRAY	Responsable Marketing
Madame Liza NATAN	Directeur e-Business et e-Media
Un des 8 Directeurs Régionaux	À tour de rôle

Ce Comité s'est réuni 5 fois au cours de l'année avec un pourcentage de présence de 95 %.

Il est chargé de mettre en pratique la stratégie de la société et plus particulièrement les décisions concernant chaque activité. Chaque Directeur doit présenter l'évolution des projets en cours et leur impact sur l'activité.



Comité de Direction Pharmacie France

Ce Comité qui regroupe les différentes Directions Régionales et opérationnelles de l'Activité Pharmacie France se compose de dix-neuf personnes.

Nom et Prénom	Fonction
Monsieur Denis SUPPLISSON	Directeur Général Délégué Directeur Activité Pharmacie France
Monsieur Thierry PONNELLE	Directeur Général Délégué Directeur Stratégie Commerciale
Monsieur Philippe MALHAIRE	Directeur National Service Clients
Madame Valérie CRONEL	Responsable Service Clients Pharmagest
Monsieur Dominique GOURSAUD	Directeur Commercial
Monsieur Jérôme LAPRAY	Responsable Marketing
Monsieur Olivier MORLOT	Directeur Grands Comptes
Monsieur Erwan SALQUE	Adjoint Directeur Activité Pharmacie France
Monsieur Laurent MARLIAC	Directeur des Achats
Monsieur Fabrice RADET	Responsable Technique
Monsieur Vincent GOBLET	Chargé de Missions
Monsieur Farid KORICHI	Directeur Régional Rhône Alpes
Monsieur Mathieu OLENDEREK	Directeur Régional Nord
Monsieur Philippe CHAUFER	Directeur Régional Grand Ouest
Monsieur Antoine BARA	Directeur Régional Sud Ouest
Monsieur Jean-Daniel SALANSON	Directeur Régional Sud Est
Monsieur Christophe LORGNIER	Directeur Régional Centre Auvergne
Monsieur Raynald MARTINO	Directeur Régional Grand Est
Monsieur Laurent SUBIL	Directeur Régional CIP Ile de France

Ce Comité de Direction s'est réuni 10 fois au cours de l'année, dont 5 fois en présence des Directeurs Régionaux, avec un pourcentage de présence de 94 %.

Il est chargé de mettre en pratique les décisions du Comité de Direction qui concernent l'Activité Pharmacie France, de veiller à leur réalisation, mais aussi d'examiner les résultats commerciaux de l'activité dans son ensemble ainsi que dans les différentes régions et l'application de la politique générale dans ces régions.



II - RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉMUNÉRATION INDIVIDUELLE

Le rapport de gestion, en application des dispositions de l'Art. L225-102-1 du Code de Commerce, mentionne l'ensemble des rémunérations et avantages divers des membres du Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE.

La rémunération variable est rattachée à l'exercice au titre duquel elle est calculée, même si elle n'est versée qu'au cours de l'exercice suivant.

Les principes de fixation de ces rémunérations sont les suivants :

- Au niveau des Administrateurs et membres du Conseil non Administrateurs titulaires d'un contrat de travail au sein de PHARMAGEST INTERACTIVE, sont appliquées les modalités définies dans le contrat de travail.
La partie variable de la rémunération est calculée suivantes les modalités suivantes :
 - En fonction d'objectifs sur le Résultat Courant Avant Impôt du Groupe PHARMAGEST pour Monsieur Dominique PAUTRAT ;
 - En fonction d'objectifs quantitatifs basé sur le Résultat Courant Avant Impôt du Groupe PHARMAGEST et de l'Excédent Brut d'Exploitation pour l'activité PHARMACIE France, mais aussi en fonction d'objectifs qualitatifs (Réunions « Club Partenaires Stanislas » et Certification des Commerciaux) pour Monsieur Thierry PONNELLE ;
 - En fonction d'objectifs sur le Résultat d'Exploitation de l'activité PHARMACIE France pour Monsieur Denis SUPPLISSON.
- Concernant Monsieur Thierry CHAPUSOT, la rémunération de son mandat social a été fixée au moment de sa nomination le 30/05/2002 à 1 524,49 € par mois et a été portée à 2 000 € par mois depuis le 20/06/2008 et est maintenue dans le cadre de son mandat social de Président du Conseil d'Administration à partir du 1^{er} janvier 2010 ;
- Concernant Monsieur Dominique PAUTRAT, sa rémunération au titre de son mandat social a été fixée le jour de sa nomination le 08/03/2008 à 150 € par mois puis à 2 000 € à compter du 1^{er} janvier 2010 ;
- Concernant Monsieur Thierry PONNELLE, la rémunération de son mandat social a été fixée au moment de sa nomination le 30/05/2002 à 762,25 € par mois, a été portée à 2 062,50 € par mois à partir du 01/01/2007 pour la prise en compte de ses mandats dans les nouvelles filiales (SABCO et SABCO Services) puis à 1 000 € à compter du 1^{er} janvier 2010 (suite à la fin de ses fonctions au sein des sociétés SABCO et SABCO Services) ;
- Concernant Monsieur Denis SUPPLISSON, son mandat social n'a pas été rémunéré sur l'exercice 2010 mais une rémunération mensuelle sera versée à compter du 1^{er} janvier 2011 à hauteur de 200 €.
- Les mandataires sociaux bénéficient de la prise en charge par la société d'un contrat « article 83 » au taux de 8 % portant sur la totalité du salaire afférent au contrat de travail et à la rémunération du mandat social.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Néant.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHATS D' ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE

Néant.

ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Néant.

HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHATS D' ACTIONS

Ces informations sont reprises dans l'annexe 2010 des comptes consolidés dans la note 20.3.1.5.6.



DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

	Contrat de Travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
PAUTRAT Dominique								
Directeur Général / Administrateur	X(1)		X			X	X(2)	
Date fin de mandat : 31/12/2013								
PONNELLE Thierry								
Directeur Général délégué / Administrateur	X(1)		X			X		X
Date fin de mandat : 31/12/2013								
SUPPLISSON Denis								
Directeur Général Délégué/ Non Administrateur	X(1)		X			X		X
Date fin de mandat : 31/12/2013								

(1) PHARMAGEST INTERACTIVE considère que le maintien du contrat de travail de Messieurs Dominique PAUTRAT, Thierry PONNELLE et Denis SUPPLISSON est justifié au regard de leur ancienneté.

(2) Clause de non concurrence assortie d'une contrepartie financière de ½ mois de salaire pendant 12 mois calculé sur la base de la moyenne de salaires des 12 derniers mois.

JETONS DE PRÉSENCE

Le rapport de gestion précise pour chaque Administrateur le montant de jetons de présence versés sur 2010 et 2009.

Les principes de fixation des jetons de présence sont les suivants :

- Les jetons de présence sont alloués aux Administrateurs n'ayant pas de fonctions opérationnelles dans le Groupe WELCOOP et touchant à ce titre une rémunération ;
- Les jetons de présence sont en outre répartis suivant les critères tenant à l'éloignement géographique et en fonction de l'assiduité.

Un montant de 150 € par séance est alloué aux Administrateurs proches tandis qu'un montant de 250 € par séance est alloué aux Administrateurs éloignés (nécessitant de s'absenter une journée complète).

Au titre de l'année 2010, les jetons de présence sont affectés, d'une part aux Administrateurs membres du Comité d'Audit pour un montant annuel forfaitaire de 4 000 €, et d'autre part, à Monsieur Michel DUSSERE pour un jeton de présence complémentaire de 6 000 € au titre de ses missions spécifiques liées à ses « compétences particulières en matière financière ou comptable ».

Les jetons de présence pour l'année 2010 ont été payés pour le 31 décembre 2010.

Le montant global des jetons de présence pour l'année 2011 proposé à l'Assemblée Générale du 16 juin 2011 est de 34 000 €.

III - PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les articles 20 à 20-7 des statuts définissent les règles de participation des actionnaires aux Assemblées Générales. Les textes sont rappelés au chapitre 21 du Document de Référence.



IV - LIMITATION AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Conseil d'Administration n'a pas apporté de limitations spécifiques aux pouvoirs du Directeur Général, sous réserve des pouvoirs expressément attribués au Conseil d'Administration par la loi et les statuts.

V - PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LE GROUPE PHARMAGEST

Ce présent rapport a été préparé sur la base des contributions de plusieurs directions, notamment la Direction Financière, le service de consolidation Groupe WELCOOP, les Avocats du Groupe PHARMAGEST et le Comité d'Audit.

5.1 Définition et objectifs de la gestion des risques et du Contrôle Interne

Gestion des risques :

La gestion des risques est un levier de management de la société qui contribue à :

- Créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation de la société ;
- Sécuriser la prise de décision et les processus de la société pour favoriser l'atteinte des objectifs ;
- Favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la société ;
- Mobiliser les collaborateurs de la société autour d'une vision commune des principaux risques.

Contrôle interne :

Les principes et procédures de contrôle interne en vigueur dans le Groupe PHARMAGEST ont pour objet :

- D'assurer le respect de la conformité aux lois et règlements ;
- De faire appliquer et respecter les instructions et orientations fixées par la Direction Générale ;
- De veiller au bon fonctionnement des processus internes du Groupe PHARMAGEST, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- De vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux du Groupe reflètent avec sincérité l'activité et la situation des sociétés du Groupe PHARMAGEST.

Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne participent de manière complémentaire à la maîtrise des activités du Groupe PHARMAGEST.

Le dispositif de gestion des risques vise à identifier et à analyser les principaux risques du Groupe PHARMAGEST. Les risques, dépassant les limites acceptables fixées par le Groupe PHARMAGEST, sont traités et le cas échéant, font l'objet de plans d'actions.

De son côté, le dispositif de contrôle interne s'appuie sur le dispositif de gestion des risques pour identifier les principaux risques à maîtriser.

5.2 Organisation générale de la gestion des Risques et du Contrôle Interne

Gestion des Risques :

Le processus de gestion des risques s'articule autour d'une identification des risques auprès de chaque direction opérationnelle et fonctionnelle.

Une actualisation est faite en fonction de l'évolution de l'activité et de l'environnement mais aussi en fonction des changements d'organisation de direction pouvant entraîner une identification différente des risques selon la perception de ces derniers par les directions successives.

Des risques identifiés découlent la rédaction de Risk Maps hiérarchisant les risques au travers de la notion de probabilité de survenance et une notion d'impact sur le Groupe PHARMAGEST.

Une analyse du traitement du risque est ensuite réalisée permettant de choisir les plans d'actions les plus adaptés pour le Groupe PHARMAGEST. Ainsi, pour maintenir les risques dans des limites acceptables pour les directions, il peut être pris comme mesure la réduction, le transfert, la suppression ou l'acceptation du risque.



Gestion du contrôle interne :

Au regard du traitement identifié pour chaque risque, un process de contrôle est mis en place.

L'ensemble des procédures est recensé dans un manuel de procédures.

Ce manuel de procédures est mis à la disposition de l'ensemble du personnel en vue de sa mise en œuvre. Il a pour but d'améliorer le fonctionnement de l'activité et permettre notamment :

- De définir les étapes à suivre dans l'exécution des activités principales du Groupe PHARMAGEST ;
- De décrire les conditions de réalisation des opérations ;
- De définir les attributions dévolues aux différents préposés à chaque étape d'exécution des opérations ;
- De connaître les outils mis à la disposition des intervenants ;
- D'identifier les contrôles à effectuer pour s'assurer du bon fonctionnement des opérations (autocontrôle, contrôle hiérarchique, audits interne et externe...).

Les différents process identifiés par le Groupe PHARMAGEST concernent :

- Les achats et services logistiques ;
- Les ventes et l'activité commerciale et marketing ;
- Le service clients (installation, formation, hotline, SAV) ;
- L'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière (cycle d'exploitation, cycle d'investissement, cycle financement, cycle trésorerie...) ;
- La sécurité des systèmes d'informations et des réseaux ;
- La gestion des ressources humaines ;
- La protection des actifs (marques, programmes...).

La Direction Administrative et Financière s'assure du respect des procédures internes s'appuyant sur les contrôles existants au travers des procédures mises en place mais aussi sur des contrôles inopinés en fonction des dérives budgétaires observées.

Processus d'amélioration :

La gestion des risques et du contrôle interne s'appuie sur un processus d'amélioration permanent visant à poursuivre l'identification de nouveaux risques, de les évaluer, de mesurer l'adéquation du système de contrôle en vigueur pour maîtriser ces risques, de mettre en place les améliorations qui semblent nécessaires puis d'en suivre l'efficacité.

Ainsi sur l'exercice 2010, les principales actions ont été ciblées sur :

- La consolidation et l'organisation de l'activité des filiales étrangères avec l'adaptation des procédures du Groupe PHARMAGEST ;
- L'actualisation des risques par la nouvelle Direction et leur hiérarchisation selon les notions de probabilité de survenance et d'impact ;
- L'actualisation des procédures internes sur la base du découpage fonctionnel ;
- Le renforcement des outils de pilotage au niveau client et financier.

Pour 2011, les principales actions suivantes seront menées :

- Poursuite du contrôle des risques de fraude et d'erreurs par des contrôles inopinés sur le respect des procédures ;
- Poursuite de la mise à niveau des process pour répondre à la nouvelle Direction ;
- Poursuite de l'analyse critique de la pertinence et de la correcte application des dispositions existantes en matière d'organisation, de procédures et de systèmes d'informations ;
- Renforcement des outils de pilotage au niveau du risque client et financier sur les filiales ;
- Évaluation et gestion des risques des nouvelles sociétés intégrées.

Le Groupe PHARMAGEST poursuit sa démarche progressive visant à adapter son dispositif de gestion de contrôle interne au cadre de référence sur les dispositifs de gestion des risques et du contrôle interne émis par l'AMF le 14 juin 2010, afin de continuer à travailler sur la gestion des risques, des process et des activités de contrôle et de surveillance permanente.



5.3 Périmètre de la gestion des risques et du contrôle interne

Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne sont appliqués aux sociétés sous managements directs. Ainsi, des contrôles de cohérence et interventions ponctuelles sont réalisés sur les sociétés ADI, MALTA INFORMATIQUE et les sociétés intégrées par mise en équivalence selon les directives de la Direction du Groupe PHARMAGEST.

5.4 Acteurs de la gestion des risques et du contrôle interne

La gestion des risques et le contrôle interne est placée sous la responsabilité de la Direction Administrative et Financière assistée du Contrôle de gestion et des responsables opérationnels selon leur domaine de compétence.

La Direction de PHARMAGEST INTERACTIVE est assurée par le Conseil d'Administration qui se réunit de manière régulière, décide des orientations de la société, avec la connaissance des comptes, tableaux de bord, budgets et situations financières.

Le Conseil d'Administration s'appuie, dans sa gestion quotidienne, sur :

- La Direction Générale ;
- Le Comité d'Audit ;
- Le Comité de Direction Financier et Social ;
- Le Comité de Direction Métiers ;
- Le Comité de Direction Pharmacie, regroupant les Directions Régionales et fonctionnelles ;
- Le Contrôle de gestion.

Les Comités de Direction sont des organes permanents.

5.5 Identification des facteurs de risques

Les principaux facteurs de risques identifiés sont :

• Risques inhérents à l'activité

Concurrence / Environnement économique : le Groupe PHARMAGEST est leader de son marché donc exposé à une concurrence forte mais le risque économique reste assez faible. Ce risque est suivi par les Comités de Direction Métiers et de Direction Pharmacie France qui rendent compte directement à la Direction Générale ;

Risques liés à la propriété intellectuelle : PHARMAGEST INTERACTIVE ainsi que différentes filiales du Groupe ont procédé à des dépôts de brevets et à des dépôts de marques auprès de l'INPI. Par ailleurs, le Groupe PHARMAGEST dépose systématiquement les sources de ses logiciels auprès de l'Agence de Protection des Programmes. Ce risque est suivi par la Direction Générale dans le cadre du Comité de Direction Financier et Social ;

Risques sociaux : Le Groupe PHARMAGEST emploie 694 salariés (ETP). Il est très actif dans sa politique de distribution des résultats (en plus de la participation aux bénéficiaires, l'entreprise a un accord d'intéressement, un système de booster régional et l'octroi des stock-options s'est fait au profit de l'ensemble du personnel de l'entreprise présent en 2004). Ce risque est suivi par la Direction des Ressources Humaines dans le cadre du Comité de Direction Financier et Social qui rend compte à la Direction Générale.

• Risques opérationnels

Risques liés à la sécurité des systèmes d'informations et des réseaux : Le Groupe PHARMAGEST utilise en interne un réseau sécurisé par les technologies modernes anti intrusion, ses serveurs sont protégés et une sauvegarde quotidienne de toutes ses données est faite sur un second site en plus du siège social. Ce risque est suivi par la Direction Générale dans le cadre du Comité de Direction Financier et Social.

• Risques Financiers

La gestion de ces risques est présentée en Rubrique 20.3.1.5.16 des annexes consolidées et concerne principalement le risque de liquidité ainsi que le risque de taux et de change. Ce risque est suivi par la Direction Administrative et Financière dans le cadre du Comité de Direction Financier et Social qui rend compte à la Direction Générale.

• Risque de Fraude et d'erreurs

Ce risque est suivi par la Direction Administrative et Financière dans le cadre du Comité de Direction Financier et Social qui rend compte à la Direction Générale.



5.6 Les limites inhérentes au contrôle interne

L'un des objectifs du contrôle interne est de prévenir et de maîtriser les risques résultant de l'activité du Groupe PHARMAGEST et les risques d'erreurs et de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir qu'une garantie raisonnable que ces risques sont éliminés.

5.7 Élaboration et contrôle de l'information comptable et financière des actionnaires

Les principaux éléments du dispositif de contrôle du Groupe PHARMAGEST

L'élaboration de l'information comptable et financière des actionnaires est assurée sous la responsabilité de la Direction Générale et de la Direction Administrative et Financière. Le Conseil d'Administration via son Comité d'Audit assure le contrôle permanent de l'information financière et des procédures liées à son élaboration.

Pour son contrôle, le Comité d'Audit ainsi que le Conseil d'Administration s'appuie sur les analyses fournies par le contrôle de gestion qui se repose sur son outil décisionnel Cognos Finance dans lequel est réalisé le Reporting de gestion.

Les procédures d'élaboration des comptes consolidés reposent essentiellement sur :

- La recherche de l'harmonisation des règles et méthodes ;
- Les informations permanentes sur l'actualité comptables et l'évolution des normes IFRS au travers de la documentation comptable et financière et des différentes réunions thématiques de Middledext et de l'AMF ;
- L'implémentation d'un outil de consolidation comptable dédié : « Équilibre de la société AS Groupe (Groupe Lefebvre Software) » ;
- L'audit des principales variations et opérations sur les différentes sociétés du groupe afin d'appréhender les différents retraitements.

Les comptes consolidés sont réalisés trimestriellement et soumis au Conseil d'Administration.

Relations avec les Commissaires aux Comptes

La régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes annuels de PHARMAGEST INTERACTIVE et des informations transmises aux actionnaires sont soumis à la certification des comptes annuels des deux Commissaires aux Comptes qui rendent compte des conclusions de leur mission de certification des comptes au Comité d'Audit.

VI – APPROBATION DU RAPPORT PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ce rapport ainsi présenté a été approuvé par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 24 mars 2011.

VII – STRUCTURE DU CAPITAL

Les renseignements concernant la structure du capital sont rappelés en Rubrique 18 « Principaux Actionnaires » du Document de Référence.

24.4 Le rapport de contrôle des Commissaires aux Comptes

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société PHARMAGEST INTERACTIVE et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.



Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de Commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- De vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et,
- D'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- Prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- Déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Fait à Vandoeuvre-lès-Nancy et à Courbevoie, le 05 avril 2011,
Les commissaires aux comptes,

BATT AUDIT
Commissaire aux Comptes

Isabelle SAGOT

MAZARS
Commissaire aux Comptes

Jean-Brice de TURCKHEIM



24.5 Calendrier des prochaines publications

Calendrier des prochaines publications	
Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2011	le 11 mai 2011
Le chiffre d'affaires du second trimestre 2011	le 11 août 2011
Les résultats semestriels 2011	avant le 31 août 2011
Le chiffre d'affaires du troisième trimestre 2011	le 15 novembre 2011
Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2011	le 10 février 2012
Les résultats annuels 2011	avant le 31 mars 2012

25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Le tableau des filiales et participations de PHARMAGEST INTERACTIVE est présenté dans les annexes aux comptes sociaux en page 86-87 (Rubrique 20.3.2.3.5).



PHARMAGEST

WELCOOP SOLUTION





PHARMAGEST

WELCOOP SOLUTION

5, allée de Saint Cloud - 54600 Villiers-lès-Nancy
Tél. : 0820 90 81 00 - Fax : 03 83 15 98 09
www.pharmagest.com